

1ère année – No 28 – Québec – Samedi, le 13 octobre 1973 – 15¢ – Bas du Fleuve 20¢

à propos

Selon l'aumônier du camp

15 VICTIMES AU MONT WRIGHT

— page 3



Bateman a tout tenté

James Bateman a taut fait pour marquer un but hier soir allant même jusqu'à emparter avec lui deux défenseurs des Festival et les trais jaueurs sant venus en callisian avec le gardien de buts. Il a fallu quelques minutes avant que les jaueurs ne reviennent à eux. Les Remparts ant eu le meilleur 8-5 sur les Festivals de Hull. (Phata : Marcel Lafarce)

— Page 32

Nixon a choisi Gerald Ford à la vice-présidence

— page 15

Accompagne Poussin et ses amis en train

— pages 18 et 19

mini-loto — TIRAGE 28 — VENDREDI, 12 OCTOBRE 1973

24 Séries émises— Possibilité de : 90,000 chacune

82238-24 GAGNANTS DE $5,000.
2238-192 GAGNANTS DE $500.
238-1944 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA — 28e COURSE, 11 OCTOBRE 1973

ORDRE: $5526.10 (39 PRIX)
DÉSORDRE: $77.60 (2777 PRIX)
VENTES TOTALES: $689,670.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
9	8	1	5

météo

Québec :
overse et soleil
Maximum : 65°

Demain :
beau et frais

Régions de l'Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est et Québec: possibilité d'une averse le matin et périodes de soleil par la suite, maximum, entre 60 et 65; dimanche, beau, un peu plus frais.

Régions du Lac St-Jean: nuageux, averses, maximum, entre 50 et 55; dimanche, beau.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles: nuageux et averses, maximum, entre 50 et 55; dimanche, nuageux, averses et dégagement en fin de journée.

soleil, marées

Samedi le 13 octobre

Lever : 6.13
Coucher : 17.19

BASSES :
2h. 15 et 14h. 10

HAUTES :
6h. 50 et 19h. 00

Dimanche le 14 octobre
Lever . 6.14
Coucher : 17.17

BASSES :
2h. 55 et 14h. 45

HAUTES :
7h. 30 et 19h. 40

température

Voici les températures telles qu'enregistrées hier dans les principales villes nord - américaines.

Vancouver	49	51
Edmonton	37	52
Calgary	34	54
Regina	25	56
Winnipeg	40	50
Sudbury	53	67
Toronto	53	64
Ottawa	48	71
Montréal	48	67
Quebec	47	58
Fredericton	36	65
Moncton	32	61
Halifax	34	58
Charlottetown	33	57
St-Jean, T.-N.	39	47
Chicago	67	72
Detroit	57	80
New York	52	70
San Francisco	50	72

sommaire

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Un jugement en français s.v.p.!

Par Carole CADORET

M. Gérard Richard, de St-Michel de Bellechasse marche depuis dix jours devant l'édifice où loge la Cour provinciale de Lévis avec une immense pancarte pour protester contre le fait qu'une Cour du Québec lui ait fait parvenir un texte de jugement rédigé en anglais.

M. Richard demande, parce qu'il est francophone, qu'on lui envoie le texte de son jugement en français. Les droits des Québécois sont bafoués dans la province de Québec, particulièrement à Montréal dit-il. Le jugement a été émis par le Palais de justice de St-Jérôme.

Il s'est adressé jusqu'ici à cinq avocats pour le défendre mais aucun n'a voulu ou n'a pu l'aider à gagner sa cause. Hier, un espoir est né, un avocat de l'aide juridique à Lévis lui a offert son aide.

Depuis mars dernier M. Gérard Richard tient bon.



"Par principe, je lutte pour mes droits" — Gérard Richard (Photo Mario Roy)

Alambic clandestin près de Cookshire

La Sûreté du Québec et la Gendarmerie Royale du Canada ont découvert jeudi après-midi un alambic clandestin sur une ferme du chemin de Burry, à environ quatre milles de Cookshire.

La valeur des installations s'évalue de $15.000 à $20.000 et l'alambic était d'une capacité de 250 gallons par jour. Il était situé dans la grange et opérait seulement depuis deux semaines.

Deux individus sont présentement détenus pour enquête. Les forces de l'ordre ont saisi 250 gallons d'alcool frelaté, une camionnette Dodge, une voiture Volkswagen, neuf barils de 45 gallons d'huile à fournaise.

Chez les Popeye

D'autre part, pas moins de 104 policiers provinciaux et municipaux de la région de l'Outaouais ont perquisitionné simultanément dans seize endroits différents, propriétés d'un club de motard "Popeye". Cette vaste entreprise s'est effectuée hier matin vers 5h.30.

Ils y ont saisi de la drogue, des armes à feu, des munitions et des objets présumément volés. Quatorze personnes ont été arrêtées et sont détenues pour enquête.

Les policiers espèrent mettre ainsi fin à une guerre que se livre deux groupes de motards de la région de l'Outaouais, en ce qui concerne le contrôle de la drogue.

Le nombre des lépreux n'a pas diminué

— René Henrion

Par Charles DeBLOIS

"Il existe, surtout dans le Tiers-Monde, une quinzaine de millions de lépreux dont la très grande majorité sont rejetés par leurs familles ou la société et enfermes dans de véritables camps de concentration".

Telle est en substance l'idée principale qu'a developpée hier, devant la presse, collaborateur du célèbre "apôtre des lépreux", Raoul Follereau. Remplaçant à pied levé ce dernier, retenu en France par la maladie, M. Henrion effectue présentement une tournée de conférences dans les principales villes du Québec, sous les auspices de l'Association canadienne du "Secours aux lépreux".

Une maladie tenace

Malgré les progrès considérables de la médecine, M. Henrion a expliqué que le nombre des lepreux n'accuse pas présentement de diminution sensible. En plus de l'explosion démographique dans les pays du Tiers-Monde où sont concentrés les lépreux, il y a le fait que les lépreux guéris influencent fortement à se faire traiter et les malades atteints qui ont tendance à se terrer dans la brousse sans compter que les centres de dépistage permettent de decouvrir toute une série de cas sujets à la lèpre.

Pour le lépreux guéri, note encore M. Henrion, reste le grave problème de son adaptation à une société qui a été dure pour lui en l'isolant par ses barrières matérielles et psychologiques. A ce sujet, M. Henrion devait ajouter que la lèpre est moins dangereuse que la tuberculose sous l'aspect contagion.

Signalant que les Canadiens sont moins sensibles à cette question que les Européens, M. Henrion a repris l'idée chère à M. Follereau, "personne n'a le droit d'être heureux tout seul", invitant par là les citoyens du pays à partager leur fraternité et leurs richesses pour aider à la fondation et à l'entretien des Centres de la lepre en Inde, en Afrique et en Amérique du Sud. L'an passé, les Canadiens ont souscrit un demi-million au "Secours aux lepreux" et le responsable canadien, M. Théorêt, espère atteindre le million. Notons enfin que cette oeuvre se distingue de l'initiative "Fame pereo" du cardinal Léger qui vise davantage les victimes de la poliomyélite au Cameroun.

Développer le tourisme à la campagne

Par Bernard Bérubé

Le milieu agricole offre un potentiel remarquable et insuffisamment inexploité pour des activités récréotives et touristiques.

C'est ce qui se dégage d'un discours prononcé hier, à l'occasion du congrès annuel des ingénieurs du Québec, par le doyen de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'Alimentation, M. Victorin Lavoie.

Ce dernier a déclaré que l'agriculteur n'a pas compris ce que peut lui apporter le tourisme. Ainsi, "l'agriculteur peut organiser des lieux de camping où s'allieraient des activités sportives et agricoles". Le conférencier a cité le cas des producteurs de fraises de l'Ile d'Orléans qui invitent le citadin à venir cueillir ce fruit moyennant une modique somme, suppléant ainsi au manque de main-d'oeuvre au moment de la cueillette. Une telle exploitotion pourrait être mise à profit dans les bleuetières du Lac Saint-Jean, et constituer ainsi un attrait touristique d'envergure.

"Si l'on veut éviter une dègradation de l'agriculture, a poursuivi M. Lavoie, il faut établir une politique d'ensemble intégrant toutes les activités et les catégories sociales". "Il faut prévoir un développement harmonieux du tourisme à la campagne".

Cartonnerie de Cabano

Entente avec Sybétra: on le saura la semaine prochaine

CABANO (PC) — Le négociateur spécial du gouvernement dans le projet de cartonnerie populaire de Cabano, M. Lucien Soulnier, prévoit qu'il sera en mesure d'annoncer mercredi ou jeudi prochain s'il y aura entente ou non avec la firme belge Sybétra.

M. Saulnier a révélé, jeudi, lors d'un entretien, que l'entreprise s'affairoit actuellement à compléter les démarches relatives à l'écoulement de la production du carton ondulé.

Le président de la Société de développement industriel SDI pourra fournir la garantie exigée du gouvernement du Québec à ce sujet.

Le gouvernement québécois considère comme essentiel que Sybétra produise un contrat de commercialisation ou d'achat ferme de 80 pour cent de la production, pour une période de quatre ans.

M. Saulnier a d'autre part révélé qu'il n'était pas retourné en Europe tel que prévu et que les négociations avec les représentants de Sybétra s'étaient poursuivies par voie téléphonique.

Mortes écrasées

MONTREAL (P.C.) — Une femme de 66 ans, Mme Fédora Duquette, a été écrasée à mort hier, sous les roues d'un lourd véhicule servant au nettoyage des rues dans les limites est de la ville de Montréal.

Le chauffeur de l'engin n'a pas eu connaissance de l'accident et ce sont des enfants qui l'ont prévenu qu'une femme était coincée sous les roues de son véhicule.

D'autre part, une femme de 58 ans, Mme Ulysse Côté a été écrasée à mort hier sous les roues d'un camion transportant du gravier.

L'accident s'est produit dans la ville de Sherbrooke même.

Le Festivity, entouré d'une armada de remorqueurs qui s'affairent à vider les cales du cargo. Au moment où il sera remis à flot, le bateau sera dirigé vers un quai afin d'être complètement déchargé. On ignore s'il se rendra à Batiscan ou à Lauzon. (Photo Claude Parent)

Le Festivity est toujours en mauvaise position

Por Claude PARENT

La bateau panaméaen "Festivity" enlisé en face de Deschaillons, depuis mercredi dernier, n'a pas encore été déplacé de sa fâcheuse position.

Il semble qu'une défectuosité mécanique du gouvernail soit à l'origine de l'accident. Une première version faisait état d'un léger brouillard, cause peu probable, car un pilote compétent de la Voix Maritime du St-Laurent était à la barre, au moment de l'accident.

Une équipe chargée du contrôle de la pollution, pour le compte du ministère fédéral des Transports, est sur place et se tient prêt à toute éventualié advenant une fuite importante d'huile.

Le responsable de l'équipe, M. Simard nous a fait savoir qu'il n'y avait aucun danger de voir le bateau sombrer.

Les fuites sont toujours possibles mais il s'agit d'une huile légère qui sert à alimenter les moteurs du bateau et non le mazout poisseux tant redouté des écologistes, de préciser M. Simard.

La cargaison du Festivity se compose de farine, prête à être vendu dans le commerce au détail.

Secours

Les équipes d'aides de la firme MacHallister ont été en place seulement tard dans la soirée de jeudi.

Présentement, le bateau est supporté par un haut fond.

Le responsable du ministère des Transports, M. Simard s'interroge sur les raisons qui font que le travail est aussi lent.

En effet, jeudi était jour de pleine lune avec les plus hautes marées du mois. Si les équipes avaient été en position pour la haute marée de 18 hres; "il est fort possible que l'on ait réussi à retirer le Festivity de sa fâcheuse position", d'ajouter M. Simard.

Cadavre retrouvé

LAUZON — Le corps d'un homme a été repêché des eoux du fleuve, dans la journée de jeudi, à l'anse Gilmore, à Lauzon.

Il s'agirait d'un homme d'environ 6 pieds, âgé de 30 à 40 ans dont on ne connait pas encore l'identité. Il n'avait pas de dents, portait une chemise verte, des pantalons de velours vert, ainsi qu'une montre de marque UMICA couleur or et une bague en or.

Autopsie

On ne connaît pas non plus la cause du décès, l'autopsie devant être pratiquée sous peu. Le cadavre repose en ce moment à la morgue provinciale. On estime toutefois que le corps aurait séjourné plus d'un an dans les eaux du fleuve.

Toute personne pouvant fournir des renseignements à ce sujet est priée de communiquer avec la brigade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, en composant 529-9611, local 223.

Les deux frères en prison

Normand Chénard, un cuisinier de 25 ans, domicilié au 801 ouest, de la rue Saint-Vallier, à Québec, et son frère de 19 ans, ferblantier, de la même adresse, ont été condamnés hier à des peines respectives de 15 mois et de six mois de détention pour une série de crimes commis en ces derniers mois.

La plus grave des offenses reprochées aux frères Chénard était celle d'un vol avec violence et de séquestration commis sur la personne d'un propriétaire de taxi de la Rive-Sud, qui avait abandonné sur une route déserte, le printemps dernier.

L'aîné a écopé de 15 mois pour ce crime, tandis que le cadet s'en tirait avec six mois.

Origine criminelle?

L'incendie du Mont Wright aurait fait au moins 15 morts

Par Charles DeBLOIS et Pierre SEVIGNY

Il y aurait ou moins une quinzaine de morts dans l'incendie à Mont Wright. De plus, ce sinistre serait d'origine criminelle.

Tels sont les deux points forts d'une communicotion téléphonique que le Père Jeon Poitros, eudiste, "curé" des ouvriers à Mont Wright, a eue hier, avec les autorités de so communouté, à la maison provinciale de Charlesbourg.

Ayant perdu tous ses effets personnels, y compris son bréviaire, ainsi que tout le matériel servant au culte, le Père Poitras a trouvé refuge dans une communauté de religieuses située tout près.

En attendont de revenir à Charlesbourg pour refaire sa garde - robe et renouveler le nécessaire pour son travail pastoral, le Père Poitras prévoit demeurer encore un certain temps à Mont Wright à la disposition des quelque 700 travailleurs encore sur place en attendant que les "choses soient classées".

Le sinistre

Rappelons que huit dortoirs contenant 800 lits ont été rasés lors de l'incendie qui a éclaté vers 18h. mercredi. Un premier incendie, vers 13 h. , avait touché principalement la cafétério. On a retrouvé, jusqu'à présent, les ossements d'une seule victime mois tel que le précisoit le Père Poitras, les corps de plusieurs travoilleurs sont encore dans les décombres.

Quelque 1,500 ouvriers ont été évacués jeudi grâce au concours de plusieurs compagnies d'aviation.

Enfin, précisons que la Quebec Cartier Mining veut reconstruire le camp rapidement afin de reprendre le trovoil le plus tôt possible. Cet incendie aurait entraîné des pertes d'un million de dollars à la compagnie.

Voitures de policiers endommagées

Des vandoles ont lourdement endommagé l'automobile de l'ogent Lefronçois, de Ville Montmorency, ovant-hier. Les malfaiteurs ont d'abord fracassé la lunette arrière du véhicule, puis ils ont ensuite déversé des seaux de peinture ò l'intérieur, causont des dégâts évolués à plus de $700.

L'auto du policier a été remorquée au garage Fortier, de Château-Richer.

Le chef Simard nous a confié hier que depuis cinq ans, les vandales avaient ainsi causé pour environ $5,000 de dommages aux véhicules des policiers.

L'an dernier, les journalistes avaient été informés que les autorités municipales défendaient aux agents de police de mettre leurs voitures à l'abri dans le garage municipal.

Poignard

Dans le même ordre d'idée, des voyous de la municipalité de Beaupré ont joué du poignard dans tous les pneus des véhicules appartenant aux agents de police de cette ville.

Dans ce dernier cas, ce n'est pas la première fois que des actes de vandalisme sont signalés contre les voitures des policiers, qui reçolvent même des menaces à l'adresse des membres de leurs familles.

Encore là, les membres du service de police sont pas bénéficiaires de la considération, de l'appui et de la collaboration qu'ils seraient en droit d'attendre du conseil municipal.

Explosions à CHRC

Veillette et St-Pierre nient leur culpabilité

Léo Veillette et Marcel Saint-Pierre ont nié hier leur culpabilité à l'accusation d'avoir utilisé des explosifs dans le but d'endommager les installations de transmission de CHRC-AM à Saint-Etienne et d'avoir causé des dégâts d'environ $2,500.

Veillette et Saint-Pierre ont choisi un procès devant un juge et douze jurés. La date de l'enquête préliminaire n'a pas été fixée.

Ils sont également accusé d'avoir comploté pour déposer une bombe aux installations de transmission de CHRC-FM.

CAUTIONNEMENT

Le juge Roch Lefrançois a exigé un cautionnement de $1,000 pour la remise en liberté de Saint-Pierre et de $950 dans le cas de Veillette.

Le conflit qui persiste depuis le mois de janvier à la station CKRS de Jonquière ne serait pas étranger à ces attentats. En effot, Veillette et Saint-Pierre auraient avoué jeudi au commissaire des incendies de Québec, Me Cyrille Delage, qu'ils avaient agi ainsi en guise d'appui, puisque les propriétaires de CHRC et CKRS seraient les mêmes.

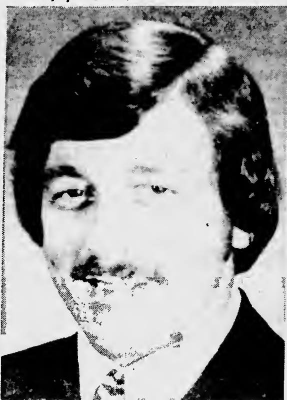


Le candidat péquiste de Montmorency

"Nous avons la meilleure organisation du comté"

por Guy GIROUX

Le condidat du Parti québécais dans Montmorency, M. Clément Richard, est d'ovis qu'il o l'argonisation électarale la plus efficace du camté. "On sent nettement qu'on est en avance pour aller chercher le vote des indécis", précise-t-il.



M Clément Richard, avocat de professian, condidat du Parti québécais dons Montmarency.

Cette semaine, alors qu'il était arrêté à un feu de signalisation sur le boulevard Ste-Anne au volant de son automobile, un électeur du comté lui donna un chèque de $75., à titre de contribution à sa campagne électorale. M. Richard, qui souligne cette anecdote lors d'une entrevue accordée au quotidien ""à propos", remarque qu'il a déjà recueilli quelque $11,000., au profit de la campagne qu'il mène dans Montmorency.

Dans ce comté, le PQ possède pas moins d'une douzaine de comités de parti, que l'on retrouve dans diverses municipalités et qui permettent à l'organisation électorale des indépendantistes de mener une campagne efficace. Pour leur part, les libéraux affirment posséder huit comités dans Montmorency, comparativement à deux chez les créditistes et un pour l'Union nationale.

Participation

La participation semble grande dans l'organisation du Parti québécois de Montmorency, telle qu'en donne l'idée d'une visite à son comité central où oeuvrent plusieurs personnes.

M. Richard signale qu'on enregistre quelque 40 adhésions quotidiennes à son parti, dans le comté, alors que le nombre de membres se chiffrerait actuellement à près de 1,200 personnes. Selon lui, c'est là un excellent indice qui lui permet d'espérer remporter la victoire le 29 octobre.



Le budget du PQ est une doctrine pour créditistes intellectuels

LACHUTE P(.C.) — Le chef du Porti libérol, M. Robert Bourassa, a qualifié le budget présenté par le Parti québécais "de doctrine pour créditistes intellectuels" en mettant de nouveau en gorde la population contre les risques de la séparatian.

Après avoir interrompu sa tournée électorale, pendant trois jours pour s'occuper de l'administration de la province, M. Bourassa a repris la route vendredi, en s'adressant à plus de 300 personnes à Lachute, dans le comté d'Argenteuil, représenté à l'Assemblée nationale depuis 1966 par le libéral Zoel Saindon.

M. Bourassa a à nouveau blâmé "le parti séparatiste" d'avoir attendu à quelques jours du scrutin pour "lancer ce paquet de chiffres à la face de la population qui aura certainement de la difficulté à s'y retrouver.

On a procédé ainsi, a ajouté le chef libéral devant une foule attentive, pour essayer de camoufler les faiblesses mêmes du système qu'il propose et qui se retrouvent en première place dans cet exercice comptable.

Mannaie

"Les séparatistes envisagent trois options pour leur monnaie, soit une union monétaire temporaire, une union monétaire et finalement ils promettent une monnaie québécoise pour le 1er avril 1975.

Il y a six ans, alors que M. Lévesque avait quitté le Parti libéral et qu'on m'interrogeait sur mes intentions, j'avais posé des questions auxquelles je n'ai jamais reçu de réponses, advenant la séparation du Québec et la création d'une monnaie québécoise.

La difficulté à mon avis se pose par un problème qui serait difficile à surmonter, soit celui de rétablir la confiance des investisseurs au Québec", a mentionné M. Bourassa.

"Face à l'incertitude qui serait créée au Québec à la suite de notre séparation du reste du Canada, les investisseurs seraient sans doute tentés de transférer ou de retirer leurs capitaux ailleurs en attendant que le climat soit revenu à la stabilité.

Même MM. René Lévesque et Jacques Parizeau admettent qu'il y aura une dévaluation de notre dollar, alors qu'il pourrait valoir par exemple 70 cents contre un dollar américain. Même les capitaux privés québécois seraient sûrement tentés de faire leurs investissements ou de transférer leurs valeurs dans d'autres provinces ou aux Etats-Unis, où ils obtiendraient plus pour leur argent dans un climat plus stable.

"Il faut aussi tenir compte des emprunts de la province, de l'Hydro et des principales municipalités qui totalisent environ $3 milliards. Est-ce que le prêteur accepterait le remboursement à 70 cents dans le dollar? Je ne le crois pas, même si notre monnaie s'appelle "laurentien".

Il a aussi mentionné qu'il fallait également penser que nos importations seraient sérieusement affectées par cette dévaluation. M. Bourassa a noté que le PQ avait ignoré depuis quelque temps de parler de la possibilité de créer une union monétaire permanente qui, comme il l'a mentionné il y a cinq ans, exige un lien fédéral.

Irrégularités et intimidation

Les Néo-canadiens font l'objet d'une attention toute particulière de la part des partis politiques durant la campagne électorale. Le Parti libéral accuse le Parti québécois de faire de l'intimidation auprès de ceux-ci en leur offrant les services d'un "témoin" lors de la demande de radiation de leur nom de la liste électorale. Les libéraux accusent également certains indépendantistes d'user de tactiques illégales en demandant la radiation des noms de néo-canadiens sans les connaître personnellement et entreprendront les procédures légales qui s'imposent. Le Parti québécois réplique en accusant les libéraux de faire de l'intimidation puisque tout citoyen qui fait une demande de radiation de bonne foi et qui possède un doute raisonnable ne peut être accuse de parjure aux termes de la loi. Enfin, le candidat unioniste dans Dorion, un des quatre comtés montréalais où auraient eu lieu ces irrégularités, accuse le PQ de faire de l'intimidation auprès des personnes chargées de la révision en leur interdisant l'accès à leurs bureaux. M. Lapointe accuse également les péquistes de faire inscrire des étudiants qui n'ont pas le droit de vote dans son comté et termine son communiqué dans ces termes très évocateurs: "Nous pouvons dès maintenant affirmer que ces individus ne craignent nullement de provoquer chez nous l'avènement d'un Chili québécois".

Candidat timide

Le candidat du Parti québécois dans Mille-Iles s'est fait tirer l'oreille avant de poser sa candidature dans ce comté. Devant l'insistance de l'exécutif du PQ dans sa circonscription, les démarches personnelles du chef M. René Lévesque et une pétition de 600 électeurs, M. Jean-Roch Boivin a finalement consenti à poser sa candidature mercredi dernier. M. Boivin a expliqué ses hésitations en affirmant que ce comté est un comté "rentable" pour le PQ et que je voulais qu'il soit ouvert à des candidatures extérieures. Il a également invoqué ses occupations professionnelles pour justifier son entrée tardive sur la scène publique. Si certains individus hésitent à franchir la rampe, il y en a d'autres qui ont l'air de se complaire sous les réflecteurs, peu importe la bannière politique.

Les propos d'octobre

Donald Charette





Revision des listes

Les bureaux de revision des listes électarales étaient particulièrement achalondés hier à Montréal, comme un peu partout au Québec. On sait que les listes contiennent nombre d'erreurs ou d'omissians cette année.

(Téléphato PC)

Bourassa aurait promis que la loi 63 ne serait jamais abolie

QUEBEC (P.C.). — Le premier ministre Bourossa aurait farmellement promis aux hommes d'affaires du Québec que la Loi 63 ne serait jamais abolie. C'est ce qu'a sautenu un politicologue de l'Université du Québec à Montréal, M. Pierre Faurnier, jeudi, dons le cadre de l'émissian Présent-Québec, sur les ondes de Radia-Canada.

M. Fournier est l'auteur d'une étude sur les relations qu'entretient le gouvernement québécois avec les hommes d'affaires et dont des extraits ont été publiés dans un quotidien montréalais, samedi dernier.

Selon M. Fournier, le premier ministre aurait fait cette promesse en mars dernier, lors d'une réunion du Conseil général de l'industrie, qui groupe une soixantaine d'hommes d'affaires influents.

Cette réunion, qui portait sur les intentions gouvernementales en matière linguistique, suite à la publication du rapport Gendron, s'est tenue à la demande du Conseil, dans l'édifice de l'Hydro-Quebec, à Montréal.

Confidences

M. Fournier foude ses allégations sur des confidences qui lui ont été faites par des hommes d'affaires.

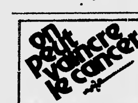
Il prétend que ces derniers auraient préféré que le gouvernement se croise les bras en matière linguistique mais que M. Bourassa leur aurait fait valoir la nécessité d'agir afin "de réconforter l'opinion publique et d'assurer sa réélection".

Le politicologue affirme que le président du conseil d'administration d'un trust important de Montréal lui a déclaré que les hommes d'affaires avaient décidé "d'accepter quelques niaiseries pour atteindre l'objectif le plus important".

M. Fournier a aussi soutenu que des hommes d'affaires lui avaient confié qu'un des commissaires de la commission Gendron, M. Aimé Gagné, directeur des relations publiques à l'Alcan, agissait comme leur représentant au sein de cet organisme.

Ce dernier aurait tenu plusieurs réunions secrètes avec d'importants hommes d'affaires du Québec afin d'entendre leurs recommandations sur ce que devrait contenir le rapport Gendron au chapitre de la languo de travail.

"Faut-il se surprendre, a-t-il conclu, qu'au lendemain de la parution de ce rapport, les hommes d'affaires aient manifesté leur satisfaction?"





A propos est publié et imprimé par, l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean Talon, Québec 2.
Membre de l'ABC

Editeur : Julien Bélliveau
Directeur de l'information : Pierre Loignon

Telephone : 522-4771



Barrett comme Bennett?

Au lendemain des élections qui ont porté au pouvoir le gouvernement néo-démocrate de M. Dave Barrett, les syndicats de la Colombie britannique débordaient de joie. Ils avaient contribué à déloger le premier ministre W.A.C. Bennett qui, avec son équipe créditiste, dirigeait les destinées de cette province depuis 20 ans.

Paradoxe pourtant non insolite dans l'histoire du syndicalisme, les syndicats de Colombie, depuis leur origine, ont toujours été les plus politisés et les plus radicaux de tout le Canada et leur action jusque là n'avait réussi qu'à installer et maintenir dans leur province le gouvernement le plus antisyndical qui n'ait jamais existé au Canada. Les bills 5 et 60 sous le régime Duplessis et les mesures spéciales qui ont dû être prises au Québec et au Canada à l'occasion des conflits créant une situation d'urgence n'étaient rien en comparaison de la législation du travail de M. Bennett qui accordait au Cabinet des pouvoirs aussi extraordinaires qu'arbitraires. Et malgré l'agressivité tenace des syndicats contre le régime Bennett, plusieurs sont d'avis qu'il n'aurait pas été défait n'eût été l'acharnement de son chef à refuser de céder sa place à un plus jeune.

Pendant la campagne électorale, le chef néo-démocrate avait promis d'apporter des modifications substantielles à la législation du travail. On comprend alors l'euphorie manifestée par les syndicats le jour de la victoire. Depuis lors, le gouvernement a aboli certaines mesures odieuses comme la Commission de conciliation. Mais il vient de présenter un projet de Code du travail destiné à intégrer toute la législation en ce domaine.

Les points saillants de ce Code sont les pouvoirs accordés à la nouvelle Commission des relations du travail, les amendes prévues pour les infractions à la loi dans les cas de grève, de lockout et de piquetage ainsi que la création d'un poste d'ombudsman du travail. Désormais, c'est la Commission des relations du travail, et non les tribunaux de droit commun, qui aura la compétence exclusive de s'occuper de tout ce qui regarde les conflits du travail, en particulier les injonctions.

Ce projet de Code a provoqué une levée de boucliers à la Fédération des travailleurs de la Colombie. On reproche au Code d'être favorable aux patrons et de brimer l'action syndicale. On va presque jusqu'à accuser le gouvernement néo-démocrate d'être aussi antisyndical que le régime créditiste et on promet de s'en souvenir lors des prochaines élections de 1976.

Il n'est pas facile de légiférer en matière de législation du travail si l'on veut préserver le bien général. Car, en démocratie, tout gouvernement, une fois élu, est le gouvernement de tous et non celui d'une fraction de la population.

Lorsque les syndicats se mêlent de faire de l'action politique partisane ils se préparent fatalement des déceptions à eux-mêmes comme à ceux qui ont reçu leur support. C'est ce qui est arrivé en Grande-Bretagne avec Atlee et Wilson et ceux-ci ont été défaits par ceux-là même qui leur avaient permis d'accéder au pouvoir.

Gérard DION

QUÉBEC
BELLECHASSE
DOMPE
MO

à propos des autres journaux

Non au baiser de la mort

"Tout en admettant en effet qu'il aurait un parti-pris favorable aux travailleurs, M. René Lévesque a exprimé, en particulier sur les grèves dans les secteurs public et para-public, une position qui se rapproche beaucoup plus de celle du gouvernement libéral que de celles des chefs syndicaux. Il faudrait, a-t-il précisé, que les services essentiels soient définis avant d'autoriser le déclenchement d'une grève.

"Il n'y a pas, a proclamé le chef péquiste, qui a le droit dans une société civilisée de bloquer des hôpitaux et de couper le courant". Or, c'est ce que dit en substance la première partie du bill 89 que les centrales syndicales ont tant critiqué.

"En somme, le PQ raisonne un peu comme tous les autres partis. Il croit au syndicalisme, peut-être même plus que les autres, mais il se rend compte que la philosophie que voudraient faire triompher les chefs syndicaux actuels, ne colle guère à la réalité du Québec.

"Il ne dédaigne pas les votes des travailleurs, syndiqués ou non, mais il ne tient pas à un appui officiel des centrales qui pourrait équivaloir au baiser de la mort".

Vincent Prince,
La Presse,
9 octobre 1973

Le baril explose

"Il fallait sans doute s'attendre à ce que l'animosité ancestrale entre Arabes et Israéliens débouche éventuellement sur un nouvel affrontement", constate Réjean Lacombe dans un commentaire du conflit israélo-arabe dans le journal Le Nouvelliste. Examinant les possibilités de négociations entre les deux camps, l'éditorialiste en vient à la conclusion que ces deux peuples ne détiennent pas la clef de l'énigme. "L'URSS et les Etats-Unis pourraient, en coulisse, trouver la solution au dilemne du Moyen-Orient", dit-il.

Nous boirons tous ce vin

L'eau est un fluide envahisseur qui s'infiltre aisément dans la moindre interstice. Einstein lui-même se sera aperçu de la chose bien avant que les Portuguais à leur tour songent à envahir le Canada avec de l'eau qui en cours de route se sera changée en vin, un bon tour que réussit un jour un gars de grande classe qui tira d'embarras une noces sur le point de se terminer en eau de vaisselle !

Ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion d'entendre parler du Portugal, un pays qui a une frontière commune avec l'Espagne et qui doit sa résurrection économique à un dénommé Antonio Oliviera de Salazar, ancien professeur de littérature et d'histoire à l'Université de Coïmbre. De son vivant Salazar aura relancé son pays sur la voie commerciale. Le Portugal possède en plus, au delà de son territoire, la Province du Mozambique située sur la côte est de l'Afrique. C'est encore au Portugal, plus précisément à Notre-Dame de Fatima, que de nombreux pèlerins épinglent dans leur carnet de voyage ce lieu de pèlerinage où un bon jour une grande dame vêtue de blanc apparût à de charmants enfants. Ceux-ci, du reste, vécurent assez longtemps pour confirmer leur témoignage de l'apparition de la reine céleste qui, à son insu, se vit confier le rôle de première vedette dans un film qui porte par ailleurs son nom et qui réussit encore aujourd'hui à traverser la carapace de l'indifférence des brebis égarées en instance de perdre la foi !

Ceux qui ont pris l'habitude de patauger plus souvent qu'à leur tour dans les vignes du Seigneur se doutent naturellement pas le moins du monde de la quantité d'heures ouvrables que doit consacrer un vigneron à son vignoble, sans quoi les clochards nocturne dormiraient plus souvent dans leur lit qu'à l'Armée du Salut. Un vigneron qui a en effet du coeur au ventre doit trimer avec fermeté du matin jusqu'au soir et le soigneur de la vigne sait pertinemment bien qu'il doit être l'homme à relever le défi afin d'arriver au fil d'arrivée du temps des vendanges. En France où le vin trinque aisément entre la tartine de pain et le fromage, les vignerons français reçoivent du secours céleste sous la forme d'aviateurs intrépides qui viendront hanter la mémoire de St-Exupéry disparu mystérieusement comme s'il eut été avalé par un oiseau. Ces pilotes pacifiques sèmeront effectivement de l'iodure d'argent qui alimentera par la suite des nuages en pluie fine qui tombera comme une rosée bienfaisante sur un objectif terrestre localisé à deux mille pieds plus bas. Les vignes absorberont l'eau sans aucunement rouspéter pour l'excellente raison que ce liquide incolore et inodore se transformera un bon jour en excellent vin.

Qu'il vienne de Bordeaux, de Provence, de Lisbonne ou d'ailleurs, le vin pris selon la mesure du bon sens prescrite par Molière continuera à faire les délices de la table et absorbé sous une espèce ou une autre, viendra probablement un jour où nous boirons tous à la même coupe de vin... !

Lauréat Couture,
93, rue Fraser,
Lévis.

Un nouveau procédé de contention pour les membres fracturés

Se casser un bras ou une jambe n'a rien de très agréable en sol, mais lorsqu'il faut de surcroît traîner le poids d'un plâtre qui entrave les mouvements, donne chaud et provoque des démangeaisons c'est trop ! C'est pour toutes ces raisons que la compagnie Lightcast II a lancé sur le marché canadien une nouvelle façon d'immobiliser les fractures. Le nouveau système de contention a été mis à la disposition des chirurgiens-orthopédistes depuis quelques mois à travers tout le Canada.

Nouveau procédé

Le principal élément de ce nouveau procédé consiste en une bande de tricot ajouré en fibre de verre imprégnée d'une résine photosensible qui durcit en 3 minutes sous la lumière ultra-violette. Le membre fracturé est d'abord glissé dans un manchon en polypropylène; les saillies osseuses sont entourées d'un ruban de rembourrage en même tissu et le tout est recouvert de la bande en tricot de fibre de verre.

Comparativement au plâtre traditionnel, le nouveau système de contention est moins gros et 50% plus léger. Trois fois plus robuste, il résiste bien à l'écaillage et à la fissure, ce qui peut apporter la tranquillité aux parents dont un petit s'est fracuré un membre. De plus, le malade a tendance à demeurer actif et son rétablissement est accéléré parce que le tonus musculaire, la fonction articulaire et la circulation seront conservés. Un autre avantage: ses propriétés d'immersion permettent au malade de se baigner. L'eau s'égoutte facilement à la sortie du bain ou de la piscine et l'appareil sèche en 2 ou 3 heures. Aucune odeur désagréable ne se dégage de l'appareil. L'air peut circuler à l'intérieur et l'hygiène en est d'autant facilité.

Il existe aussi une chaussure qui peut s'adapter aux appareils de marche à la place du talon traditionnel utilisé pour le plâtre. Il tient le pied au chaud pendant l'hiver et s'enlève facilement pour le coucher.

Le processus de durcissement ne prend que trois minutes, l'appareil portant immédiatement le poids du malade alors que le plâtre prend de 24 à 48 heures à durcir. Finalement on peut prendre des radiographies sans enlever l'appareil, ce qui peut rassurer le patient qui peut savoir si sa fracture reprend bien ou non.

Le bien-être et la liberté de mouvement que donnent les appareils Lightcast II rendront la vie plus facile aux personnes qui se fracturent des membres.

Robe ou manteau — **Pour la fillette**



Alice Brooks

Toutes les petites filles adorent les mantes, la vôtre ne fait pas exception et elle sera fière de porter celle-ci que vous lui aurez crochetée avec des couleurs differentes. Demandez le patron no. 7459 qui comprend les grandeurs 2-12 ans.

9460 SIZES 8-20

Marian Martin

Nouveau ! portez-le comme robe ou bien comme manteau avec ensemble pantalons ou jupes. Il vous sera, sans doute, très utile.
Demandez le patron no 9460. Grandeurs demoiselles 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 12 (buste 34) demande [illegible] verges de matériel de 45 pouces de largeur.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ .... (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : .... Tailles : ....
Patron no : .... Tailles : ....
Nom : ....
Adresse : ....

A Toronto
Le lait à .45 la pinte

OTTAWA (P.C.) — Le prix du lait livré à domicile sera fixé à 45 cents la pinte à Toronto, durant la prochaine année. C'est ce qu'a annoncé, vendredi, le ministère fédéral de l'Agriculture.

Dans un communiqué, le ministère souligne que, sans l'entente fédérale-provinciale qui est survenue, le prix de la pinte de lait aurait probablement été porté à 49 cents le 1er octobre, mais l'industrie laitière a accepté de ne pas procéder à l'augmentation prévue en attendant le résultat des discussions portant sur les subsides qui pourraient être apportés à cette industrie.

D'après le programme gouvernemental, le fédéral remettra des subsides de l'ordre de cinq cents la pinte aux offices de mise en marché, dans la mesure où ils surseoieront aux hausses de prix projetées.

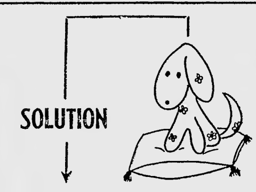
Le programme coûtera environ $108 millions, et fera partie de la politique anti-inflationnaire du gouvernement fédéral.

A Londres
Opération gâteau nuptial

LONDRES (d'après l'AFP) — Les "chefs" militaires britanniques ont reçu une mission très délicate qu'ils ont aussitôt commencé à remplir dans le plus grand des secrets: confectionner le gâteau de mariage de la princesse Anne et du capitaine Mark Phillips.

L'opération se déroule dans une petite pièce de l'école de cuisine de l'armée, à Aldershot, la grande ville de garnison au sud de Londres. Là, des cuisiniers, dont on n'a révélé ni le nombre ni l'identité, sont au travail sur un gâteau princier dont on n'a révélé ni la forme, ni la taille, ni la composition: secret militaire.

Lévesque estime que "la souris a accouché d'une souris"



SOREL (P.C.) — Le président du Parti québecois, M. René Lévesque a réagi aux commentaires formulés par le premier ministre Rabert Bourassa sur le budget présenté par le PQ en déclarant : "Parfaitement conforme à la nature, la souris a accauché d'une souris".

Qualifiant M. Bourassa de "souris rugissante", M. Lévesque a souligné que son parti avait réussi en quelques mois à faire le travail du gouvernement. C'est là la preuve, selon M. Lévesque qui parlait hier à Sorel, que le Québec est une société moderne.

Le chef du parti québecois a par ailleurs souligné que c'est la première fois dans l'histoire du monde occidental qu'un parti d'opposition se donne la peine de préparer un budget chiffré.

Selon M. Lévesque, document déposé par son parti prouve qu'il est possible de maintenir ce qui se fait au Quebec actuellement, de maintenir les services fournis par le gouvernement féderal et d'ajouter de nouveaux projets tels le revenu minimum garanti avec incitation au travail ainsi que le suggère le programme du PQ.

Visites

Avant de participer à cette assemblée de Sorel, M Lévesque a visité les usines de Sidbec-Dosco à Contrecoeur et de Marine Industries à Tracy. M. Lévesque s'est longuement entretenu avec les directeurs et le personnel des deux usines.

Aujourd'hui, le chef du parti québecois participera en matinée à une émission radiophonique à la station CKBS de St-Hyacinthe. Dans l'après-midi, il visitera Granby avant de présider en soiree une assemblée de son parti à St-Jean, dans le fief du chef créditiste, M. Yvon Dupuis.

Prolongement du délai

Devant le nombre effarant d'irrégularités sur les listes électorales, le Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal a demandé, hier, au Président général des élections de se prévaloir de l'article 434 de la loi électorale du Québec et de prolonger les délais pour l'enregistrement des inscriptions nouvelles, des radiations et des corrections aux listes électorales.

La SSJB insiste sur la necessité d'une telle prolongation, qu'elle juge indispensable à la tenue des élections dans un climat sain.

A l'instar de l'Alberta et du N.-B.

Les allocations familiales seront plus élevées au Québec

OTTAWA — (P.C.). — La conférence fédérale-provinciale des que tous sont tombés d'accord pour augmenter les allocations familiales et ministres de la Santé s'est terminée, hier, sur une nate optimiste, alors indexer les pensions versées en vertu du Régime des pensions à la hausse du coût de la vie.

De plus, le gouvernement fédéral s'est engagé à apporter une modification à la loi actuelle d'assistance publique pour ne plus pénaliser les provinces qui ont des systèmes universels plutôt que sélectifs.

Présentement, le fédéral paie 50 pour cent des programmes sélectifs établis en vertu de l'assistance publique, mais quand certaines provinces ont universalisé certains programmes comme les garderies ou les foyers pour vieillards, le fédéral a cessé de leur venir en aide.

La modification, annoncée par le ministre fédéral de la Santé, M. Lalonde, prévoit l'établissement d'un minimum égal à celui existant sous l'ancien système.

En ce qui touche les allocations familiales, elles seront portées, tel qu'annoncé précédemment, de $12 à $20 en moyenne par enfant dès l'adoption de la loi ou le 1er janvier 1974.

Toutefois, au Québec, les allocations varieront selon le nombre des enfants, et leur place dans la famille.

Ainsi, le fédéral versera directement aux familles $12 pour le premier enfant, $18 pour le second, $28 pour le troisième et $31 pour le quatrième et les enfants de rang plus élevé.

A ces sommes, le Québec ajoutera $3 pour le premier enfant, $4 pour le deuxième, $5 pour le troisiéme et $6 pour chaque enfant de rang supérieur au troisiéme.

L'administration du régime québécois sera assurée par la Régie des rentes du Québec. Les allocations du Quebec seront augmentées annuellement de trois pour cent.

Jeudi, à l'occasion de la première journée de la conférence, les ministres avaient accepté d'indexer les pensions et de percevoir des cotisations sur une tranche de gains constamment plus grande.

Ainsi, les cotisations aux régimes des pensions du Canada et du Québec en 1974. seront perçues sur les gains variant de $700 á $6,600 et gradueront de 12 pour cent par an jusqu'à ce qu'elles atteignent la moyenne des gains des travailleurs dans le secteur industriel.

Selon le ministre Lalonde, qui accordait une conference de presse, à Ottawa, à l'issue de la réunion, les discussions ont été extrêmement fructueuses.

Il a de plus révélé que deux provinces autres que le Québec avaient l'intention de modifier le régime des allocations familiales, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick. Les provinces qui ne préeneront pas de modificatons recevront $20 par enfant.

Revenu garanti

Par ailleurs, M Lalonde et le ministre du Développement social du Manitoba, M. René Toupin, ont indiqué que l'étape de la planification du projet expérimental de revenu garanti dans cette province était à la veille d'être complétée.

Ce projet pilote permettra à quelque 2,000 familles volontaires de recevoir un revenu annuel garanti sur une période de trois ans.

Les versements pourront varier en fonction de la taille de la famille de même que du revenu familial. Le cout de cette expérience sera financé à 75 pour cent par le gouvernement fédéral.

Costonguay

Pour sa part, le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, dont c'était le chant du cygne, car il ne se présente plus aux élections provinciales du 29 octobre, n'a pas été interrogé après la deuxième journée de la rencontre.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Lalonde a admis qu'il serait extrêmement heureux de pouvoir obtenir ses services ou ses conseils.

Pour sa part, M. Toupin, du Manitoba, a accusé le gouvernement fédéral de priver cette province de revenus évalués à quelque $6 millions par année par suite du programme d'assistance publique.

Le ministre de la Santé du Québec, M. Claude Castonguay, a rencontré pour la dernière fois, son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, lors de la récente conférence fédérale-provinciale qui s'est terminée par des ententes intéressontes pour les Québécois, au niveau des rentes et des allocations familiales.

Aux USA

La politique des HLM s'est avérée erratique

TORONTO — (P. C.). — Construire des habitations pour les défavorisés a été une erreur qui a laissé le programme américain d'habitation publique dans un etat lamentable, a déclaré jeudi l'ancien secrétaire américain au logement et au développement urbain.

"Nous avons réalisé que nous ne pouvions pas régler les problèmes sociaux en plaçant les personnes ayant des problèmes dans de nouvelles habitations", a-t-il devant les membres de l'Association canadiennes des courtiers en immeuble, à Toronto.

"Il est préférable de les aider à se procurer et à entretenir le genre d'habitation qu'ils peuvent se permettre. Ainsi, le gouvernement des Etats-Unis étudie actuellement un programme d'allocations à l'habitation qui encouragera les gens à acheter le genre d'habitation qu'ils désirent".

Trudeau est satisfait de ses entretiens

PEKIN (AFP) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, et son homologue chinois, M. Chou en-Lai, se sont entretenus pendant quatre heures, vendredi après-midi, à Pekin.

Un porte-parole de la délégation canadienne a indiqué que ces entretiens, qui se sont déroules sans aucune interruption avaient exclusivement porté, comme ceux tenus jeudi, sur des questions concernant la situation internationale.

Les entretiens que doivent avoir les deux premiers ministres, dans l'après-midi de samedi, porteront, a ajouté le porte-parole, sur les problèmes des relations bilatérales entre la Chine et le Canada.

La rencontre de vendredi, entre M. Trudeau et M. Chou en-Lai était la troisième depuis l'arrivée à Pékin, mercredi, du premier ministre canadien, pour une visite officielle de sept jours, en Chine.

Les entretiens

Le porte-parole a souligné vendredi soir, que la délegation canadienne était très satisfaite du deroulement de ces entretiens.

Le porte-parole n'a pas révélé la teneur des entretiens entre les deux premiers ministres, mais il a indiqué que, parmi les sujets abordés, avait figuré notamment ceux du Moyen-Orient, de l'URSS, de l'Europe et de l'OTAN, et du Japon.

Les entretiens de samedi, qui porteront sur des questions purement bilatérales, seront hases sur les rrsultats des travaux tenus en commissions entre les parties chinoise et canadienne.

Parmi les sujets abordés par ces commissions, figurent les affaires consulaires et culturelles et celles touchant les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Ces travaux, a indiqué le porte-parole, pourraient se conclure samedi, par la signature d'un accord officiel.

Une fleur chinoise

Le premier ministre Trudeau prend plaisir à sentir les pétales d'une fleur que Mme Trudeau tient dans une de ses mains sous le regard amusé d'un membre du gouvernement chinois. (Téléphoto PC)

Les ports pourraient être restructurés

OTTAWA (P.C.) — Les représentants des Commissions des ports et des administrations portuaires ont présente, à la réunion du Conseil national des ports, deux mémoires recommandant la mise sur pied d'une nouvelle structure portuaire nationale, a annoncé vendredi le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

M. Marchand a ajouté que les provinces seront invitées à étudier et à commenter le contenu de ces mémoires.

Le premier mémoire, présenté par les présidents de toutes les administrations portuaires du Canada, met en lumière la nécessité d'établir un système portuaire regroupant tous les ports commerciaux du Canada sous une seule direction, tout en leur assurant un haut degré d'autonomie.

Le contenu du second rapport, présenté par les Commissions des ports, est similaire, mais réclame en outre l'inclusion de certains mécanismes au niveau régional pour éviter que des problèmes purement locaux ne soient complètement régionalés par une administration centrale.

M. Marchand a déclaré que le Conseil national des ports lui soumettrait bientôt des propositions de base concernant la réorganisation portuaire.

Le Conseil national des ports a été formé en 1971 afin de conseiller le ministre des Transports sur des questions touchant l'amélioration des havres et ports.

Un nouveau comité directeur de huit membres vient d'être créé afin de préparer les documents de travail de la prochaine réunion du Conseil qui se tiendra au printemps de 1974.

TARIFS DES ABONNEMENTS
(au Canada)
12 mois : $45.00 — 6 mois : $22.50
Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"
Faire parvenir votre remise

C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.
Coupon d'abonnement :
Nom :
Adresse :
Montant inclus :

horoscope

SAMEDI LE 13 OCTOBRE 1973



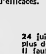
21 mars au 20 avril (Belier) — Ne perdez pas votre temps, meme si c'est un jour de congé. Le temps perdu ne se retrouve jamais. Il ne faut craindre de rencontrer l'opposition face à face.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Combinez aussi bien que possible, travail, repos et recreation. Prenez note des bonnes choses qui se presenteront aujourd'hui et constitueront de précieux souvenirs.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La compagnie de certaines personnes aura un effet tonifiant sur votre caractère, mais avec d'autres vous devrez pratiquer la tolérance.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Des vues divergentes seront à la base d'echanges d'idees fructueux. Liberez-vous de certaines obligations plutôt encombrantes qu'efficaces.



24 juillet au 23 août (Lion) — N'entreprenez pas plus de choses que vous etes en mesure d'en réaliser. Il faut envisager l'avenir avec serénité. Souriez.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous trouverez de l'énergie pour faire des travaux supplementaires. Journee profitable aux officiers de relations exterieures.



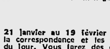
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous ne serez pas toujours d'accord avec vos collaborateurs, mais les choses finiront bien par s'arranger. Journee stimulante.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne laissez rien au hasard, faites des distinctions et des nuances afin de bien voir le fond des choses. Bonne journée dans l'ensemble et le detail.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Journée sous le signe de la cooperation. Il y aura un accord surprenant entre "l'offre et la demande", dans votre milieu.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Votre humeur aura des "hauts" et des "bas" au cours de la présente période. Evitez le surmenage dans tous les domaines.



21 janvier au 19 février (Verseau) — La lecture, la correspondance et les discussions sont à l'ordre du jour. Vous ferez des démarches qui seront couronnees de succès.



20 février au 20 mars (Poissons) — Traitez-vous mieux au cours des prochains jours, ménagez vos forces. Un incident fait jaillir des souvenirs lointains.



LA RUE DU QUEBEC, ILLUMINEE. — Quelque 120 marchands de la rue St-Gilles, à Liège, en Belgique, ont décoré leurs étalages à l'accosian du mois de la Francité, dédiant leur rue au Québec. De jour comme de nuit, la rue St-Gilles, devenue rue du Québec, rappelle les artères tortueuses et étroites de la Vieille Capitole, et son pittoresque quartier latin.

Il y a quelque temps, on a fait la **découverte d'une maison de style authentiquement normand, à Rimauski,**. On tente actuellement par taus les mayens de sauver cette maison unique en san genre au Québec.

o o o

Il est possible que les Québécois puissent se procurer leurs **vins favoris dans les épiceries.** Les membres de l'assaciatian des épiciers du Québec ont fait une demande dans ce sens au gouvernement, lars de leur récent cangrès. Et pourquoi pas?

Dans le but de familiariser le public à la musique classique et à la musique de chambre, le ministère des Affaires culturelles vient d'octroyer une subvention au mantant de **$2,010** au graupe **"Educonima Musica".** Ce trio instrumental présentera une série de 10 cancerts à Québec et dans les villes avoisinantes, d'ici le 1er novembre.

o o o

Le courriériste parlementaire **Jean-Pierre Gagnon (CKVL)** vient d'acquérir une magnifique maisan de style canadien, à St-Michel de Bellechasse.

En fin de semaine dernière, **un groupe de Normonds** étaient les hôtes de la Ville de Québec. Saus la directian de **Me Nourry,** le graupe se dirige présentement sur Régina où les visiteurs rendrant visite au régiment du Regina Rifle afin de se remémarer le débarquement de juin 1944 en Narmandie. La plupart des visiteurs sant de la ville de Caen.

o o o

L'éminent musicologue et campasiteur **Arnold Walter** a succombé samedi à une crise cardiaque. Il était âgé de 71 ans. M. Walter fut l'un des pianniers de la créatian de la Canadian Opera Campany.

o o o

Les aeuvres de **Jean-Paul Duchesne** sont présentement en mantre à l'édifice de la Salidarité.

Le **Dr Jean - Paul-Nadeau** préside le cangrès des ingénieurs forestiers qui a lieu cette semaine à Québec.

M. Yves Pratte, président du conseil et directeur général d'Air Canada, annance la naminatian de **M. Claude I. Taylor** au poste de vice - président des affaires publiques et au camité de directian de cette société aérienne.

o o o

M. Yvon De Guise de l'Hydro - Quebec vient d'être nammé président du camité national canadien de la Commission internationale des grands barrages.

o o o

Le Grand Théâtre de Québec lance sa traisième saisan de **musique de chambre.** Ces huit cancerts serant présentés les dimanches après-midi à 16h00, à la salle Louis-Fréchette.



La chance a souri à Mme Lucienne Vézina qui a récemment gagné $125,000 à Lato-Québec. On la vait ici en présence de celui qui lui a vendu san billet chanceux, M. Denis Bessette (à gauche) et de san épaux.



on dit...

... que **Raoul Roy,** écrivain vient de lancer san dernier-né **"Résistance indépendantiste 1793-1798.**

... que la jeune chanteuse de dix-huit ans, **Mimi Hétu** reçait au mains **10 demandes en mariage par semaine.** C'est un peu fart ne trauvez-vaus pas? C'est elle-même qui s'en vante.

... que **les femmes diplâmées des Universités** (sectian de Québec) sant canviées à une réunion de leur assaciation, samedi le 13 octobre, à 10 h. 00 a.m., au Cercle universitaire.

... que **Jeonnine Lévesque** connaît un franc succès au piana du restaurant la Cave au Grenier.

... que le journaliste **Eddy Labrie** passède une maison qui a été canstruite au début du XIXe siècle. Son petit bijou de maisan est située à Neuville.

... que le **Premier ministre Trudeau** aurait suivi des caurs de chinais avant de rencntrer son hamalogue de la Chine. Il paraît qu'en mantant dans l'avion qui devait le conduire à Pékin, M. Trudeau aurait lancé cette phrase sur un ton qui voulait dire: "Je m'en vais en Chine, même s'il y a des électians au Québec. Ce n'est pas man rayon, **"ping-pang-neront"** pas à me mêler de leurs affaires". Quelles chinoiserie!

... que le Théâtre Papulaire du Québec présentera la pièce **"Florence"** de Marcel Dubé, le 31 octobre au Grand Théâtre.

... que **Elisabeth Taylor** a dîné cette semaine dans un chic restaurant de Rame en campagnie de **Richard Burton,** mais qu'un parte-parole du couple a précisé qu'il n'était pas questian de récanciliatian. "Ils demeurent de très bons amis" a-t-an déclaré.

... que les directeurs d'écoles primaires d'un peu partaut au pays ont cammandé d'avance quelque 1.3 million d'exemplaires de l'auvrage intitulé **"A l'assaut de la pollution !",** tout nouveau manuel concernant la qualité du milieu, préparé par Environnement Canada.

M. Léanard Bergeron, président de **l'Institut d'Assurance de l'Est du Québec** s'adressera aux jaurnalistes lars d'une conférence de presse qui aura lieu lundi le 15 octobre au Château Frontenac.

o o o

Jomes DePreist dirigera l'Orchestre symphonique de Québec mardi prochain au Grand Théâtre. La critique américaine le reconnaît comme un des jeunes chefs les plus talentueux et prestigieux des Etats-Unis.

Plusieurs Québécois se jaindrant aux quelque 4,000 participants de la paix et de la justice, lors du congrès mondial des farces de la Paix qui se tiendra **à Moscou** du 25 au 31 octobre.

o o o

Dione Dufresne est un peu déçue de l'accueil plutôt froid que lui a réservé le public parisien à l'Olympia. Il est vrai que certaines de ces chansons sont quelque peu excentriques et "surchauffées".

o o o

Le nouveau président de la **Société des Ecrivoins canodiens,** sectian de Québec est **M. Poul Bouchord,** consul du Guatemala et professeur au département d'Histoire de l'Université Laval.

Une jeune électrice de Québec se dit bouleversée de voir qu'un politicien qui vit dans une chambre d'hâtel à $50 par jour, qui se promène dans une limousine de $9,000 et qui se déplace dans un avion qui a coûté quelques millians de dallars, puisse dans une même jaumée faire un discaurs sur l'économie... Pas bête du taut ce jugement, mais elle vieillira.

o o o

L'Office de la langue française du Québec vient de faire parvenir aux media d'infarmation un **"Vocabuloire des élections".** C'est une excellente accasion pour les membres de la presse de diffuser une terminologie correcte et appropriée et de contribuer ainsi à l'amélioration de la

C'est à une émissian spéciale d'une heure, mettant en vedette **le populaire Gilles Vigneoult** et intitulée "Je chante pour..." que sant invités à visionner les téléspectateurs le mercredi 24 octabre à 21h00 à la télévision d'Etat. C'est une praductian de l'ONF.



Le juge André Dubé, de la Cour supérieure de Québec, vient d'être nommé à la Cour d'Appel.

Plusieurs camions de l'armée sirienne ont été détruits par les troupes israéliennes vendredi alors que ces dernières continuaient leur pénétration en Syrie.

A cause de la guerre

Les pays industrialisés sont prêts à rationner

LONDRES (Reuter) — Les pays industrialisés, craignant au Proche-Orient une escalade qui conduirait à une pénurie de pétrole, se tiennent prêts à mettre en vigueur des mesures de rationnement.

Aux Etats-Unis, des allocations obligatoires de kérosène, de mazout domestique, de gas-oil et de paraffine devaient être appliquées vendredi. L'essence ne sera pas rationnée, bien que des plans de rationnement aient été mis au point.

Le plan d'allocation prévoit que les raffineries livreront aux distributeurs la même quantité de produits pétroliers que l'an dernier à la même époque, soit trois millions de barils par jour.

Déjà, avant le début des hostilités, le gouvernement avait annoncé que des allocations de carburant étaient envisagées cet hiver. Les Etats-Unis ont importé cette année plus du tiers de leur consommation pétrolière. L'Arabie séoudite, son premier fournisseur au Proche-Orient, ne vient toutefois qu'après le Canada, le Vénézuéla et le Nigéria.

La France, pour sa part, a suspendu toutes ses exportations de produits pétroliers raffinés et constitue des réserves de brut. De source autorisée à Paris, on indique qu'aucun danger de pénurie n'est à craindre pour le moment.

On précise que divers plans existent, pour faire face à toutes les situations, et que le rationnement des hydrocarbures seraient automatiquement appliqués si les livraisons de brut du Proche-Orient étaient réduites, voire interrompues. La France dispose des stocks équivalents à trois mois de consommation.

Israël concentrerait ses effectifs sur le Sinaï

Par le chroniqueur militaire de l'AFP

Les forces israéliennes ant, semble-t-il, mené à bien leur opération stratégique, qui consistait à reconquérir le Golan tombé aux mains des Syriens dans les premiers jours de la 4ème guerre du Proche-Orient. Au prix de pertes qui n'ont pu être que lourdes, devant un adversaires particulièrement combatif bénéficiant d'une supériorité en effectifs et en matériel, l'armée israélienne est parvenue à exécuter la manoeuvre de dégagement prévue.

La question qui se pose maintenant aux observateurs militaires est de savoir si les Israéliens vont tenter d'avancer en direction de Damas ou s'ils vont se retourner vers le Sinai pour essayer de rejeter les Egyptiens sur la rive occidentale du canal de Suez.

L'hypothèse d'une avance des Israéliens sur la capitale syrienne ne paraît pas très vraisemblable. En effet, pour les observateurs, en marchant sur Damas, les Israéliens risqueraient de provoquer des réactions d'autres pays arabes qui ne sont pas encore entrés d'une manière active dans le conflit.

Vers le Sinai

De leur côté, les Soviétiques pourraient être amenés à intensifier leur aide qui est déjà très importante. Aussi, tout semble indiquer que la deuxième hypothèse est la plus fondée : l'armée israélienne, une fois assurée de tenir le Golan, pourrait concentrer ses effectifs, notamment en blindés, contre les forces égyptiennes massées dans le Sinai.

La bataille décisive de cette nouvelle guerre du Proche-Orient se déroulerait donc dans le désert, où, en 1967, chars israéliens et égyptiens s'étaient déjà affrontés.

Si les Israéliens voulaient se lancer dans une nouvelle guerre de mouvement, estiment encore les observateurs militaires, il ne faudrait pas qu'ils se laissent "user" par des adversaires disposant de troupes plus nombreuses et dotés d'un armement des plus efficaces, et, pour cela, ils devraient aller vite.

Matériel soviétique

Le matériel soviétique, que ce soir pour les chars ou l'artillerie, équipe maintenant toutes les armées des pays arabes : il en découle des facilités pour les réparations du matériel et pour l'approvisionnement en munitions des unités au combat.

En outre, l'URSS, non seulement a livré des équipements standard en service dans son armée et dans les armées des pays du Pacte de Varsovie, mais a même fourni des missiles tactiques sol-sol Frog dont la portée peut aller de 15 à 40 milles.

Ces missiles, généralement installés sur un char amphibie soviétique du type PT-76, ont une charge explosive de quelque 500 kg. Ils peuvent également être dotés d'une tête nucléaire, mais, seule, l'armée soviétique a reçu cet armement.

mots croisés

Problème No 2575

HORIZONTAL

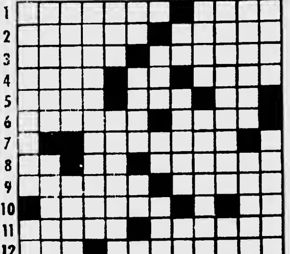
1—Devancé — Arme blanche.
2—Chose curieuse — Eclair de chaleur, sans tonnerre.
3—Court, gros et large — Chaîne de montagnes.
4—Avec empressement — Pron. pers. — Quote-part.
5—On lui doit l'avion — Et le reste — Pron. indéfi.
6—Ville d'Espagne — Orifice du rectum.
7—Alimenter.
8—Lui — Douze mois — Dernier, final.
9—Petit cours d'eau pluvial — Du verbe errer.
10—Tournera — Notre-Seigneur.
11—Blesser — Bandit des mers.
12—Mesure agraire — Epouses d'amiraux.

VERTICAL

1—Avoir, remporter l'avantage — Adj. de lieu.
2—Qui se meurt avec vitesse — Nettoyer avec un liquide.
3—Oter la rate — Dirige son coup vers.
4—Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les animaux.
5—Saison — Accordera.
6—Venu au monde — Vase de bois ou de métal propre à puiser — Terminaison.
7—Manche au tennis — Petit ruisseau — Petite pomme.
8—Voyelles — Prén. masc. — Inf.
9—Il apprit à se faire comprendre au moyen d'un langage par signes — Combinera au nitre ou salpêtre.
10—Examiner rapidement — Symb. chim.
11—Allons ci et là — Manteau sans manche.
12—Situation — Sacrifices divins.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 — et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix : $0.60.

Solution du problème No 2574

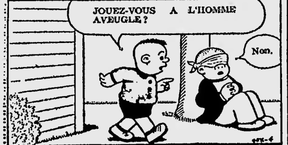


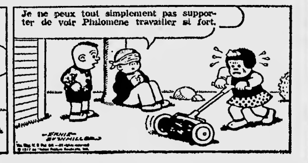
LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller





montréal

Les secteurs reprennent leur progression

Tous les secteurs ont progressé vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée. L'indice industriel et l'indice composé sont parvenus à de nouveaux sommets pour l'année.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,357,400 actions, au regard de 1,135,300 actions la veille.

Les industrielles enregistrent un gain de 3.34 et atteignent 263.91, l'indice composé progresse de 2.58 et parvient à 242.45, les banques montent de 2.04 et atteignent 280.60, les papeteries, de 1.49 et atteignent 154.17 et les services publics, de .26 et atteignent 146.24.

Comportement des valeurs

	Vend.	Jeudi
Gains	143	117
Pertes	127	102
Inchangées	74	74
Total	344	303

Canadian Arena Co., dont 36,250 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 3-4 et fermé à $14 3-4. Western Quebec Mines, dont 77,100 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté d'un cent et atteint 40 cents.

International Nickel Co. of Canada a inauguré jeudi à Sudbury ce qu'elle appelle la raffinerie de nickel "où la technologie est la plus avancée du monde". Celle-ci a été construite au coût de $140 millions. Inco a fermé vendredi à $37 1-4, en baisse de 1-8.

La plupart des titres pétroliers ont gagné du terrain en dépit d'une rumeur selon laquelle les pays arabes producteurs de pétrole sont déterminés à restreindre considérablement certaines de leurs exportations de pétrole. Texaco monte de 2 1-2 et atteint $57, Gulf Oil Canada, de 1 3-8 et atteint $33 7-8, Pan Ocean Oil, de 1 1-8 et atteint $20 1-2, Aquitaine, de 7-8 et atteint $23 3-8, Hudson Bay Oil, de 5-8 et atteint $45 3-8, Murphy Oil, de 1-2 et atteint $8 1-2, Pacific Petroleums, de 1-2 et atteint $30 1-2, Pancanadian Petroleum, de 3-8 et atteint $13 7-8, BP Canada, de 3-8 et atteint $14 5-8, Husky Oil, de 3-4 et atteint $24 5-8 et Imperial Oil, de 3-4 et atteint $45 5-8, tandis que Dome Petroleums recule de 3-4 et ferme à $36 3-4 et Petrofina Canada, de 1-2 et ferme à $25 1-2.

Dans les autres secteurs, le tableau est pas mal le même.

Falconbridge Nickel monte de 2 3-8 et atteint $80 3-8. Stelco, de 1 1-8 et atteint $34 3-4, Placer Development, de 1 et atteint $29, Distillers Corp. Seagrams, de 1 et atteint $46, Cominco, de 7-8 et atteint $36 7-8, IU International, de 7-8 et atteint $28 3-4, Asbestos Corp., de 5-8 et atteint $21 1-4 Imasco Ltd., de 1-2 et atteint $29 1-4, Consolidated Bathurst, de 1-2 et atteint $29 3-4, MacMillan Bloedel, de 1-2 et atteint $38 3-4, alors que Financial Collection Agencies recule de 1-2 et ferme à $5 5-8, Anglo-Canadian Pulp and Paper, de 3-8 et ferme à $18 1-2, The Price Co., de 3-8 et ferme à $17 3-4 et Alcan, de 1-4 et ferme à $39 1-2.

A la Bourse Canadienne, NQN Mines monte de trois cents et atteint 75 cents dans un virement de 55,400 actions, alors que Cuvier Mines recule de 10 cents et ferme à $4.75 dans un virement de 41,521 actions.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

CIL	1055	17¾	17⅝	17½
C Int Pw	900	13⅛	13	13
CI Pow	130	12⅞	12⅞	12⅞
Inv Grp A	220	11⅛	10¾	10¾
Ivaco	3000	12	11¾	12
Janock	175	0⅞	6⅞	8⅞
[illegible]				

devises étrangères

Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal.

Afrique du Sud (rand)	$1.6150
Allemagne (mark)	$0.4210
Australie (dollar)	$1 5150
Autriche (schilling)	$0 0504
Bermudes (dollar)	$1 0300
Belgique (franc)	$0 02750
Brésil (cruzeiro)	$0 1605
Bulgarie (lev)	$0 0300
Chine (yuan)	$0 5365
Danemark (couronne)	$0.1810
Espagne (peseta)	$0 0180
Etats-Unis (dollar)	$1 0070
France (franc financier)	$0.2400
Hongrie (forint)	$0 0955
Italie (lire)	$0 001812
Japon (yen)	$0.003795
Mexique (peso)	$0 0015
Norvège (couronne)	$0 1805
Pays-Bas (florin)	$0 4200
Pologne (zloty)	$0 0503
Roumanie (leu)	$0 1068
Royaume-Uni (livre str.)	$2 4800
Suède (couronne)	$0 2430
Suisse (franc)	$0 3375
Tchécoslovaquie (cour.)	$0 1000
Union soviétique (rouble)	$1.4500
Venezuela (bolivar libre)	$0 2350
Yougoslavie (dinar)	$0.0585

Cotations en devises canadiennes.

Le dollar

Le dollar américain a reculé de 1-25 vendredi à Montréal et y a fermé à $1.00 3-10 et la livre sterling y a monté de 21-100 et atteint $2.43 53-100.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-25 et atteint $0.99 7-10 et la livre sterling a monté de 3-10 et atteint $2.42 4-5.

canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm
Aquabl	400	05	05	05
Belg Stand	4025	450	430	450
Bernecam	10600	270	250	250
Bio vlin	500	55	53	55
Cine	12000	7⅞	7⅝	7¾
Com Hold	2700	215	210	210
Comodor	1450	10	0¼	9½
Cdm A	1400	525	500	500
Crowfd Al	500	275	275	275
Dnvd D	600	215	215	215
Inv Found	500	43	43	43
Isec Canada	200	135	135	135
Magnetic	1500	80	80	00
Mar Hem	1800	270	260	270
MR Rice	350	14	14	14
Old C Inv	124	150	160	150
Polcon	300	175	175	175
Prefne	500	135	130	135
Proflex	1000	110	105	105
Reprox	20700	440	420	440
SCU	100	175	175	175
SMA Inc	100	115	115	115
Ut Fund	100	52	52	52
U Fund	100	01	01	01
val Mr A	1550	220	220	220

MINES et PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm
Abitib Asb	1000	131	131	131
Abit Cop	3000	13½	13	13
Aeroil Ltd	6135	70	63	69
Amag BB	3500	6	0	6
Am Eagle	500	90	00	00
Amigo	1000	6	6.	6
Amos	2000	7	7	7
Arno	1500	4½	4½	4½
Atl Tun	2000	10½	10½	10½
Basic Res	3400	400	380	305
Buker Tic	1000	45	45	45
Beaver	27800	157	152	157
Belterc	11000	30	30	30
Bluewtr	500	250	250	250
Cabot	8000	105	187	107
Cadillac Ex	2700	100	90	100
Caliper Dev	500	8½	8½	8½
Cnn Keeley	3000	5	6	5
Connon	1500	5	5	5
Capri	2500	18	16	16
Castle Oil	900	105	105	105
Chibex	500	120	120	120
Chipman	1000	10	10	10
Com N	3000	90	80	90
Con Dev	500	48	48	48
C Louann	1500	62	60	60
Con Prop	500	7	7	7
C Tower	1000	17½	17½	17½
Cop Man	12000	15	14	14½
Credo Min	2000	7	7	7
Cuvier	41521	500	475	475
Dumgml	1000	70	70	70
Dumont	37100	40	37	38½
Emb Pet	3000	61	60	50
Expo Iron	3000	52	50	52
Fannex	3213	25	22	22
Fontana	500	5	5	5
Gaspe Q	0000	114	108	108
Gold Hk	4000	27	20	28
Grandroy	800	0	9	8
G E Res	2000	5	5	5
Gr W Min	5000	0	6	5
Gr Coast	1900	275	260	200
Hanson Mns	500	7	7	7
Hibicus	3000	160	158	150
Int Norvol	2000	17	17	17
Invictus	29200	00	85	85
Joubi	4350	44	40	40
Kallio	0500	25	20	25
Kontiki	2000	14	14	14
Lynx C Ex	1000	70	70	70
Mdonld M	1500	35	34	34
MacLan	3700	243	242	243
Mal Hygd	450	300	300	300
Maybrun	1000	19	19	19
Menorah	2000	11	10½	10½
Mujo Mines	2000	10	9	9
Min Res	4210	155	150	150
Min Ore	1000	3	3	3
Mt Eagle	2000	20½	29	20½
Mt Laur U	500	05	05	85
More	33000	20	15½	15½
Mt Jamie	9500	16	16	16
M Pleas	3000	24½	24	24½
Muscoch	0000	41	39	41
N Insco	6050	70	69	70
NA Asb	1000	14	14	14
NA Rare	3000	17	17	17
Norsem	5000	33	33	33
NQN Min	55400	75	72	75
Panaca	4500	20	19	10
Phoenix	400	320	300	320
Que Expl	1000	82	52	52
Q Antim	2500	4	4	4
Que Uran	32500	35	32	35
Queenstn	500	23	23	23
Roy Agns	23618	08	01	80
Sherrit	700	18¼	10¼	18¼
Sil Stack	2000	10	16	15
Silv Sum	1000	5	5	5
Slocan	1000	81	80	80
S Dufault	7500	17	18	17
Stand Gld	500	19	19	10
Stafrd	5500	01	81	81
Sturgeon	1000	42	42	42
Subco	1500	5	6	0
Tagami	1500	5	8	8
Timrod	2500	18	10	15
Torcan	660	6½	6½	8½
Twent C	300	140	140	140
U Asbca	500	310	310	310
viking Res	10500	580	600	575
W Q Mn	77100	41	38½	40
West Hill	1000	15	15	16
Wh Star	20000	36	32	33
zinat Mines	1700	6	5	5

Total des ventes: Industrielles: 633,980; Mines et Pétroles: 710,-506.



Plusieurs camions de l'armée sirienne ont été détruits par les troupes israéliennes vendredi alors que ces dernières continuaient leur pénétration en Syrie.

A cause de la guerre

Les pays industrialisés sont prêts à rationner

LONDRES (Reuter) — Les pays industrialisés, craignant au Proche-Orient une escalade qui conduirait à une pénurie de pétrole, se tiennent prêts à mettre en vigueur des mesures de rationnement.

Aux Etats-Unis, des allocations obligatoires de kérosène, de mazout domestique, de gas-oil et de paraffine devaient être appliquees vendredi. L'essence ne sera pas rationnée, bien que des plans de rationnement aient été mis au point.

Le plan d'allocation prévoit que les raffineries livreront aux distributeurs la même quantité de produits pétroliers que l'an dernier à la même époque, soit trois millions de barils par jour.

Déjà, avant le début des hostilités, le gouvernement avait annoncé que des allocations de carburant étaient envisagées cet hiver. Les Etats-Unis ont importé cette année plus du tiers de leur consommation pétrolière. L'Arabie séoudite, son premier fournisseur au Proche-Orient, ne vient toutefois qu'après le Canada, le Vénézuéla et le Nigéria.

La France, pour sa part, a suspendu toutes ses exportations de produits pétroliers raffinés et constitue des réserves de brut. De source autorisée à Paris, on indique qu'aucun danger de penurie n'est à craindre pour le moment.

On précise que divers plans existent, pour faire face à toutes les situations, et que le rationnement des hydrocarbures seraient automatiquement appliqués si les livraisons de brut du Proche-Orient étaient réduites, voire interrompues. La France dispose des stocks équivalents à trois mois de consommation.

Israël concentrerait ses effectifs sur le Sinaï

Par le chroniqueur militaire de l'AFP

Les forces israéliennes ont, semble-t-il, mené à bien leur opération stratégique, qui consistait à reconquérir le Golan tombé aux mains des Syriens dans les premiers jours de la 4ème guerre du Proche-Orient. Au prix de pertes qui n'ont pu être que lourdes, devant un adversaires particulièrement combatif bénéficiant d'une supériorité en effectifs et en matériel, l'armée israélienne est parvenue à exécuter la manoeuvre de dégagement prévue.

La question qui se pose maintenant aux observateurs militaires est de savoir si les israéliens vont tenter d'avancer en direction de Damas ou s'ils vont se retourner vers le Sinai pour essayer de rejeter les Egyptiens sur la rive occidentale du canal de Suez.

L'hypothèse d'une avance des israéliens sur la capitale syrienne ne paraît pas très vraisemblable. En effet, pour les observateurs, en marchant sur Damas, les Israéliens risqueraient de provoquer des réactions d'autres pays arabes qui ne sont pas encore entrés d'une manière active dans le conflit.

Vers le Sinai

De leur côté, les Soviétiques pourraient être amenés à intensifier leur aide qui est déjà très importante. Aussi, tout semble indiquer que la deuxième hypothèse est la plus fondée: l'armée israélienne, une fois assurée de tenir le Golan, pourrait concentrer ses effectifs, notamment en blindés, contre les forces égyptiennes massées dans le Sinai.

La bataille décisive de cette nouvelle guerre du Proche-Orient se deroulerait donc dans le désert, où, en 1967, chars israéliens et égyptiens s'étaient déjà affrontés.

Si les Israéliens voulaient se lancer dans une nouvelle guerre de mouvement, estiment encore les observateurs militaires, il ne faudrait pas qu'ils se laissent "user" par des adversaires disposant de troupes plus nombreuses et dotés d'un armement des plus efficaces, et, pour cela, ils devraient aller vite.

Matériel soviétique

Le matériel soviétique, que ce soir pour les chars ou l'artillerie, équipe maintenant toutes les armees des pays arabes: il en decoule des facilités pour les réparations du matériel et pour l'approvisionnement en munitions des unités au combat.

En outre, l'URSS, non seulement a livré des équipements standard en service dans son armée et dans les armées des pays du Pacte de Varsovie, mais a même fourni des missiles tactiques sol-sol Frog dont la portée peut aller de 15 à 40 milles.

Ces missiles, généralement installés sur un char amphibie soviétique du type PT-76, ont une charge explosive de quelque 500 kg. Ils peuvent également être dotés d'une tête nucléaire, mais, seule, l'armée soviétique a reçu cet armement.

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

C'est la première occasion que nous avons d'essayer cette machine ...

Vous êtes un homme intelligent. nous pourrions utiliser quelqu'un comme vous ...

Stupide, vous préférez ceci?

CREAK CREAK

Travailler avec de la vermine comme vous!

Non, arrêtes!

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

JOUEZ-VOUS A L'HOMME AVEUGLE?

Non.

Je ne peux tout simplement pas supporter de voir Philomène travailler si fort.

mots croisés

Problème No 2575

HORIZONTAL

1—Devaucé — Arme blanche.
2—Chose curieuse — Eclair de chaleur, sans tonnerre.
3—Court, gros et large — Chaîne de montagnes.
4—Avec empressement — Pron. pers. — Quote-part.
5—On lui doit l'avion — Et le reste — Pron. indéfi.
6—Ville d'Espagne — Orifice du rectum.
7—Alimenter.
8—Lui — Douze mois — Dernier, final.
9—Petit cours d'eau pluvial — Du verbe errer.
10—Tournera — Notre-Seigneur.
11—Blesser — Bandit des mers.
12—Mesure agraire — Epouses d'amiraux.

VERTICAL

1—Avoir, remporter l'avantage — Adj. de lieu.
2—Qui se meurt avec vitesse — Nettoyer avec un liquide.
3—Oter la rate — Dirige son coup vers.
4—Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les animaux.
5—Saison — Accordera.
6—Venu au monde — Vase de bois ou de métal propre à puiser — Terminaison.
7—Manche au tennis — Petit ruisseau — Petite pomme.
8—Voyelles — Prén. masc. — Inf.
9—Il apprit à se faire comprendre au moyen d'un langage par signes — Combinera au nitre ou salpêtre.
10—Examiner rapidement — Symb. chim.
11—Allons ci et là — Manteau sans manche.
12—Situation — Sacrifices divins.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: $2.00 — et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: $0.60.

Solution du problème No 2574

montréal

Les secteurs reprennent leur progression

Tous les secteurs ont progressé vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée. L'indice industriel et l'indice composé sont parvenus à de nouveaux sommets pour l'année.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,357,400 actions, au regard de 1,135,300 actions la veille.

Les industrielles enregistrent un gain de 3.34 et atteignent 263.91, l'indice composé progresse de 2.58 et parvient à 242.45, les banques montent de 2.04 et atteignent 280.60, les papeteries, de 1.49 et atteignent 154.17 et les services publics, de .26 et atteignent 146.24.

Comportement des valeurs

	Vend.	Jeudi
Gains	143	117
Pertes	127	102
Inchangées	74	74
Total	344	303

Canadian Arena Co., dont 36,250 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 3-4 et fermé à $14 3-4. Western Quebec Mines, dont 77,100 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté d'un cent et atteint 40 cents.

International Nickel Co. of Canada a inauguré jeudi à Sudbury ce qu'elle appelle la raffinerie de nickel "où la technologie est la plus avancée du monde". Celle-ci a été construite au coût de $140 millions. Inco a fermé vendredi à $37 1-4, en baisse de 1-8.

La plupart des titres pétroliers ont gagné du terrain en dépit d'une rumeur selon laquelle les pays arabes producteurs de pétrole sont determinés à restreindre considérablement certaines de leurs exportations de pétrole. Texaco monte de 2 1-2 et atteint $57, Gulf Oil Canada, de 1 3-8 et atteint $33 7-8, Pan Ocean Oil, de 1 1-8 et atteint $20 1-2, Aquitaine, de 7-8 et atteint $23 3-8, Hudson Bay Oil, de 5-8 et atteint $45 3-8, Murphy Oil, de 1-2 et atteint $8 1-2, Pacific Petroleums, de 1-2 et atteint $30 1-2, Pancanadian Petroleum, de 3-8 et atteint $13 7-8, BP Canada, de 3-8 et atteint $14 5-8, Husky Oil, de 3-4 et atteint $24 5-8 et Imperial Oil, de 3-4 et atteint $45 5-8, tandis que Dome Petroleums recule de 3-4 et ferme à $36 3-4 et Petrofina Canada, de 1-2 et ferme à $25 1-2.

Dans les autres secteurs, le tableau est pas mal le même.

Falconbridge Nickel monte de 2 3-8 et atteint $80 3-8, Stelco, de 1 1-8 et atteint $34 3-4, Placer Development, de 1 et atteint $29, Distillers Corp. Seagrams, de 1 et atteint $46, Cominco, de 7-8 et atteint $36 7-8, IU International, de 7-8 et atteint $28 3-4, Asbestos Corp., de 5-8 et atteint $21 1-4 Imasco Ltd., de 1-2 et atteint $29 1-4, Consolidated Bathurst, de 1-2 et atteint $29 3-4, MacMillan Bloedel, de 1-2 et atteint $38 3-4, alors que Financial Collection Agencies recule de 1-2 et ferme à $5 5-8, Anglo-Canadian Pulp and Paper, de 3-8 et ferme à $18 1-2, The Price Co., de 3-8 et ferme à $17 3-4 et Alcan, de 1-4 et ferme à $39 1-2.

A la Bourse Canadienne, NQN Mines monte de trois cents et atteint 75 cents dans un virement de 55,400 actions, alors que Cuvier Mines recule de 10 cents et ferme à $4.75 dans un virement de 41,521 actions.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Cn A	36250	15	14¾	14¾—	¾
Al A	34554	40	39⅜	38½—	¼
Rp C	26700	440	420	440	20
Price	23704	18⅛	17¾	17¾—	⅜
In N	23460	37¾	37	37¼—	⅛
Fn N	23210	6	5½	5⅝—	½
B CN	22014	19¼	18⅜	18	½
Asbs	19674	22	20⅝	21¼	⅝
Celns	15800	6⅛	6	0⅛	⅛
M Fr	13715	20⅛	25¾	25⅞	⅛

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
W Q	77100	41	39½	40	1
NQ M	55400	70	72	75	3
Cuvr	41521	500	475	475	—10
Dmnt	37100	40	37	30½—	½
More	33000	20	15½	15½—	4½

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	9700	14⅝	14⅜	14⅜
Alt Gas T	11828	12	11⅞	12
Alcan	34554	40	39⅜	39½
Algoma St	11390	21¾	21⅛	21⅛
Anglo Cn	1300	18¾	18½	18½
Angl C	75	27⅝	27	27½
Aquitaine	721	23⅜	23	23⅜
Argus C	235	14¼	14¼	14¼
Asbestos	19624	22	20⅝	21¼
Astral	200	170	170	170
Bank Mtl	3990	18¾	10⅝	18⅝
Bank NS	1245	38¾	36¼	38¼
Banq CN	22614	18¼	18⅞	19
Bq Deprg	800	18¾	18½	18½
Bq Pv Cnn	900	16	15¾	16
Baton	100	10	10	10
Bell Canad	2673	42	41¾	41¾
BM RT	250	13¾	13¾	13¾
Bombrder	450	310	300	300
Border C	5950	270	250	270
BP Cnn	100	14⅝	14⅝	14⅝
Brnscan	823	19½	19⅜	10½
BC Forest	1200	24	23¾	24
Brinco	1115	5⅜	5¼	5⅜
CAE Ind	1425	10¼	10⅛	10⅛
Cnmp	500	0¾	9⅝	9¼
Can Cem L	559	14⅜	14⅛	14⅛
C Pnck	1000	22	22	22
Cnn Perm	100	21¼	21¼	21¼
CSL pr	100	420	420	420
C Arena	36250	15	14¾	14¾
Cdn Brew	1286	430	425	425
Cdn Cnble	5600	17⅛	17⅛	17⅛
C Cel	1900	8	7⅞	8
C Found	100	10	10	10
C Im	7928	30¾	30½	30½
CIL	1855	17¾	17⅜	17½
C Int Pw	800	13⅛	13	13
CI Pow	130	12⅞	12⅞	12⅞
C javin	6903	15⅜	15	15
C Marconi	100	390	390	390
CPI pr	6028	34	33⅝	34
CP Invc	6400	390	375	380
Can Tire A	200	56½	56½	56½
C vickers	212	16	16	16
Cantol	100	8	8	8
CP Ltd	8207	17⅛	16⅞	17
Celanese	15500	6⅛	6	8⅛
Cent Dyn	2500	176	170	170
Chrysler	3000	25	24¾	24⅞
Cockfield	3000	25	24¾	24⅞
Cominco	6230	37¼	36½	36⅞
Con Bnth	5405	29⅞	20½	29¾
Cons Gas	7200	15¾	15⅝	15⅝
Con Glass	1200	9¼	9¼	8¼
Corpex	500	7	8½	7
Cr zell A	110	20½	26½	26½
Crush Intl	100	12⅞	12⅞	12⅞
Dalhny A	500	7	7	7
Danmont	1700	95	95	95
Distl Seng	7311	46	45⅛	46
Domo Pete	750	37¾	36¾	36¾
Dofasco	1560	32⅛	32	32
Dom Glass	100	13	13	13
Dom Store	1100	13⅞	13¾	13¾
D Textile	10075	10¾	10½	10¾
Domtar	7318	26	25⅝	26
Donohue	200	10	10	10
Du Pont	180	31⅝	31¼	31¼
Ea Svgs	1000	17⅝	17⅝	17⅝
Enamel B	1000	215	215	215
Fairviwe	700	21	20⅝	20⅝
Fal Nick	2010	81½	70¼	80⅜
Fin Coll	23110	6	5½	5¾
Fraser	220	24½	24½	24½
Gaz Metr	866	465	460	465
Genstar L	500	18⅞	18¾	18⅞
GH St	400	7¼	7¼	7¼
GL Paper	285	29½	29½	29½
G Plains	1000	28	28	28
Guar Trst	147	12¾	12¾	12¾
Gulf Can	11525	34	32⅞	33⅞
Hard Crp A	200	7¾	7¾	7¾
Heitmon	1839	120	115	115
Heltmn U	660	8⅞	8⅞	8⅞
Hollinger	200	49	49	49
Home A	450	49⅝	49⅛	49⅜
Huds Bay	3295	29	28½	28¾
H Bay Co	2760	20⅞	20½	20⅞
HB Oil Gas	1900	45½	45	45⅜
Husky Oil	3400	25	24⅝	24⅝
IAC	1575	19⅛	19	10⅛
Imp Oil	8114	40½	45¼	45⅝
Imasco Ltd	650	29¾	29¼	29¼
Inlnnd Gas	200	10⅛	10⅛	10⅛
Int Nickel	22560	37¾	37	37¼
IU Int	10300	28⅞	28	28¾
IU Int	200	68	68	68
Intpr Pipe	2725	24⅜	24	24
Inv Grp A	220	11⅛	10¾	10¾
Ivaco	3000	12	11¾	12
janock	175	8⅞	6⅞	6⅞
Labatt	5963	26	25¼	26
Labatt	350	26	25¾	25¾
Loeb M	800	5¼	5⅛	5⅛
Logistec C	200	410	400	400
Maclarn A	1400	29½	29½	29½
Mac HA	7000	13½	13½	13½
MB Ltd	8015	38¾	38¼	38¾
Maislin	125	8⅝	8⅝	8⅝
March Un	100	210	210	210
Martim E	100	11¼	11¼	11¼
Mnss Fer	13715	20⅛	26¾	25⅞
Melchers	1000	7½	7¼	7½
Mercantl	2193	25⅝	25⅞	26
Miersyst	1317	8½	8⅜	8⅜
Molson A	9000	25⅝	25⅜	25½
Mnt Trst	200	18½	18½	18½
Monre	5734	54	53¾	54
Morse A	160	16	16	16
Morse B	155	16⅛	18⅛	16⅛
Multi Ac	100	8	8	8
Murphy	300	8½	8½	8½
Nfld LP	400	11¾	11½	11¾
Noran	6550	56½	55½	56½
Nordair	300	470	460	460
Nor Ctl G	2550	10½	10⅜	10⅜
N W Sp	105	5¼	5¼	5¼
Oshawa A	1300	8⅜	8⅜	8⅜
Pac Pete	3600	30½	30	30½
Panenn	600	14	13⅞	13⅞
Pan Ocean	11802	20½	19⅝	20½
Peopl St	1050	12⅛	12	12
Petrofina	300	25¾	25½	25½
Placer	7000	29	28	29
Popidnr	125	210	210	210
Pow Corp	11835	13¼	12⅞	13¼
Pow C	1690	13½	13¼	13½
Price Com	23704	18⅛	17¾	17¾
Provigo	400	8¼	8¼	8¼
Quebcor	2900	15½	15¼	15½
GSP Ltd	900	16	15¾	15¾
Rapid D	800	6	8	0
Redpa	4000	20	26	28
Rio Algom	450	29½	20½	29½
Rolland	850	0½	9⅜	9⅜
Royal Bank	2721	38	37½	38
Royal Trst	6061	28¾	28	28½
Schneider	1000	13	13	13
Scot Lasal	405	265	260	260
Shell Can	10825	20	19¾	19¾
Simpsons	3476	9½	9⅜	0½
Simpsons S	7832	13⅝	13½	13⅝
Southnm	140	30¼	30¼	30¼
Steel Can	3620	34¾	34	34¾
Steinbg A	950	23½	23⅜	23½
Sup Elec	100	170	170	170
Sys Dem	8200	17⅛	17	17⅜
Tele C	7200	0	9	9
Texaco	550	57	54½	57
Thom Nes	100	13½	13½	13½
Trmont	2500	280	280	280
Tor Dm Bk	1772	37	36¾	37
TD Rlt	165	435	435	435
Tot Pet A	105	000	680	680
Tr Can PL	1101	33	33	33
Tr C C	000	45¼	45	45
Trans Mt	700	17	18¾	16¾
Trvway	200	6¼	[illegible]	6¼
Trizec Crp	5000	24⅜	24⅛	24⅜
Unican Sec	1600	420	410	420
[illegible]				

J.-G. Delagrave — Olivier Samson

Barry & McManamy

Courtiers en valeurs

Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

132 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC — TEL.: 692-1262

devises étrangères

Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal.

Pays (devise)	Taux
Afrique du Sud (rand)	$1.5150
Allemagne (mark)	$0.4210
Australie (dollar)	$1.5150
Autriche (schilling)	$0 0504
Bermudes (dollar)	$1 0300
Belgique (franc)	$0 02750
Brésil (cruzeiro)	$0 1665
Bulgarie (lev)	$0 0300
Chine (yuan)	$0 5365
Danemark (couronne)	$0 1810
Espagne (peseta)	$0.0180
Etats-Unis (dollar)	$1 0070
France (franc financier)	$0.2400
Hongrie (forint)	$0 0955
Italie (lire)	$0 001812
Japon (yen)	$0.003795
Mexique (peso)	$0 0015
Norvège (couronne)	$0 1805
Pays-Bas (florin)	$0 4200
Pologne (zloty)	$0 0503
Roumanie (leu)	$0 1668
Royaume-Uni (livre str.)	$2 4000
Suède (couronne)	$0 2430
Suisse (franc)	$0 3370
Tchécoslovaquie (cour.)	$0 1000
Union soviétique (rouble)	$1.4580
Venezuela (bolivar libre)	$0 2350
Yougoslavie (dinar)	$0.0585

Cotations en devises canadiennes.

canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm
Aquabl	400	05	95	85
Belg Stand	4925	450	430	450
Berncam	10600	270	250	250
[illegible]				

MINES et PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm
[illegible]				

Total des ventes: Industrielles: 633,960; Mines et Pétroles: 710,806.

Le dollar

Le dollar américain a reculé de 1-25 vendredi à Montréal et y a fermé à $1.00 3-10 et la livre sterling y a monté de 21-100 et atteint $2.43 53-100.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-25 et atteint $0.99 7-10 et la livre sterling a monté de 3-10 et atteint $2.42 4-5.

marché des obligations

Marché montréalais des obligations.

A long terme : Canada en hausse de 1-8; provinces aucun changement; sociétés aucun changement.

A court terme : Canada en hausse de 5 cents.

Les prix ont été en général à la hausse cette semaine à la Bourse canadienne des obligations et l'activité a été considérable sur ce marché. Le court terme a enregistré des gains variant entre 25 et 30 cents, le moyen et le long terme sont restés en général inchangés et les valeurs des compagnies ont monté d'environ un quart de point.

Burns Bros. and Denton Ltd. dit que beaucoup doutent fort que les taux d'intérêt aient atteint leurs sommets.

Et Bank Credit Analyst s'attend à ce que le marché des obligations à long terme fasse preuve de vigueur au cours des prochaines semaines.

Enfin Wood Gundy Ltd. estime que les taux du court terme vont continuer un certain temps encore à être relativement élevés.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 5-8 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

AVIS

Léon Cloutier
St-Joseph cté Beauce
Permis 2779-A

M. Léon Cloutier a l'intention de déposer à la Commission des Transports de Québec la demande suivante:

Transport des joueurs et supporteurs du club hockey de St-Frédéric et Tring-Jonction à l'aréna de Ste-Marie et ce durant la saison de hockey 1973-74.

Toute partie intéressée peut porter à opposition à cette demande dans les quatre jours de la première parution.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY,
945, rue Wolfe,
C.P. 9244, Ste-Foy,
QUEBEC 10e
G1K 7R9

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est donne par le soussigné, directeur général de la Commission Scolaire Regionale de Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 10 septembre 1973, que des soumissions sont par les présentes demandées pour les travaux d'entretien ménager de l'école suivante :

Pavillon Le Normand
(projet 10-1273)
1088, de l'Eglise, Ste-Foy,
Quebec 10e.

Toute personne intéressée pourra obtenir les details complets, ainsi que les conditions établies, au bureau du régisseur de l'approvisionnement, M. André Brousseau, 945 rue Wolfe, C.P. 9244, Sainte-Foy, Quebec 10e, G1K 7R9.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à 945 rue Wolfe, Sainte-Foy, Quebec 10e, jusqu'à seize heures trente (16:30) le 29 octobre 1973, sous enveloppe scellée portant la mention "SOUMISSION"; elles seront ouvertes à seize heures trente (16:30), le même jour.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un cheque visé de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre pour la durée du contrat. Ce chéque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale de Tilly, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale de Tilly.

La visite des lieux se fera de 16:00 heures à 17:00 heures, le 19 octobre 1973. Depart du bureau de l'administration, 945 rue Wolfe, Ste-Foy.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY NE S'ENGAGE A ACCEPTER NI LA PLUS BASSE, NI AUCUNE DES SOUMISSIONS; ELLE SE RESERVE EGALEMENT LE DROIT D'ACCORDER DES PARTIES DE CONTRATS, SI ELLE LE JUGE A PROPOS.

Donné à Ste-Foy, ce 10e jour d'octobre 1973.

Jean-Claude Lofleur, L.L.L.,
Secrétaire général.

VILLE DE VILLENEUVE
QUEBEC

DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Villeneuve demande des soumissions pour des travaux de construction d'aqueduc, égout et voirie. Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formule de soumissions au bureau des Ingénieurs-Conseils de la ville, HALLISSEY ET ASSELIN, 285, chemin Ste-Foy, Québec 6e, Qué., moyennant un dépôt de $50.00 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'Hôtel de Ville, jusqu'à vingt (20.00) heures, heure locale, le jeudi 25 octobre 1973.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

DANIEL LECLERC
Secrétaire-trésorier

la ville de quebec

Service des travaux publics

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées : "OFFRE POUR LE DENEIGEMENT DES RUES DU DISTRICT CHARLESBOURG-OUEST", et adressées au Greffier de la Ville, chambre 313, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à lundi, le 22 octobre 1973, à ONZE HEURES A.M. (11:00 heures) (heure avancée de l'Est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des Travaux Publics, à la chambre 446.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
PIERRE-F. COTE, avocat

Québec, le 11 octobre 1973.

Dow Jones

Titres	ouv	haut	bas	ferm.	chang.	stocks
Indus.	980 13	991 80	972 00	978 63	+2.50	2,201 000
Trans.	183 73	185 82	181 45	183.11	+0.08	481,800
Utils	102 02	103 04	102 28	103 00	+0.10	288,700
65 Stocks	290.31	301.74	295.65	297.07	+6.56	2,011,500

Denrées

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral des produits laitiers.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage : blanc, 69.5; jaune, 70.6.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, No 1, en sac, 37 1-2 à 41 la livre; procédé par rouleau No 1, en sac, 37 3-4 à 39; pour nourrissage, en sac, 34 à 36 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, .32 à .34 la livre; poudre de lait, 7; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, .34 à .35

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants, en boite d'une douzaine : A-extra-gros, 85.6; A-gros, 80.6; A-moyens, 76.5; A-petits, 60.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec : A-extra-gros, 83; A-gros, 78; A-moyens, 74; A-petits, 58; A-pee-wee, 35.

Pommes de terre : prix de gros, patates nouvelles du Québec, .68 à .71 le 10 livre, $1.60 à $1.75 le 25 livres, $2.75 à $3 le 50 livres; N.-B., .69 à .71 le 10 livres, $1.65 à $1.80 le 25 livres, $2.90 à $3.10 le 50 livres; I.P.E., .76 à .78 le 10 livres, $1.75 à $1.90 le 25 livres, $3 à $3.15 le 50 livres.

PROVINCE DE QUEBEC,
CITE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil Municipal de Montmagny, à son assemblée spéciale du 10 octobre 1973, a adopté le règlement No 425 décrétant les travaux dans les développements Couture, Médard, 6e Rue Ouest et Secteur Est et l'emprunt nécessaire pour les exécuter.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est, par les présentes, convoquée et sera tenue vendredi, le 19 octobre 1973, à 7.00 heures p.m., en l'Hôtel de Ville, et que là, et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs et pris par eux en considération, conformément à la Loi.

Donné à MONTMAGNY, ce onzième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-treize.

YVON LEMAY,
GREFFIER.

PROVINCE OF QUEBEC,
CITY OF MONTMAGNY

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Municipal Council at a meeting held on the 10th day of October 1973, has adopted by-law No 425 enacting works for the developments Couture, Médard, 6e Rue Ouest and Secteur Est and the necessary loan to make them.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is now deposited on the office of the clerk, in the City Hall, where all interested parties may take communications of same during office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that a meeting of the electors who are proprietors of taxable immovables is hereby and will be held on Friday, the 19th day of October 1973, at 7.00 p.m., in the City Hall, there and then the said by-law will be submitted to the said electors and taken by them into consideration according to the Law.

GIVEN at Montmagny, this eleventh day of October 1973.

YVON LEMAY,
CLERK.

Fonds mutuels

	Off.	Dem.
Beaubran	5.25	5.70
Fonds Desjardins A	4 62	—
Fonds Desjardins B	4 26	—
Growth Oil and Gas	31 01	—
Investors Growth	12.73	13.92
Investors Intl Mutual	7 37	8 06
Investors Japanese	8 00	8.75
Investors Retirement	5 89	8 44
Provest Mutual	9.82	10.73
Provident Mutual	8 01	8.76
Provident Stock	8.59	7.21
Radisson	2 50	—
Aerofund	1.32	1.46
A.G.F. Japan	12.45	13.00
A.G.F. Special	320	—
All Canadian Com	7.52	8.17
All Canadian Div	7.06	0 65
All Canadian Ven	3.07	4.31
All Canadian 4000	5.21	5.66
All Canadian Energy	4.31	4.63
American Growth	5.01	6.49
Andrea Equity	5.72	6.25
Associate Investors	0 24	6.30
Canada Growth a	0 35	6.88
Canagex	11.80	12 85
Cdn Gas Energy	15.75	17 31
Cdn Investment	5.40	5.92
Cdn Scudder	5.55	5 55
Cdn Security Growth	5.62	6.18
Cdn South Afrn Gald	8 69	0.50
Cdn Trusteed	4.90	5.48
Capital Growth	12 00	13 09
x-Chase Fund	9 59	10 48
Commonwealth Intl	15.03	16 52
Commonw. Intl Lev	3.08	4.37
Commonw. Venture	7.42	8.15
Corporate Investors	8.57	7.22
Corporate Inves Stock	5.50	6 04
x-Dreyfus Inc.	11.78	12.01
x-Dreyfus Intl	12.16	13.33
Eaton Viking	6 55	7.12
Educator's Equity	0.10	8 52
Entarea Investment	8.70	7.36
Executive Fund Cda	0.71	7.35
Executive Intt Inv	1.65	—
x-Fidelity Trend	26 05	28 47
Fonds Collectif A	8.16	8.82
Fonds Collectif B	5 49	6.60
Fonds Collectif C	8.47	9.26
Fonds P.E.P.	3.58	3.00
GIS Compound	10.95	12.04
GIS Income	3.77	4.15
Growth Equity	3.17	8.98
Guardian Enterprise	1.02	1.13
Guardian Growth	8.02	—
Harvard Growth	0.78	0.78
Industrial Equity	3 03	4.21
Industrial Growth	10.62	11.67
International Growth	0.33	6.06
Keystone Cda	7.76	8.51
x-Keystone Cust K 2	6 36	8.08
x-Keystone Cust S 1	23.04	25.25
x-Keystone Cust S 4	4.06	5.43
x-Keystone Polaris	4.12	4.50
x-Lexington Research	14.73	16.10
x-Manhattan	4.09	4 47
Moritime Equity	3.21	3.50
Martborough	5.22	5.70
Mutual Accumulating	5.36	6.00
Mutual Bond	16 65	11.71
Mutual Growth	4.06	4.46
Mutual Income	5.39	—
Notrusco	17.18	17.78
Natural Resources	5.30	5.82
N.W. Equity	0.75	7.42
N.W. Canadian	6.00	6.66
N.W Growth	5.76	9.33
x-One William Street	17.72	17.72
x-Oppenheimer	3.10	3.85
Pacific Dividend	9.07	—
Pacific U.S.	4.60	—
Pension Mutual	3.89	3.89
Phillips, Hager, North	15.93	15.03
Planned Resources	4.81	5.29
Prudential Growth	7.16	7.82
x-Putnam Growth	11.82	12.92
Regent Growth	10.07	11.07
Regent Venture	4.57	5.02
Royfund	7.20	7.88
Sav Inv Pret et Rev	7.45	8 10
Sav Inv om Pret	10.86	12.04
Scudder North Amer.	5.53	8 53
Speculators	7.39	8.09
Taurus Fund	4.15	4.55
x-Tech	7.07	7.95
Templeton Growth	8.33	9.12
Timed Investment	3.22	—
United Accumulative	5.43	6.01
United Accumul. Ret	5.77	6.34
United American	1.80	1.90
United Horizon	2.56	2.01
United Venture	3.58	3.83
United Venture Ret	5.14	5.65
Univer. Savings Equity	8.33	9.10
Xanadu Fund	3.70	3.70
Mass Inves. Growth	13.85	15.14
Wellington Funds	11.63	12.60

X—Fonds américains.

bénéfices nets

Financial Collection Agencies Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $250,970, au regard de $387,843.



Les Arabes changent leurs dollars

ZURICH (Reuter) — Les pays arabes producteurs de pétrole semblent avoir commencé à convertir en d'autres devises leurs énormes avoirs en dollars, indique-t-on vendredi, de source bancaire à Zurich.

La même opinion est exprimée à Londres sur le marché des changes où on interprète cette initiative comme une mesure de précaution.

En effet, si les pays arabes décidaient de réduire ou de suspendre leurs exportations pétrolières pour exercer des pressions sur les Etats-Unis dans le cadre des hostilités au Proche-Orient, Washington pourrait décider de geler les capitaux détenus en dollars aux Etats-Unis par les pays arabes.

Les cambistes de Londres indiquent toutefois que les ventes de dollars se font sur une échelle réduite car le cours de la devise américaine ne s'est raffermi vendredi face aux principales monnaies européennes, livres sterling et franc français exceptés.

Pour les cambistes, si les pays arabes convertissent en sterling leurs avoirs en dollars, c'est en raison du contrôle des changes, moins strict sur la livre que sur le deutschmark ou le franc suisse.

Les taux d'intérêt sur les dépôts en sterling sont en outre plus élevés que sur les autres monnaies européennes.

Le redressement du franc français face au dollar est plus difficile à expliquer, dit-on de même source, tout en notant qu'un achat important de francs français — plusieurs milliards — mercredi, à Zurich, a causé le déclin du dollar.

Pour quelques agents de change, ces francs seraient employés à des achats d'armes. Ceci n'a pas été confirmé à Paris.

Les réserves arabes

On estime que les réserves en dollars de l'Arabie séoudite, du Koweit, du Qatar de l'Union des émirats arabes auront atteint, d'ici la fin de l'année, 9 milliards de dollars. Ce chiffre, selon quelques prévisions, pourrait s'élever à 100 milliards de dollars en 1980.

Cette énorme quantité de capitaux constitue une grave menace potentielle pour le système monétaire international. De nombreux experts financiers estiment que les pays arabes, s'ils le décidaient, seraient en mesure de miner les efforts menés pour restaurer la stabilité du système.

dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Abitibi Paper Co. Ltd., l'action priv. à 7 1-2 p.c. de la série A, 93 3-4 cents, le 1er déc. aux actionnaires inscrits le 1er nov.

Combined Insurance Co. of America, 11 cents US et un supplément de trois cents, le 21 nov. aux actionnaires inscrits le 26 oct.

Hollinger Mines Ltd., 40 cents, le 30 nov. aux actionnaires inscrits le 2 nov.

International Mogul Mines Ltd., 12 1-2 cents — semestriel — le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 1er déc.; l'action privilégiée à six p.c. de la série A, 30 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 15 déc.

Labrador Mining and Exploration Co. Ltd., 45 cents et un supplément de 10 cents, le 23 nov. aux actionnaires inscrits le 2 nov.

AVIS

Prenez avis que Yvon Gaudreault s'adressera à la Commission de Transport du Québec, afin d'obtenir un permis spécial de remorquage des remorques appartenant à Transport A. Cayer Inc., de La Pocatière. Selon les clauses C à MM du permis 7041-V émis en faveur de la dite Cie., toutes personnes désirant faire opposition à la présente demande, devra le faire dans les quatre jours de la date de première parution du présent avis.

St-Hilaire, De Blois et Al,
Procureurs du requérant

AVIS

Prenez Avis que la Cie Transport A. Cayer de La Pocatière, s'adressera à la Commission de Transport du Québec, afin d'obtenir un permis spécial, afin que ces remorques puissent être transportées par Y. Gaudreault. Le tout, selon les clauses C à MM du Permis 7041-V, émis en sa faveur par la commission des transports du Québec. Toutes personnes désirant faire opposition à la présente demande devra faire opposition dans les quatre jours de la première parution du present avis.

St-Hilaire, De Blois et Al,
Procureurs de la requérante

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 15-974
COUR SUPERIEURE
BANQUE NOUVELLE-ECOSSE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 124, rue St-Pierre, Québec 2,
demanderesse
vs
CLAUDE CARON, autrefois résidant à 2276, Chemin Ste-Foy, app. 700, Québec, et maintenant de résidence et domicile inconnu,
défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans : le journal "à propos" en langue française, et dans le journal "Quebec Chronicle Telegraph", en langue anglaise.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

Bureau du protonotaire
le 9 octobre 1973
Vraie copie
Des Rivières, Paquet,
procureurs de la demanderesse
RICHARD MERCIER,
P.A.C.S.D.Q.



M. Gerald Ford, R-Mich., a été nommé hier vice-président des Etats-Unis par le président Richard Nixon. On sait que M. Spiro Agnew a "démissionné" de ce poste cette semaine après avoir plaidé coupable à une accusation de fraude.

Gérald Ford choisi vice-président des E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a annoncé vendredi soir qu'il avait choisi M. Gerald Ford, représentant du Michigan et chef de la minorité républicaine à la Chambre, comme vice-président des Etats-Unis en remplacement de M. Spiro Agnew qui a démissionné mercredi.

M. Ford est né en 1913 à Omaha, dans le Nebraska, où son père était fabricant de peinture.

A la suite du divorce de ses parents, il vint habiter avec sa mère à Grand Rapids, dans le Michigan où, après ses études secondaires, il s'inscrivit à l'université du Michigan.

Ses talents de footballeur lui permirent d'entrer à la faculté de Droit de Yale d'où il sortit licencié en 1941. Il n'eut pas le temps d'exercer bien longtemps son métier d'avocat puisqu'il s'engagea dans la marine où, pendant 47 mois, il fit campagne dans le Pacifique et fut démobilisé comme capitaine de corvette.

Il fut élu à la Chambre des représentants pour la première fois en 1948 et, depuis, n'a cessé de représenter la circonscription de Grand Rapids à Washington.

Membre de plusieurs commissions, il fut élu en 1965 leader du groupe républicain de la Chambre où il a la réputation de mener ses partisans comme une équipe de football. Il est marié depuis 1948 et il est le père de trois garçons et d'une fille.

Nixon devra remettre les bandes

WASHINGTON (Reuter) — La Cour d'appel fédérale a décidé vendredi que le président Nixon devait mettre à la disposition de la justice les enregistrements de conversations à la Maison blanche, réclamée par M. Archibald Cox, procureur spécial de l'affaire du Watergate.

Cette décision va provoquer un jugement historique de la Cour suprême dans les semaines ou les mois à venir, car il ne fait aucun doute que le président va faire appel.

La Cour d'appel fédérale a retenu, avec quelques modifications, la décision du juge de district John Sirica de demander au président de mettre à sa disposition les enregistrements de façon à ce qu'il puisse déterminer en privé si ceux-ci doivent être remis à M. Cox.

La Cour fédérale a suspendu son jugement pour cinq jours de façon à permettre le dépôt d'un appel devant la Cour suprême.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 89-476
ROMEO VACHON INC.,
demanderesse
vs
M. BOIVIN CONSTRUCTION INC.,
défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu de la loi, à 10 heures de l'avant-midi, ce 23e jour d'octobre 1973 au No 93, Père-Giroux, Villeneuve.

Les dits biens meubles et effets consistant en : pupitres, machine à écrire, machine à calculer, paymaster, filière, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 13 octobre 1973
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 89-476
IN THE PROVINCIAL COURT
ROMEO VACHON INC.,
plaintiff
vs
M. BOIVIN CONSTRUCTION INC.,
defendent

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendent seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 23 th day of October 1973, at 93 Père-Giroux, Villeneuve.

The said moveables and chattels consisting in : Desks, adding machine, paymaster, files, etc.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973
GREGOIRE ROYER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 105-030
DANS LA COUR PROVINCIALE
ADRIEN DROUIN,
demandeur
vs
LOUIS-ALPHONSE NADEAU,
défendeur
et
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA REGION DE LEVIS,
mis-en-cause

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 25 Route Trans Canada, Lévis.

Les dits biens consistent en : 1 automobile de marque Chevelle.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
J.-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : 105-030
IN THE PROVINCIAL COURT
ADRIEN DROUIN,
plaintiff
vs
LOUIS-ALPHONSE NADEAU,
defendent
and
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA REGION DE LEVIS,
mis-en-cause

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon, on the October 23th, 1973, at 25 Route Trans Canada, Lévis.

The said goods and chattels consist of : 1 Chevelle automobile.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
J.-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 05-272
DANS LA COUR PROVINCIALE
LOUIS BLANCHET,
demandeur
vs
LAVAL MARTEL,
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 25 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 1615 de la Capricieuse, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : mobilier de salon, table, téléviseur couleur, laveuse automatique, sécheuse automatique, etc.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, 13 octobre 1973
A. BLAIS,
Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE
CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-272
IN THE PROVINCIAL COURT
LOUIS BLANCHET,
plaintiff
vs
LAVAL MARTEL,
defendent

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Execution de Bonis will take in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 25th day of October 1973, at 1615 de la Capricieuse, Québec.

The said moveables and chattels consisting in : living-room furniture, tables, colour television, automatic wash-machine, automatic airdryer, etc.

The whole according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973
A. BLAIS,
Bailiff Superior Court.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-010
DANS LA COUR PROVINCIALE
QUEBEC TYPESETERS INC.,
demanderesse
vs
YVES CANTIN,
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 24 octobre 1973, à dix heures de l'avant-midi, à 4410 des Roses, app. 102, Orsainville.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Piano droit, set de salon, téléviseur, radio stéréos, laveuse, sécheuse, etc.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE
CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 103-010
IN THE PROVINCIAL COURT
QUEBEC TYPESETERS INC.,
plaintiff
vs
YVES CANTIN,
defendent

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 24th day of October 1973, at Orsainville, 4410 des Roses st. apt 102.

The said moveables and chattels consisting in : Piano, chesterfield, TV set, stereo, etc.

The whole according to law.

QUEBEC, October 13th 1973
LOUIS GIROUX,
Bailiff Superior Court.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 101-672
DANS LA COUR PROVINCIALE
LA VILLE DE QUEBEC
demanderesse
vs
GEORGES LEMIEUX
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 23e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, au 540, boul. Père-Lelièvre, Ville Vanier.

Les dits biens consistent en : 1 camion GMC, 1 camion White, 1 camion Inter.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 101-672
IN THE PROVINCIAL COURT
LA VILLE DE QUEBEC
plaintiff
vs
GEORGES LEMIEUX
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in his case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on October 23th 1973, at 540, Père-Lelièvre Blvd, Ville Vanier.

The said goods and chattels consist of : 1 GMC truck, 1 White truck, 1 Inter truck.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE ROBERVAL
No 32-348
DANS LA COUR SUPERIEURE
Dame EDDY SIMARD,
était demanderesse
vs
GASTON BOULANGER,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la demanderesse saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public le 25e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 44, rue Robbin, Neufchâtel.

Les dits biens consistent en : Téléviseur, chesterfield, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC le 13 octobre 1973
LECLERC & LECLERC, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF ROBERVAL
No 32-348
IN THE SUPERIOR COURT
Lady EDDY SIMARD,
was plaintiff
vs
GASTON BOULANGER,
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the plaintiff seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on the October 25th 1973 at 44 Robin Street, Neufchâtel, Qué.

The said goods and chattels consist of : T.V., chesterfield, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, October 13th, 1973
LECLERC & LECLERC, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 93-746
DANS LA COUR PROVINCIALE
EDOUARD BARBEAU
demandeur
vs
DAME MARCEL LEVESQUE
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour d'octobre 1973, à 11.30 heures de l'avant-midi, au 18, Du Beau Site, appt 4, Lauzon.

Les dits biens consistent en : 1 stéréo de marque Garrord, 1 téléviseur R.C.A. Victor.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 93-746
IN THE PROVINCIAL COURT
EDOUARD BARBEAU
plaintiff
vs
DAME MARCEL LEVESQUE
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 11.30 o'clock in the forenoon on October 23th, 1973 at 18, Du Beau Site, apt. 4, Lauzon.

The said goods and chattels consist of : 1 Garrard stereo, 1 R.C.A. Victor television.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 97-048
DANS LA COUR PROVINCIALE
J.-V. HALLE INC.,
demanderesse
vs
VALLIER DUMONT,
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 25 octobre 1973, à dix heures de l'avant-midi, à Laval, 14 de la Fabrique, a/s Garage Verret

Les dits biens meubles et effets consistant en : Moto japonaise (125), tondeuse à gazon.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE
CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 97-848
IN THE PROVINCIAL COURT
J.-V. HALLE INC.,
plaintiff
vs
VALLIER DUMONT,
defendent

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 25th day of October 1973, at Laval, 14 de la Fabrique st. C/O Garage P. Verret.

The said moveables and chattels consisting in : moto japonaise (125), tondeuse à gazon.

The whole according to law.

QUEBEC, October 13th 1973
LOUIS GIROUX,
Bailiff Superior Court.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 100-649
DANS LA COUR PROVINCIALE
SHELL CANADA LTD.,
demanderesse
vs
EMILIEN VACHON,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 24e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 435 boulevard Valcartier, Château-d'eau, P.Q.

Les dits biens consistent en : 1 automobile de marque Météor et ses accessoires.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : 100-649
IN THE PROVINCIAL COURT
SHELL CANADA LTD.,
plaintiff
vs
EMILIEN VACHON,
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon, on October 24th, 1973, at 435 Valcartier Blvd., Château-d'Eau, P.Q.

The said goods and chattels consist of : 1 Météor with his accessories.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 104-033
DANS LA COUR PROVINCIALE
DONAT ASSELIN,
demandeur
vs
STRATO CONSTRUCTION INC.
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 25e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 135, des Cèdres, suite 101, Québec.

Les dits biens consistent en : 1 machine à écrire Adler, 2 bahuts, 3 bureaux, fauteuils, machines à additionner, etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : 104-033
IN THE PROVINCIAL COURT
DONAT ASSELIN,
plaintiff
vs
STRATO CONSTRUCTION INC.
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon, on October 25th, 1973, at 135, des Cèdres, suite 101, Québec.

The said goods and chattels consist of : 1 typewriter Adler, 2 buffets, 3 desks, chesterfields, 1 adding machine, etc...

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 93-424
DANS LA COUR PROVINCIALE
GERMAIN MATTE,
demandeur
vs
GEORGES LEMIEUX,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 540, Père-Lelièvre, Ville Vanier.

Les dits biens consistent en : 1 camion GMC, 1 camion White, 1 camion Inter.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : 93-424
IN THE PROVINCIAL COURT
GERMAIN MATTE,
plaintiff
vs
GEORGES LEMIEUX,
defendent

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction of 11 o'clock in the forenoon on October 23th, 1973, at 540, Père-Lelièvre, Ville Vanier.

The said goods and chattels consist of : 1 GMC truck, 1 White truck, 1 Inter truck.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 97-862
DANS LA COUR PROVINCIALE
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM,
demanderesse
vs
ANDRE BEDARD,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 24e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 93, des Lilas ouest, Québec.

Les dits biens consistent en : 1 téléviseur 26" Admiral, 1 divan.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : 97-862
IN THE PROVINCIAL COURT
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM,
plaintiff
vs
ANDRE BEDARD,
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction of 10 o'clock in the forenoon on October 24th, 1973, at 93 west, des Lilas Street, Québec.

The said goods and chattels consist of : 1 Admiral television 26", 1 divan.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : C-292 B
DANS LA COUR MUNICIPALE DE BEAUPORT
LA VILLE DE BEAUPORT,
demanderesse
vs
GOSSELIN CONSTRUCTION INC.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 25e jour d'octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 555, du Fleuve, appts. 19, 10, 14, 9 et 3, Beauport.

Les dits biens consistent en : frigidaires, poêles, divans, etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 13 octobre 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No : C-292 B
IN THE MUNICIPAL COURT OF BEAUPORT
LA VILLE DE BEAUPORT,
plaintiff
vs
GOSSELIN CONSTRUCTION INC.,
defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 12 o'clock in the forenoon on the October 25th, 1973, at 555, du Fleuve, apts 19, 10, 14, 9 et 3, Beauport.

The said goods and chattels consist of : Stoves, frigidaires, divans, etc...

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, October 13th, 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

AVIS

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DE LA VILLE ET DE LA RÉGION DE QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
(SECTIONS URBAINES)

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES d'inscription, de radiation et de correction, à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS JUSQU'AU SAMEDI 13 OCTOBRE 1973, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ARTHABASKA
Président: GILLES MAILHOT

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour ARTHABASKA:
  859 sud, boul. Bois-Francs
- b) Pour PLESSISVILLE:
  1912, rue Saint-Louis
- c) Pour PRINCEVILLE:
  13, rue Mailhot
- d) Pour VICTORIAVILLE:
  551 ouest, rue Notre-Dame
  233 nord, boul. Bois-Francs
  191 est, rue Notre-Dame
  (bureau du président)

BEAUCE-NORD
Président: GUY CRÊTE

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour BEAUCEVILLE:
  École de Léry
- b) Pour SAINTE-MARIE:
  Centre récréatif
  80, Place de l'Eglise
  (bureau du président)

BEAUCE-SUD
Président: LOUIS-LUC ROY

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour SAINT-GEORGES:
  Hôtel de Ville
- b) Pour SAINT-GEORGES-OUEST:
  Hôtel de Ville
- c) Pour SAINT-PROSPER:
  Salle paroissiale

BONAVENTURE
Président: PAUL-HENRI LEBLANC

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CARLETON:
  Roland-H. Landry
  Rue Principale
- b) Pour NEW RICHMOND:
  147, boul. Perron

CHARLESBOURG
Président: ADRIEN CLOUTIER

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CHARLESBOURG:
  635, 63e Rue Est
  7435, avenue Trudelle
  Sous-sol de l'Eglise
  Saint-Rodrigue
  1re Avenue
  7985, 1re avenue
  (bureau du président)
- b) Pour NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES:
  1360, rue Auclair
- c) Pour ORSAINVILLE:
  1480, rue des Platanes
- d) Pour partie de QUÉBEC (Charlebourg-Quest):
  24, rue Saint-Maurice

CHARLEVOIX
Président: JEAN-LOUIS BOULIANNE

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour BAIE-SAINT-PAUL:
  Centre cultural
  Boulevard Fafard
- b) Pour CLERMONT:
  87, [illegible] Notre-Dame
- c) Pour SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ:
  9548, avenue Royale
- d) Pour LA MALBAIE:
  95, Le Courtois
  (bureau du président)

CHAUVEAU
Président: ROLAND DURAND

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour ANCIENNE-LORETTE:
  1584, du Bosquet
- b) Pour BELAIR:
  1221, rue Admiral
- c) Pour SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES:
  490, 3e Rang Ouest
- d) Pour SHANNON:
  321, boul. Jacques-Cartier
- e) Pour LORETTEVILLE:
  103, rue Saint-Maurice
  260, boul. Bastien
  (bureau du président)
- f) Pour partie de QUEBEC:
  60, rue L'Heureux (Neufchatel)
- g) Pour partie de SAINTE-FOY:
  2453, rue Notre-Dame

DUPLESSIS
Président: GUY ROY

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour GAGNON:
  12, 20e Rue
- b) Pour PORT-CARTIER:
  3, 1re Rue
- c) Pour SCHEFFERVILLE:
  138, rue Gagnon
- d) Pour SEPT-ILES:
  39, des Epinettes
  598, rue Dequen
  32, rue Leventoux
  (bureau du président)

FRONTENAC
Président: GÉRARD BÉRUBÉ

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour BLACK-LAKE:
  139, rue Saint-Georges
- b) Pour THETFORD MINES:
  63, 7e rue, Est
  226, rue Damers
  716, rue Desrosiers
- c) Pour DISRAËLI:
  490, rue Champlain
  (bureau du président)

GASPÉ
President: LUDGER GAGNÉ

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CHANDLER:
  Hôtel de Ville
- b) Pour GASPÉ:
  Centre Colombien
- c) Pour PERCE:
  Horse Shoes Cabins
- d) Pour RIVIERE-AUX-RENARDS:
  Mme Marie-Marthe Ste-Croix

JEAN-TALON
Président: MARC CARON

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour partie de SILLERY:
  1910, rue Sheppard
- b) Pour partie de QUEBEC:
  490, rue Prévost
  1444, rue De Montmorency
  371, rue Jeanne d'Arc
  661, rue Saint-Cyrille Ouest
  835, rue Saint-Cyrille Ouest
  (bureau du président)

KAMOURASKA-TÉMISCOUATA
President: ADALBERT ANCTIL

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CABANO:
  Mme Adrien Fraser
- b) Pour DEGELIS:
  520, avenue Leclerc
- c) Pour LA POCATIÈRE:
  403, 5e Avenue

LÉVIS
Président: CHARLES ST-HILAIRE

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CHARNY:
  646, 10e rue
- b) Pour LAUZON:
  251, rue Saint-Joseph Est
- c) Pour LÉVIS:
  33, avenue Bégin
- d) Pour SAINT-DAVID-DE-L'AUBERIVIÈRE:
  3, rue Labrie
- e) Pour SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN:
  35, rue des Bouleaux
  (bureau du présidant)

LIMOILOU
Président: ÉMERY FOURNIER

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour partie de GIFFARD:
  2230, avenue Deblois
- b) Pour SAINT-MICHEL-ARCHANGE:
  Habitat 2525
- c) Pour partie de QUEBEC:
  2130, 25e rue
  644, 4e avenue
  784, 22e rue
  60, rue Godbout Est
  1820, rue Maufils
  Centre Monseigneur Marcoux
  1885, rue de la Canardière
  (bureau du président)

LOUIS-HÉBERT
Président: MICHEL BERIAU

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour partie de SILLERY:
  Pavillon Parent
  Université Laval
- b) Pour partie de SAINTE-FOY:
  890, rue Moreau
  763, rue Desrosiers
  2891, rue Valmont
  3113, rue Montreux
  1300, rue Chambly
  833, avenue De Mons
  (bureau du président)

MATANE
President: YVAN DESROSIERS

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour CAP-CHAT:
  Jos. J. Gaudreault
  Cap-Chat-Est
- b) Pour SAINTE-ANNE-DES-MONTS:
  475, boul. Sainte-Anne
- c) Pour MATANE:
  299, rue Saint-Jérôme
  (bureau du président)

MATAPÉDIA
President: OSCAR BOUCHARD

Pour les électeurs des endroits suivants seulemant:
- a) Pour AMQUI:
  101, rue des Forges
- b) Pour MONT-JOLI:
  63, rue de la Gare

MONTMAGNY-L'ISLET
President: PIERRE FAFARD

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour MONTMAGNY:
  232, rue des Ecores
- b) Pour SAINT-JEAN-PORT-JOLI:
  Paul Desrosiers
  Rue du Quai
- c) Pour SAINT-PAMPHILE:
  Conrad Bois
  Rue Principale

MONTMORENCY
President: FERDINAND POULIOT

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour BEAUPORT:
  21, rue Déziel
- b) Pour CHÂTEAU-RICHER:
  8208, avenue Royale
- c) Pour COURVILLE:
  2351, avenue Larue
- d) Pour partie de GIFFARD:
  3565, avenue Royale
- e) Pour MONTMORENCY:
  4142, boul. Sainte-Anne
- f) Pour VILLENEUVE:
  10, rue Tanguay

PORTNEUF
Président: ME JEAN-PAUL ROUX

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour DONNACONA:
  200, rue de l'Eglise
- b) Pour PONT-ROUGE:
  6, avenue Laflamme
- c) Pour SAINT-RAYMOND:
  220, rue Saint-Joseph
  (bureau du président)

RIMOUSKI
President: ANDRE MICHAUD

Pour les électeurs de la ville de RIMOUSKI seulement
133, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
467, La Salle
166, rue Saint-Germain Est

RIVIÈRE-DU-LOUP
Président: LOUIS BLANCHET

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour TROIS-PISTOLES:
  Madame Germaine Turcotte
  Rue Morin
  Face à la Sûreté Provinciale
- b) Pour RIVIÈRE-DU-LOUP:
  506, rue Lafontaine
  Chambre 310
  562, rue Lafontaine
  (bureau du président)

TASCHEREAU
Président: LUCIEN ST-LAURENT

Pour les électeurs d'une partie de QUEBEC seulement:
265, rue Saint-Germain
259, rue de la Salle
20, rue Sainte-Ursule
382, rue Saint-Olivier
Centre Durocher
290, rue Carillon
Salle 6
(bureau du président)

VANIER
Président: JEAN-PAUL NOLIN

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
- a) Pour partie de QUEBEC:
  31, rue Bourdon, App. 1
  1750, rue Desmeules
  230, rue Anna
  1300, rue Mariveault
  145, rue Lafrance
- b) Pour VANIER:
  122, avenue Plante
  (bureau du président)

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

Dans la ville de Québec, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (art. 104-2).



PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Marie

Colore ce dessin. Il est fait de formes géométriques.

Combien y a-t-il de o cercles ? ___ ▭ rectangles ? ___
□ carrés ? ___ △ triangles ? ___

pyramides

tambour

beurre

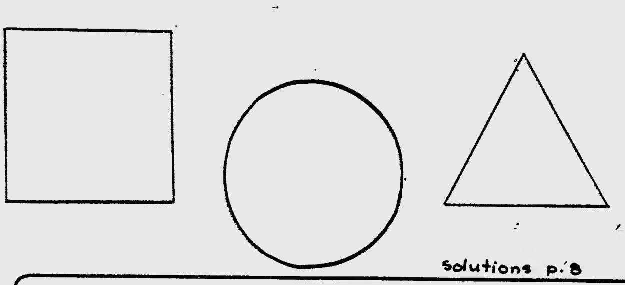
bloc

Peux-tu associer ces formes?

Découpe cette forme le long des lignes extérieures. Peux-tu en faire un grand carré en donnant seulement deux coups droits de ciseaux ? Il faut utiliser toute la surface.

A B C D E F G H I J

A l'aide de ces formes, fais des dessins :



solutions p. 8

A quel fruit ou légume te font penser ces formes?

o _ _ _ _ _
p _ _ _ _ (fruits)

c _ _ _ _ _ _ (légume)

r _ _ _ _
b _ _ _ _ _ _ _ _ _ (légumes)

b _ _ _ _ _ (fruit)
c _ _ _ _ _ _ _ _ _ (légume)

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premier. mots d'une annonces PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.
Annonces à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numeros de casier ... $1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptees jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.
En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant paye pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payee dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires. 38, Desjardins, Quebec. Tél.: 522-3813.
37317 28-9 (24fs) 105

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — VENTE ET REFINANCEMENT. — Consultez avec confiance: GUY MARCOTTE — Société Immobilière Québec Métropolitain courtier. Tél. rés.: 687-2099 — Bureau: 529-0047
37432 29-9 (24 fs) 130

SI VOUS DEMENAGEZ
A QUEBEC BIENTOT
consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 529-8121
1 37110 25-8
37322 29-9 (5. au 20-10) 130

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
pour ventes et achats
D'IMMEUBLES
ET COMMERCES
TRUST GENERAL
DU CANADA
La plus importante Société de Fiducie canadienne-française
2 ave Chauveau, Qué. 688-0630
37139 29 9
(L.Merc.S. au 24-10) 130

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous; 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr., "Courtiers". — Tél.: 529-6178.
1 37104 25-8
(j.v.s. au 20-10) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER Au 640, St-Jean. Tél.: 524-3571.
3 37030 17-8 (48 fs) 135

ESPACE DE BUREAUX A LOUER. Au 640, St-Jean. Tel.: 524-3571.
37629 13-10 (48 fs) 135

Conviendraient pour médecins, comptables, assurances, hommes d'affaires ou autres, chauffé, éclairé, stationnement, tapis. Tél.: 683-9330, 623-5125
37613 11-10 (24 fs) 135

150 Commerces à vendre

Limoilou — Epicerie-boucherie. Logement 4 pieces, stationnement, gros chiffre d'affaires - $60,000. Comptant $20,000. Immeubles Canadiens, courtiers. Tél.: 529-6178.
37665 13-10 (15 fs) 150

214 Cours Enseignement

Ecole Bluteau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux: dactylographie (méthode rapide 4 mois). 473, Canardière. — Tél.: 524-3215.
37456 30-9 (24 fs) 214

LES DANSEURS "DU ROCHER"
Tél.: 522-5681
37357 21-9 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630.
37455 29-9 (24 fs) 226

226 Extermination (vermine)

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. — 1451, 3ème Avenue, Québec. — Tél.: 522-1661.
1 37220 6-9
(l.j.s. au 5-11) 226

247 Réparation, Entretien

GUILLOT INC.
Pour vos travaux de rénovation, d'électricité, plomberie, chauffage, appelez: 661-9211.
37280 22-9 (d.j.v.s. au 2-11) 247

REPARATIONS DE MAISON
Votre maison a-t-elle besoin de réparation? Couvertures, clapboard, aluminium, dalles, etc... Estimation gratuite. Tél.: 842-0553.
37575 6-10) 1 ms) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Quebec. Tél.: 529-8479.
37628 13-10
(mar.j.s. au 6-12) 247

250 Réceptions -restaurants

AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigerie. Tél.: 651-2440.
37466 29-9 (25 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055.
1 37214 8 9
(l.mer.s. au 7-11) 250

253 Salons de beauté

CLINIQUE
d'Electrolyse "Terry", Consultation gratuite. Poils superflus definitivement disparus. Soirs: 7 h. 30 à 9 h. — Samedi, 9 h. a.m. à 5 h. p.m. T.A. Cody E.D., 730, Myrand, app. 1, Ste Foy. Tél.: 683-1877
37669 13-10 (6 fs) 253

256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation medicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. — Tel.: 524-5181.
37321 25-9 (mar.j.s. au 20-10) 256

AUBE
ESTAMPES
SCEAUX DE CORPORATIONS
746, RACINE, QUEBEC
TEL.: 524-2783
1 37260 (22-9) (13-10) 256

309 Chambres à louer

Chambre à louer, avec permis de cuisine. — Tél.: 527-2607.
37663 (13-10) 1 fs) 306

331 Logements à louer (Limoilou)

Limoilou — 2245, Cardinal-Villeneuve, 3 pièces, chauffé, bain. Libre 1er novembre, $80.00. — Tél.: 524-8531.
37664 13-10 (24 fs) 331

333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038.
3 37059 17-8 (48 fs) 334

340 Logements à louer (Banlieue)

3450 Chemin St-Louis
Appartement luxueux à louer. 4½ pièces, foyer, piscine intérieure, vue sur le fleuve, etc. Tél.: 522-2731 jour — 651-5499 soir.
37631 12-10 (3 fs) 341

SOCIETE
D'HABITATION
DU QUEBEC
Place des Thuyas
Orsainville
Logements de 2 chambres à coucher
Exemple :
REVENU familial mensuel de $400.
Famille 2 enfants
Loyer selon échelle de la SHQ $85.
Déduction pour enfants $4.00
Déduction additionnelle (services) $3.00
Loyer à payer $78.00
Accessible aux visiteurs tous les jours de 9h. à 5 h.
Pour information :
626-5675
1 — 37279 19-9
(Dim.Merc.Sam. au 11-11) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038.
37622 13-10 (48 fs) 341

le 640 St-Jean
COMPLEXE DOMICILIAIRE
AU COEUR DE QUEBEC
A proximité de la Colline Parlementaire
OCCUPATION IMMEDIATE
1½ · 2½ · 3½ · 4½ pièces semi-meublées ou meublées.
Vous y trouverez, pour votre confort, * piscine intérieure * bain tourbillon * casse-croûte * restaurant * buanderie * salle de réception * foyer spacieux et casier personnel * service de vestiaire pour les résidents * o le service de concierge de 24 heures * à l'épreuve du feu * appartements insonorisés * ascenceurs automatiques aux étages supérieurs * ascenceurs séparés pour les stationnements * fenêtres panoramiques solaris * groupe électrogène en cas d'urgence * service de télécâble * service d'incinérateur * système de contrôle incendie électro signal * systeme de musique d'ambiance * système d'interphone * tapis mur à mur * cuisinière et réfrigérateur de couleur * mobilier de luxe * sauna.
INF.: 529-5038 — 524-3571
4 37201 1-9
(l.mer.v.s. au 17-10) 341

350 Maisons à louer

Duplex — Neufchâtel, 5 pièces, 3 chambres et salon avec tapis, près écoles et centre d'achats. Tél.: 842-2721
37598 10-10 (24 fs) 350

350 Maisons à louer

MAISON A LOUER
Duplex à louer — rue de la Paix, Ancienne-Lorette, flambant neuf, 5½ pièces, 3 chambres, salle à dîner, cuisine et salle de bain, libre immédiatement. Tel.: 849-3185
37574 6-10 (12 fs) 350

360 Maison à vendre

Bungalow à vendre, 9 pièces, situé 290 ouest, Jean-Talon, Charlesbourg, Québec, terrain 100x100, grandeur de maison 26x40, sous-sol fini avec bar, près église, écoles, centre d'achats, autobus. — Léo-Paul Brodeur Inc. code 819-567-4129.
37433 28-9 (24 fs) 360

Banlieue — Maison à construire, livrable 1er mai 1974, taux 9%, choix de modeles, tél.: 842-3038
37460 29 9 (14 fs) 360

Neufchâtel — Maison jumelée, pouvant avoir rabais fédéral et provincial, Tel.: 842-3038
37462 29-9 (14 fs) 360

Loretteville — Maison jumelée, facade brique, pres église et écoles, prix occasion, Tél.: 842-3038
37459 29-9 (14 fs) 360

Aubaine — Neufchâtel, maison de 5 pièces, pres des centres d'achats, écoles, rue asphaltée, Tél.: 842-3038
37461 29-9 (14 fs) 360

BEAUPORT
Beauport — Site enchanteur, maison 25 x 40, prix abordable, Tél.: 842-3038
37452 29-9 (14 fs) 360

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Tres bon état, acompte $5,000. Tél.: 523 5352.
37465 1-10 (24 fs) 360

ST-CHARLES - GARNIER-SILLERY. Entre St-Louis et Laurier, cottage 8 pièces, dont 4 chambres $32,500. Henri Sansfaçon Tél.: 658-3078 Cartier courtier. Tél.: 681-6389.
37448 29-9 (24 fs) 360

CHARLESBOURG
Charlesbourg — Prés écoles et terrain de jeux, maison 25 x 40, prix abordable. Tél.: 842-3038
37453 29-9 (14 fs) 360

MAISON DE CAMPAGNE
Ste-Hénédine, comté de Dorchester, 9 pièces, très propre, avec grand terrain si désiré. Bonnes conditions. — Tel.: 935-3300.
37549 5-10 (12 fs) 360

Maison à vendre
Lac Beauport
Lac Beauport, 6 pièces, située près centre de ski. Conditions à discuter. Prix: $12,500. — Tel.: 849-3843 — 683-2031.
37618 12-10 (6 fs) 360

391 Terrains à vendre

Terrain Commercial
Charlesbourg
Coin 1ère Avenue et 80ème Rue
13,600 pieds carrés
$1.90 le pied
Directement du propriétaire
Tél.: 683-2031 · 849-3843
37527 4-10 (12 fs) 391

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3978.
1 37206 4-9 (48 fs) 391

LAC BEAUPORT
Terrains situés près centre de skis, prix .25¢ le pied. Tél.: 849-3843 683-2031.
37416 26-9 (24 fs) 391

396 Terres à vendre

Terre à vendre - 100 arpents en bois mou, rivière, peu de defrichement; autre terre de 178 acres, bois mou et bois franc. — Tel.: 596-2637.
37615 11-10 (5 fs) 396

411 Antiquités

A vendre, armoire en pin, pointes de diamant, horloge grand-père, poêle à 2 ponts, s'adresser: M. Germain Blais, Aston Jonction cté Nicolet, Tél.: 226 3315
37611 11-10 (3 fs) 411

432 Clavigraphes

LIRETTE DACTYLO SERVICE, location, vente, service toutes marques machines à écrire, caisses enregistreuses, calculateurs électroniques, surplus gouvernement. 124 boulevard L'Ormière, Neufchâtel. Tél.: 842-4425 ou 842-9257.
1 37039 16 8
(j.v.s. au 13-10) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
37319 29-9 (24 fs) 432

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphe Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
37318 28-9 (24 fs) 432

A.B. Machines Inc.
CONSEILLER en machines de bureau ordinaire. 485 boul. Langelier. — Tél.: 525-4692.
37533 4-10 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc... Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
37391 30-9 (24 fs) 435

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes. Mado-Laine Enr. 317, 51e Rue ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 628-0420.
37496 3-10 (24 fs) 435

Manteau de fourrure en rat musqué naturel (genre tailleur) parfaite condition, 16 ans ou 18 ans — $75.00. Tél.: 656-9674.
37619 12-10 (3 fs) 435

Ski Bombardier T N T 340, 1971, presque neuf. — Tél.: 523-0089.
37670 13-10 (3 fs) 435

441 Divers demandés

Un étudiant achèterait Bandes Dessinées neuves ou usagées de tout genre, dans un but de recherche. Tel.: 656-1828
37612 11-10 (3 fs) 441

456 Matériaux de construction

DEMOLITION
Portes, fenetres, plomberie, chauffage, chaufle-eau à l'huile. — Tél.: 872-1225.
37550 7-10 (25 fs) 456

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltée, 4 BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
1 37343 28-9 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

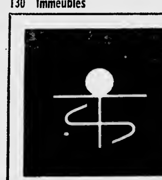
Ménage neuf 1974
Style canadien, complet, à vendre $2095. Tel.: 667-4343.
1 37389 25-9 (24 fs) 459

Ménage neuf 1974
Style colonial complet à vendre $1695. Tel.: 661-7969.
37388 25-9 (24 fs) 459

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108 — 626-7150.
37624 12-10 (24 fs) 459

MENAGE NEUF 1974
ESPAGNOL
Ces meubles sont neufs et garantis. Comprenant: un poêle McClary-Easy, 30 pouces, automatique, 1974. Un réfrigérateur McClary-Easy, 2 portes, 1974. Un set de salon Espagnol, 4 places, Airfoam capitonné, 2 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de coin, une lampe de table en velours Espagnol, Un set de chambre 72 pouces, 2 miroirs ajustables, Espagnol, 3 morceaux, 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", un sommier et un matelas. Un set de cuisine 5 morceaux Espagnol, en bois de noyer, un pot à fleurs. Le tout laissé à $1595. Aucun comptant. Entreposage et livraison gratuits. Pour informations, Québec, Tel.: 667-5100.
37387 25-9 (24 fs) 459

130 Immeubles



Pour vos transactions immobilières
Vente — Achat
Financement
ALFRED ST-HILAIRE
Courtier en immeubles
2585 boul. Laurier — 653-9107
37667 13-10 (s.l. au 5-11) 130

petites annonces

459 Meubles à vendre

VENTE DE RENOVATION
CROTEAU LTEE
175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC
525-8155, 525-9426, 529-4223
Face église Jacques-Cartier
Meubles emballés, neufs, poêles 220, $129.77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses $139.77. Mobiliers de chambre $99.77, etc... Divans $67.97, divan-lits $157 ou chesterfield, 2 morceaux. Mobilier de cuisine $37.77, etc... etc. Entreposage, livraison gratuite. Aucun comptant - 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange. — Stationnement.
37609 11-10 (24 fs) 459

Membre de la chaîne d'ameublement PRESTIGE
Glemieux
5 RUE ST LOUIS LEVIS
TEL 837 8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
AMEUBLEMENT
DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX
Facilités de paiement
DECORATION
APPAREILS ELECTRIQUES
37464 1-10
(L.J.S. au 24-11) 459

Jeunes couples
—
MOBILIERS COMPLETS
● Qualité ● Prix ● Service
Livraison immédiate
Foyer du Meuble INC.
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement
37384 22-9 (24 fs) 459

465 Musique

[…]CURE GENERALE DE MUSI[…]E Ltee. Musique imprimee de tous genres. 730, D'AIGUILLON, QUEBEC. — TEL.: 522-4761.
37494 2-10 (24 fs) 465



Orgues
WURLITZER
&
THOMAS
ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
37354 22-9
(l. merc. s. au 14-11) 465

475 Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS
2 nouvelles succursales: Ste-Monique Les Saules et St-Augustin Village. — Tabac en feuilles .75¢ la livre. 4,000 tubes à cigarettes $1.00. 3,000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier .39¢ chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel $1.49 la boite. Tabac de Virginie à cigarettes $1.49 la boite. 400 tubes filtreurs .84¢ chacun. Pipes (Briard) $1.00. Sacs à tabac .75¢. Cigarettes Trembley king size .48¢. Montre-bracelets: $3.50. Fume-cigare .15¢. Trembley, 246, St-Vallier Ouest, Québec.
37360 22-9 (mer.j.s. au 15-11) 475

477 Tapis-tuiles-prélarts

SPECIAL TAPIS LONG POIL (SHAG) 5 couleurs avec coussins caoutchoutés, valeur $8.95, vente $6.95. Tél.: 837-0816
37600 10-10 (24 fs) 477

Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointement, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913.
37429 27-9 (24 fs) 477

520 Emplois demandés

Prendrais tout genre de travail, bureau, téléphonique, etc., à temps partiel. — Tél.: 843-2609.
37656 12-10 (12 fs) 520

Demoiselle distinguée demande emploi de réceptionniste chez commerçants, professionnels ou presbytères dans Quebec Montcalm, Ste-Foy, Sillery. Tél.: 683-4502
37610 11-10. (3 fs) 520

540 Hommes demandés

BESOIN D'ARGENT POUR NOEL ?
Si vous êtes ambitieux
832-8737 — après 6 h.
Temps partiel.
PAS DE VENDEURS
37519 (10-11-12-10) 540

591 Vendeurs demandés

Vendeurs demandés
Vendeurs demandés avec expérience se spécialisant dans la vente d'ameublement de maison. Très bonne remunèration. Ecrire Casier 511 — Journal à propos, 3 Place Jean-Talon, Québec.
37351 4-10 (15 fs) 591

705 accessoires et pièces

LAFRANCE Electrique, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Oblats. — Tel.: 522-8633.
37532 4-10 (24 fs) 705

MAINGUY Auto Parts, assortiment pieces usagées, vente d'autos usagees. 2353, Notre-Dame, Ancienne Lorette. Tel.: 872-1483.
1—37217 6-9 (J.V.S. au 8-11) 705

710 Autos à louer

REMPARTS
L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de $12. par jour, spécieux, longs voyages. — 188, St-Jean, Québec. 529-6362.
37392 27-9 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

Auto à vendre — Meverick 1970, automatique, 34,000 milles. — Tél.: 681-3180.
37661 13-10 (3 fs) 711

Godbout Autos Inc.
FIAT
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371.
37105 23-8 (mar.j.s. au 23-10) 711

— Pièces —
— Honda —
— Triumph —
Harley Davidson
—
SOUFFLEUSES A NEIGE BOLENS
AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.
200 boul. Hamel O.,
Ville Vanier
681-8022
37617 (j.v.s. au 1-12) 711

712 Autos demandées

Sommes acheteurs d'autos accidentees et usagees à partir de l'annee 1967 en montant. Dumont Automobiles Enr. Tél.: 524-6517 ou 681-9264.
37497 3-10 (24 fs) 712

780 Motos-neige

Dépositaire Bombardier
STATION MARTEL & FRERES
VENTE, échange, service. Ouvert le soir. 347, l'Ormière, Loretteville. Tél.: 842-8010.
37672 13-10 (24 fs) 780

711 Autos à vendre

RINFRET AUTO
Vendeur Volkswagen
1971 Toyota $1550; 1971 Renault "12" $1350; 1971 Datsun $1350 — 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. — Tél.: 833-2133.
37557 6-10 (24 fs) 711

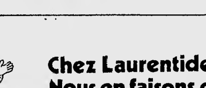
BUICK — 1968, 4 portes, toit de vinyle, moteur 350, servo-freins, servo-direction, en parfait ordre. Tél.: 523-2676 524-3696
37599 10-10 (6 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE G. Gosselin INC.
Pionniers du moteur rotatif au Québec
185 ave St-Sacrement, Qué.
681-0525
37601 10 10 (24 fs) 711

Vous n'avez pas le choix, alors...
FAITES FACE A L'HIVER
AVEC UNE BONNE VOITURE!
Pour cela, vous avez le choix chez nous!

VEGA 72	NOVA 72	PONTIAC 71
Coupée, 4 vitesses, radio $1750	Coupé, 2 portes, 6 cyl. automatique, radio. $2650	Grandville, 2 portes h.-t., $3150
VEGA 71 Coupée, 3 vitesses, radio. $1650	OLDS 72 Décapotable, équipée. $3750	CORTINA 71 Coupée, 4 vitesses, radio. $1250

ROGER BARRE AUTOS
VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE
1095, De la Canardière, Tél: 529-3331
TORONADO 71
tout équipée
$3850
37671 13-10 (1 fs) 711



Chez Laurentide...
Nous en faisons gros pour vous donner satisfaction.

1973 L T D — Hard top, 2 portes avec équipement de grand luxe, 13,000 milles seulement — $3950
1972 CORTINA — Station - Wagon, avec radio, en excellente condition. — $1850
1971 MONTEGO — Hard top, 2 portes, automatique, servo-direction, très propre. — $2450
1970 L T D — Hard top 2 portes, brun métallique, avec toit de vinyl, superbe. — $2350
1966 MUSTANG — V-8, automatique, radio, propre — $850
1973 MAVERICK — Grabber V-8, automatique, radio, seulement 5,000 milles — $2995
1971 FORD CUSTOM — Sedan V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, très beau spécial — $1650
1970½ FALCON — 6 cylindres, radio, 2 portes, coupé, automatique, garantie transférable. — $1950
1971 VOLKSWAGEN — Station - Wagon, automatique, très belle valeur — $1950
1970 FORD — Station - Wagon, 3 sièges, superbe familiale. — $2350

Conditions de paiement très faciles
ouvert tous les soirs



LAURENTIDE
FORD – TORINO – MUSTANG – MAVERICK – PINTO
25 SUD, DORCHESTER, QUÉBEC / 525-8181
37658 13-10 (1 fs) 711

711 Autos à vendre

Rond-Point LEVIS Rond-Point
Qualité — prix compétitifs

1971 Cougar Hard top	1969 Fairlane "500"
1971 Meteor Hard top	1969 Cougar
1970 Marauder	1968 Meteor Hard top
1969 Ford Van "E 300"	1968 Mustang

Arthur BLAIS autos Inc.
61, ROUTE KENNEDY, LEVIS — 837-3681
MARQUIS — METEOR — MONTEGO — COUGAR — COMET — CAPRI — CORTINA et CAMIONS FORD
37657 13-10 (1 fs) 711

785 Service d'autos

A. Drolet
AUTO ELECTRIQUE ENR. — SPECIALITE: STARTEUR - REGULATEUR — ALTERNATEUR ET TUNE-UP — VENTE DE BATTERIES — 2414, NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE. — TEL.: 872-2643
37552 6-10 (j.v.s. au 30-11) 785

petites annonces

705 Accessoires et pièces

711 Autos à vendre

785 Service d'autos

785 Service d'autos

En Argentine
Le Canada contribue à la construction d'une centrale nucléaire

BUENOS AIRES (PC) — Le ministre canadien de l'Energie, M. Donald Macdonald, a annoncé un projet conjoint canadien - italien avec le gouvernement d'Argentine, évalué à $200 millions, destiné à construire une centrale nucléaire, près de Buenos Aires.

M. Macdonald, qui a rencontré les dirigeants argentins, alors qu'il assistait aux cérémonies d'investiture du président Juan Peron, a expliqué que la signature de l'entente avait été retardée à cause de "problèmes techniques" Le directeur de la Commission d'énergie atomique d'Argentine avait déclaré le 15 septembre, que le contrat allait être signé sous peu.

Le ministre canadien a ajouté que le projet de construire une deuxième centrale nucléaire à Rio Tercero, à quelque 400 milles au nord-ouest de Buenos Aires, était plus incertain.

"Nous devons signer 33 contrats différents et chacun d'eux doit être étudié sérieusement", a-t-il dit.

Les ententes garantissant l'utilisation du matériel nucléaire est l'un des problèmes qui suscitent certaines difficultés, puisque l'Argentine n'est pas signataire du traité limitant l'utilisation de l'énergie atomique entre les puissances nucléaires.

M. Macdonald a par contre indiqué que, selon lui, ce problème ne pose pas de difficultés majeures.

mot caché

No. 842 — 7 lettres cachées
— une fusée
Solution du no. 841 - entrecôte

A	conateller	F	martien	programme	structure
abréger.	D	fusée	matière	projeter	surface
aile	décollage	G	météore	propulser	système
amas	destination	gravité	mission	R	T
amerrissage	E	H	N	radiation	température
appareil	éclipse	haut	Neptune	réacteur	terme
art	éjecter	houle	O	réseau	U
astéroïde	énergie	I	observation	révolution	univers
astronaute	engin	infini	onde	rotation	V
atome	énigme	information	P	S	vaisseau
atterrir	enseigne	L	parachute	satellite	vent
C	espace	lancement	pilote	Saturne	Vénus
carburant	étape	lumière	photo	son	vite
ciel	étude	M	planète	sonde	vol
circuit	expert	manoeuvre	pression		voyage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	N	I	G	M	E	T	E	O	R	E	V	O	L	U	T	I	O	N	E
2	S	N	R	R	U	N	I	V	E	R	S	N	A	V	M	N	N	N	G	G
3	P	V	U	E	E	I	E	L	I	A	D	E	O	I	F	O	O	A	R	A
4	A	R	E	T	G	S	L	E	R	E	C	L	G	I	S	I	S	E	E	L
5	C	O	O	N	P	E	L	I	S	A	I	S	N	L	T	S	T	S	S	L
6	E	R	B	G	T	E	R	U	R	U	N	I	T	A	I	E	E	E	E	O
7	T	S	U	S	R	R	N	B	P	N	F	N	T	R	J	P	M	A	A	G
8	U	S	N	E	E	A	U	R	A	O	O	O	R	O	U	E	S	G	U	E
9	H	O	A	T	T	R	M	I	U	I	R	E	R	E	T	C	R	E	T	D
10	C	M	T	T	A	C	V	M	T	T	M	P	N	S	T	A	T	O	L	I
11	A	A	E	N	E	E	A	A	E	A	A	E	Y	O	V	G	L	U	T	O
12	R	N	T	C	N	L	I	E	T	N	T	S	N	I	I	I	E	U	R	R
13	A	O	E	U	A	D	L	I	R	I	I	T	T	S	P	S	A	J	E	E
14	P	E	S	I	A	F	E	I	V	T	O	E	I	R	E	H	S	S	E	T
15	P	U	X	R	T	R	R	O	T	S	N	N	E	U	O	I	O	I	E	S
16	A	V	N	P	E	R	Y	U	A	E	E	S	E	U	C	N	G	T	M	A
17	R	R	I	I	E	A	A	M	S	D	S	N	L	I	D	R	A	N	O	T
18	E	E	M	T	G	R	A	M	U	I	R	E	E	E	E	P	I	U	E	O
19	I	U	R	E	E	N	T	T	O	E	P	L	A	N	E	T	E	C	T	M
20	L	A	N	C	E	M	E	N	T	E	M	P	E	R	A	T	U	R	E	E

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et roturez-le dans la liste ou-dessus de la grille.

— Seuls des mots forment un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

nécrologie

CHABOT (Philomène) — A l'hôpital Général, le 12 octobre 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Philomène Lachance, épouse de feu M. Napoléon Chabot. Elle demeurait au 360, 6ème Rue.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Lucien Chabot (Alphonsine Godbout), M. et Mme Odilon Chabot (Annie Couture), Mme Maurice Gauthier (Lucia), M. et Mme Armand Chabot (Lucienne Langlois), M. et Mme Henri Bussières (Adrienne), M. et Mme Roland Chabot (Mariane Gauthier), M. et Mme Gérard Asselin (Claire), M. et Mme Joseph Rousseau (Maria), M. Camille Chabot, Sr Marie-Paule Chabot, des Soeurs de St-Louis de France, M. et Mme Paul-Henri Chabot (Thérèse Roberge), M. Joseph - Aimé Chabot; son beau-frère : M. François Nolin, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 octobre, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 15, pour l'église de St-Pierre. Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial. 13-10 (2 fs)

CHAMPAGNE (Adélard) — Au Lac au Sable, le 9 octobre 1973, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédé M. Adélard Champagne, époux de feu Dame Germaine Deveault.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Fernand, curé de St-Gilbert, Madeleine (Mme Marcel Gervais) de Trois-Rivières, Normand (Paulette Morasse) de Lac au Sable, Raymond, professeur de Cap de la Madeleine, Lucie (Mme Roland Boivin), Pierre-Paul de Sherbrooke, Jean-Luc (Diane Boivin) de Lac au Sable, Marthe, infirmière de Québec, Thérèse (Mme André Dagenais) de Ste-Marthe du Lac, Jacques (Michèle Beaupré) de Haute-Rive, Claire, infirmière de Québec, Marie-Paule (Mme Claude St-Pierre) de Beloeil, Christiane et Réal de Montréal, ses frères et soeurs: M. et Mme Ovila Buisson (Rose-Alma) de Lac au Sable, Mme Maurice Bourget (Louisa) de Montréal, M. et Mme Emile Champagne de Lac au Sable, M. et Mme Georges Champagne de Charlesbourg, M. et Mme Eugène Champagne de Ste-Thècle, Albéa, Lucienne, André de Lac au Sable, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Marcel Deveault de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Deveault de Montréal, M. et Mme Louis-Philippe Deveault de Lac au Sable, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 octobre à 4.00 heures en l'église du Lac au Sable.

L'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction de la Maison Alphée St-Amant de Lac au Sable. 11-10 (3 fs)

COTE (Lauretta) — A Québec, le 12 octobre 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Lauretta Dionne, épouse de feu M. Ernest Côté. Elle demeurait au 940, Raymond-Cosgrain.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa belle-fille et son gendre : M. et Mme Henri Côté (Héléna Saucy), M. et Mme Michel Chalifour (Paule Côté), Mme Jacques Côté (Marcelle Langlois); son frère et ses belles-soeurs : M. et Mme Edmond Dionne, Mme Omer Côté de Timmins, Ontario; ses petits-enfants : Françoise, Jean, Paule et Pierre Côté, Hélène Chalifour, Louise, Michel et Claire Côté.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 octobre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière St-Charles. 13-10 (2 fs)

DEMERS (Marie-Marthe) - A l'hôpital Laval, le 12 octobre 1973, à l'âge de 58 ans, est décédée accidentellement Mlle Marie-Marthe Demers, fille de feu M. Alfred Demers et de feu Dame Antoinette Lemieux. Elle était agent de bureau au ministère du Bien-être social. Elle demeurait au 1255, 9ème Avenue, Charny.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Alfred Demers (Jeanne Lepire), Mlles Emilienne, Jeanne, Gilberte et Cécile Demers, Mme Léo Gauthier (Simone), M. et Mme Laval Demers (Cécile Lemaire), M. et Mme Gérard Demers (Monique), M. et Mme Albert Demers (Jeannette Cantin), M. Lorenzo Demers.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 octobre, à 3 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, Place de l'Eglise, Charny, à 2 heures 55, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 13-10 (1 fs)

DES RUISSEAUX (Marie) - A Quebec, le 11 octobre 1973, à l'âge de 37 ans, est décédée Dame Marie Grenier, épouse de M. Paul Des Ruisseaux.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Pierre, François et Natalie; sa mère : Mme Paul Grenier; ses soeurs et son beau-frère : Mlles Louise et Clothilde Grenier, M. et Mme Normand Lapierre (Madeleine); son frère : M. Pierre-Paul Grenier; sa belle-mère : Mme Ovila Des Ruisseaux, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 octobre, à 10 h.

Départ du funérarium

Lépine Ltée

1584, Chemin St-Louis à 9 heures 45, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Belmont. 13-10 (1 fs)

GARANT (Clara) — A l'Hotel-Dieu de Lévis, le 11 octobre 1973, à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Clara Bourbeau, épouse de feu M. Ovila Garant. Elle demeurait à St-Lambert, Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et sa belle-fille : Mlle Cécile Garant, M. et Mme Gustave Gauvreau (Lucienne), M. et Mme René Bégin (Gabrielle), Sr Thérèse Garant s.j.d., M. et Mme Jean-Paul Gauvin (Irène), M. l'abbé Eugène Garant, curé de St-Lambert, M. et Mme Jean-Charles Garant (Madeleine Lachance); son frère : M. l'abbé Eudore Bourbeau; son beau-frère : M. Léon Desroches, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 octobre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 12-10 (2 fs)

LAGANIERE (Adrien-B.) — A Grondines, comté de Portneuf, le 11 octobre 1973, à l'âge de 69 ans, est décédé subitement M. Adrien-B. Laganière, époux de Dame Joséphine Hamelin. Il demeurait au 100 Route No 2, Grondines.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Jacques (Ginette Guilbault) agronome à La Pocatière, Charles, ingénieur, de Montréal, Marcel (Jacqueline Bouchard), ingénieur à Lebel-sur-Quévillon, Claire (haute couture), de Montréal, Gérard (Hélène Cajolet), ingénieur à Sherbrooke, Thérèse, étudiante en médecine vétérinaire à St-Hyacinthe; 3 petits-enfants : Louis, Josée et Marie-Christine; ses soeurs : Azéline (Mme Armand Massicotte), Alice; ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu dimanche le 14 oct., à 3 h. 30.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 455 rue Principale, Grondines, à 3 h. 15, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. 13-10 (2 fs)

LANGLAIS (Louis-Philippe) A Beauport, le 8 octobre 1973, à l'âge de 67 ans et 8 mois est decédé M. Louis-Philippe Langlais, époux de Dame Maria Thibault. Il demeurait au 114 rue Abbé-Ruelland, Beauport.

Il laisse dans le deuil, autre son épouse, ses enfants : Jean-Louis, Gaston (Andrée Lizotte); ses frères et soeurs : Oscar, Henri (Marie-Ange Matard), Gélas (Rita Têtu), David, Albertine; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Donat Langlais, M. et Mme Marcel Thibault, M. Jean-Paul Thibault, M. et Mme Paul-Emile Lachance, M. et Mme Roger Gelinas, Docteur et Mme J.-D. Nadeau, M. et Mme Roger Levesque, M. et Mme Gérard Roy; ses petits-enfants : Isabelle et Marjolaine.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 octobre à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 73B avenue Royale, Beauport, à 10 heures 45 pour l'église Ste-Gertrude de Beauport et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 12-10 (1 fs)

PROVENCHER (Léo) — A Québec, le 11 octobre 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Léo Provencher, employé civil à sa retraite, époux de Dame Carmen Gaibois. Il demeurait au 525 rue St-Olivier.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre : M. et Mme Gaston Leblanc (Diane); ses petits-enfants : Carole, Jacques et Stéphane LeBlanc; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Armand Provencher, M. et Mme Ubald Provencher, M. et Mme Antoine Caron (Bernadette), Mlle Gabrielle Provencher, M. et Mme Eugène Tremblay, M. et Mme Napoléon Roy, Mme Donald West, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 octobre, à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 120 rue St-Jean, à 10 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 12-10 (3 fs)

THIBODEAU (Cécile) — A l'hôpital Laval, le 12 octobre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Cécile Castonguay, épouse de M. Paul-René Thibodeau. Elle demeurait à Rivière-à-Pierre.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille : Louise (Mme Jacques Tremblay; ses soeurs : Colette (Mme Alphédor Lachance), Gilberte (Mme Henri Giguère), Gabrielle (Mme Armand Leclerc), Germaine (Mme Lucien Bisson).

Les funérailles auront lieu dimanche le 14 octobre, à 2 h.

Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, Rivière-à-Pierre, à 1 heure 45, pour l'église de Rivière-à-Pierre et de là au cimetière paroissial. 13-10 (1 fs)

REMERCIEMENTS

BERTRAND. — La famille de M. Jean-Baptiste Bertrand remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Jean-Baptiste Bertrand, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

37662 13-10 (1 fs) Rem.

REMERCIEMENTS

CHABOT. — Soeur D. Chabot (Ste-Rose-de-Lima) C.N.D. et M. l'abbé Louis Chabot remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du decès de leur frère, M. l'abbé P.-A. Chabot, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Merci particulier à ses anciens paroissiens de Notre-Dame des Laurentides, Dosquet, St-Michel de Bellechasse. Merci à toutes les communautés religieuses spécialement aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

A tous un cordial merci..

37608 13-10 (1 fs) Rem.

Services spéciaux

Les prix montent à Wall Street

NEW YORK (PA) — Les prix ont monté légèrement vendredi à la Bourse de New York et le virement y a été élevé. Au début de la séance, les cours ont monté, par la suite il y a eu des baisses, mais il reste un gain net pour la séance et quelques indices ont même atteint leurs plus hauts niveaux depuis mars dernier.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a enregistré un moment un gain de plus de 10 points et elle a fini la séance avec un gain net de 2.56, ce qui la place à 978.63, son plus haut niveau depuis le 14 mars, alors qu'elle se situait à 978.85.

Le virement a été de 22.73 millions d'actions et l'indice de la Bourse de New York pour 1,500 actions ordinaires a monté de .23 et atteint 60.25, son plus haut niveau depuis le 5 mars, alors qu'il était de 60.37.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeu.
Gains	859	1,143
Pertes	634	390
Inchangées	332	284
Total	1,825	1,817

Westinghouse Electric, en hausse de 1-2 et au niveau de $34, a été le leader pour le virement à la Bourse de New York. Ce titre avait reculé la veille.

IBM monte de 1 et atteint $282, les pétroles internationaux ont été mixtes soit en baisse.

A la Bourse américaine, l'indice des valeurs monte de 1.00 et atteint 109.82.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre monte de 2 et atteint $54 1-2, Hiram Walker, International Nickel, Hudson Bay et Massey-Ferguson enregistrent des gains fractionnaires et Dome Mines subit une baisse fractionnaire.



"Va donc chez le diable", semble dire ici le golfeur Bert Yancey après avoir expédié sa balle dans une fosse de sable, au 13è vert de la deuxième ronde du riche taurnai des Maitres du Pacifique, doté d'une bourse totale de $300,000, au Japon. (Téléphoto PC)

Yancey toujours en tête au Japon

Trou d'un coup pour Knudson

INZAI, Japon — (P. A.). George Knudson a gagné $2,000 avec un trou d'un coup hier alors que Bert Yancey roulait un 70 en conservant son avance de deux coups dans le tournoi du Pacifique, doté de bourses de $300,000.

L'exploit de Knudson l'a aidé à afficher un 67 et de monter au 14e rang avec un total de 141 apres deux rondes.

Yancey présente un total de 135, sept sous la normale, suivi du Chinois Lu LiangHuan et du Japonais Teruo Sugihara avec des 137.

Billy Casper affichait un 138, de même que trois Japonais, et Lee Elder, un 139.

Knudson a réussi son exploit sur la 6e allée, à normale 3 pour 174 verges, et, en plus de ses $2,000, il en a partagé $2,000 en trois pour la meilleure ronde de la journée.

Forrest Fezler a ajouté un 76 à une première ronde de 67 tandis que le champion actuel, Gay Brewer, roulait un deuxième 72, sur un pied d'égalité avec Bruce Crampton à 144.

Picadilly

En Angleterre, Gary Player a atteint la finale en match play en éliminant John Miller par 3 et 2 tandis que l'Australien Graham Marsh causait une surprise en éliminant Tom Weiskopf par 4 et 3.

La minute de vérité dimanche pour Toronto et Hamilton

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Argos de Toronto et les Tiger-Cats de Hamilton tentaient de s'endormir mutuellement à coups de compliments cette semaine avant de se porter le coup de grâce lors de leur 3e affrontement de la saison dimanche dans la LCF.

Ainsi, le pilote John Rauch, des Argos, ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de tous les joueurs des Cats, notamment l'as Garney Henley. Toutefois, ce dernier commençait à s'inquiéter de la tension de se voir acculer au pied du mur, en voulant évacuer la cave dans la CFE. Henley a fait remarquer que cette situation se présentait chaque année qui suivait une conquête de la coupe Grey, "ce qui incite le club à se contenter de la réputation de l'année précédente, surtout lors des premiers matches de la saison suivante".

Pour le directeur-gérant Ralph Sazio, il s'agit d'un manque de motivation de la part des champions, "car les Cats ont connu la meilleure saison de leur histoire l'an dernier, remportant même la coupe Grey à Hamilton".

Toutefois, selon Rauch, la motivation ne manquera pas dimanche, "car le match est important pour les deux clubs, Hamilton voulant demeurer en lice et Toronto voulant éviter un revers qui lui ferait perdre sa mince avance".

Les cinq clubs de la CFO jouent en fin de semaine, ce qui pourrait influencer deux positions au classement. Edmonton visite Vancouver aujourd'hui tandis que Regina est à Winnipeg et Otawa à Calgary dimanche.

Régina devance Edmonton par un point au sommet tandis que Calgary, avec 10 points, est seul au 3e rang, avec une avance de trois points sur Vancouver et Winnipeg, qui espèrent devancer les Stampeders. De plus, Ottawa est engagé dans une lutte à quatre clubs dans l'Est.

A Vancouver, les amateurs auront l'occasion de revivre les reprises du jeu grâce à un écran géant sur le tableau indicateur. Les dirigeants de la LCF ont hésité longtemps avant d'accorder cette permission. Reste à savoir si les spectateurs seront heureux de l'initiative, car les Eskimos ont déjà battu les Lions deux fois cette saison et ce, avant que les blessures déciment les rangs des locaux.

A Winnipeg, les Blue Bombers n'auront pas la tâche facile contre le Riders en pleine santé. De même, à Calgary, les Rough Riders d'Ottawa sont en pleine santé, ce qui n'est pas le cas des Stampeders à la défensive et l'offensive.

Au football inter-collégial

Limoilou accueille les Gaulois

La ligue de football de l'Association Sportive Inter-collégiale le l'Est du Québec poursuivra ses activités aujourd'hui à la Base de Plein Air de Ste-Foy, alors que les Gaulois de La Pocatière rendront visite aux Titans de Limoilou. Cette partie est d'une importance capitale pour ces deux formations qui luttent pour une deuxième position au classement de la saison régulière.

Une victoire des Titans leur permettrait de passer seuls au deuxième rang, un point devant les Gaulois. Les Titans n'auront cependant pas la tâche facile puisqu'ils seront privés des services du quart-arrière et botteur de dégagement Benoit April. On se souviendra que plus tôt cette saison, les deux équipes avaient fait match nul 12 à 12.

Dimanche, à Trois-Rivières

Dimanche, à 14 hres, les Dynamiques de Ste-Foy seront les visiteurs à Trois-Rivières, contre les Diablos de l'endroit. Une victoire des Diablos confirmerait leur championnat de la saison régulière. En ce qui concerne le Ste-Foy, ils sont toujours en quête de leur première victoire cette saison. On ne leur concède presque aucune chance de réussir l'exploit contre les Diablos.

Emissions d'actions de Canadian Arena

MONTREAL (P.C.) — Canadian Arena Co., propriétaire du Forum de Montréal et du club Canadien, fait savoir qu'elle se propose de faire souscrire une somme de $5,125,000 en lançant une nouvelle émission d'actions privilégiées au profit des détenteurs d'actions ordinaires.

La compagnie emploiera l'argent souscrit à payer les obligations parvenues à terme, et à augmenter son capital-actions de façon à faciliter des emprunts ultérieurs.

Placements Rondelle Ltée, qui détient environ 58 pour cent des actions de Canadian Arena, a accepté d'acheter toutes les actions privilégiées qui ne seront pas demandées par les autres actionnaires, ce qui assure à la compagnie d'obtenir sans aucune difficulté les $5,125,000 qu'elle veut avoir.

Le 22 octobre, il y aura une réunion spéciale des actionnaires, durant laquelle on leur demandera d'approuver l'émission de 2,050,000 actions de $2.50 chacune, privilégiées classe A à sept pour cent, et l'augmentation des actions ordinaires de leur nombre actuel de 1,125,000 à 4,000,000.

courses

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $1,800
1—Fair Colrh (S Grisé) 5-2
5—Gallatin (J Hébert) 5-1
7—H K (G Lachance) 4-1
2—Likely (G Gendron) 9-2
3—Brown Count (Gauthier) 3-1
4—Golden H J (H Côté) 6-1
6—Papou (A Hanna) 0-1
8—Primo Hanover (Robillard) 8-1
9—Careless Fran (N Bardier) 10-1
Elig. : Sanford Hanover (pas nom)

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,100
7—Demons Parade (Picau) 5-2
1—Sparky Mir (A Hanna) 3-1
9—Elaine Angus (G Gendron) 4-1
1—Brandish (S Brisson) 9-2
2—Reywin Millie (G Chamberland) 5-1
3—Kathleen Drummond (S Boucher) 6-1
6—Klink (G Aiken) 8-1
8—Leland Creed (R Bernier) 3-1
5—Directus Irish (Turcotte) 10-1

COURSE NO 3
Trot — Bourse $3,500
3—Saul Express (Pelletier) 5-2
6—Fighting Joe (C St-Jacques) 3-1
2—Hans Hanover (G Gendron) 4-1
7—Dons Gene (G Hébert) 9-2
9—Quick (J Gauthier) 5-1
1—Template (G Beaulieu) 6-1
4—Mr Spring Brook (Ricard) 6-1
5—Serki R (Y Desjardins) 8-1
8—Miss K Todd (M Picard) 10-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse $1,100
1—Belle of Mine (Gauthier) 5-2
5—Casa Dundee (G Beaulieu) 5-2
2—Cast Iron Kid (Y Laframboise) 3-1
3—Stardale Kim (J Gauthier) 4-1
6—Cheval Chanceux (R Viau) 9-2
8—Brockies Colt (A Chartier) 5-1
4—Night Out (pas nommé) 0-1
9—Baby Duc (R Savignac) 8-1
7—Carole H Angus (S Grisé) 10-1
Elig. : Cass City (L Turcotte) Loyal Friend (R Goddard)

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,200
5—Lila Lee (A Boucher) 5-2
2—Gene Gillette (S Boucher) 3-1
6—Candy Tag (J Hébert) 9-2
8—Lady Manor (M Picard) 5-1
4—Modest Rodney (Sansoucy) 6-1
1—Eddy Brewster (Lefebvre) 8-1
9—Two Mountains Silk (R Grandmaison) 8-1
7—Easter Cloud (pas nommé) 10-1
Elig. : Gally Mir (S Grisé) Equator (A Bédard)

COURSE NO 6
Trot — Bourse $2,500
4—C P O (N Tremblay) 5-2
9—Katy Wooster (Robillard) 3-1
3—Lords Champion (G Aiken) 4-1
1—Dandy Mir (A Deguise) 9-2
6—Imperial (L Turcotte) 3-1
5—Rebel Sniper (pas nom) 6-1
7—Mr Dane (J Hébert) 8-1
8—Frisky Chip (G Gendron) 0-1
2—Meadow Hempt (D Normandin) 10-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse $1,300
3—Trail Boss (A Hanna) 5-2
9—Countess Rene (R H Viau) 3-1
7—Dale Scot (pas nommé) 4-1
8—Miss Becan (L Dubé) 9-2
5—Smart Flyer (pas nommé) 5-1
2—Floating Power (Robillard) 0-1
4—Ron Lobell (G Guay) 8-1
6—Guy Master (pas nommé) 8-1
1—Demonstration (Gauthier) 10-1
Elig. : Nardins Brewer (Charron) Express G (J Hébert)

COURSE NO 8
Trot — Bourse $3,000
5—Dunhill Hanover (J Jodoin) 5-2
8—Star Record (M Picard) 3-1
9—Dave G (J Hébert) 4-1
3—Irish Guard (Robitaille) 9-2
4—Docs Rendez-Vous (C Pelletier) 5-1
2—Lehigh Mir (A Deguise) 0-1
1—Speed To Burn (A Bédard) 8-1
6—Night Cap (R H Viau) 8-1
7—Borre Beure (A Hanna) 10-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse $33,316
5—Handle With Care (B Haughton) 6-5
4—My True Lady (Trembloy) 3-1
1—Keystone Sandra (B Côté) 5-1
2—Hippo Bye Bye (pas nom) 5-1
7—River Circle Sue (Gendron) 8-1
10—Yankee Mirage (Plouffe) 10-1
6—Lincolns Duches (S Grisé) 12-1
9—Sista Hanofer (Somson) 15-1
3—Deas Callin (S Brisson) 20-1
8—Leopoldiac (Gamache) 30-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse $2,500
7—Jordan (G Lachance) 5-2
1—McDido (A Hanna) 3-1
2—Encounter (A Boucher) 4-1
9—Wicked Mir (J Hébert) 9-2
8—Potent Yankee (Pelletier) 5-1
3—Muddys Boy (Gendron) 0-1
4—Sidney Frost (A Bedard) 8-1
6—Molly Sue (pas nom) 8-1
5—Willrose Lobell (pas nom) 10-1

Nos favoris

Course No 1 — **YOO HOO MCGOO** a impressionné à son premier départ à Québec et, s'il ne brise pas son allure, il remportera une deuxième victoire consécutive. S'il lui arrivait de briser son allure, le premier argent tombera aux mains de **SCOTTISH PRIDE**.

Course No 2 — **SUNSHINE TONY** a figuré avantageusement dans les courses à réclamer de $800 et nous lui faisons confiance pour compléter le pari-double de ce soir. **HELLO BYE BYE** a eu un regain de vie récemment et demeure un aspirant.

Course No 3 — **THE PRUDE** est au sommet de sa condition actuellement et il sera difficile à déloger de la première place dans cette 3ème course de la soirée. **BOLD FRIDAY** aura l'expérimenté Marcel Cournoyer comme conducteur et il sera parmi les meneurs.

Course No 4 — **DUC RICHELIEU** achève ses beaux jours puisque ce cheval est âgé de 14 ans. Mais avant d'accrocher "ses patins" il réussira à gagner quelques courses dont celle-ci. **LORD TRUST** pourrait venir de loin pour être de la photo. Prenez 7-8-3 pour la quinella.

Course No 5 — **MANANA** a ipressionné tous les amateurs en visitant le cercle des vainqueurs samedi dernier et il aura de nombreux supporteurs pour répéter ce soir. **MEADOW CAN** a manqué de souffle dans le dernier droit et tentera de prendre sa revanche.

Course No 6 — **HONORABLE** est un autre cheval qui en est à sa dernière saison de courses et il devrait de nouveau hériter du rôle de favori. **FRISCO GOLDIE** a tiré une positon qui en fait le cheval à surveiller dans cette classe. Prenez 5-1-8 pour la quinella.

Course No 7 — **SIGNATORY** a pris une nouvelle marque à vie en dernière fin de semaine et il demeure le cheval à battre dans cette épreuve. **GUY LOBELL** effectue un retour en piste après une longue absence et il a bien qualifé.

Course No 8 — **SKIPPER LOU** prend le départ dans une course à réclamer de $2,000 et c'est dans cette classe qu'il a gagné son foin. **LESLIES COUT** est avantagé de la 1ère positon de départ et cherchera à tirer les meilleurs profits. Prenez 4-1-8 pour la quinella.

Course No 9 — **NOBILITY DIRECT** a connu beaucoup de succès dernièrement et nous lui donnons notre vote pour gagner encore une fois ce soir. **GABY HIGH TEST** prend le départ dans une classe inférieure et il a une bonne positon de départ. Prenez 5-1-6 pour la quinella.

Course No 10 — **POUVOIR**, un poulain de trois ans, possède énormément de rapidité et il devrait ajouter une victoire à son présent record. **LEW JAMES** a toujours aimé la température froide et il vient de la prouver encore une fois samedi dernier. Renversez 2-8, 8-2 pour le pari-exacta.

MEILLEURE CHOIX : YOO HOO MCGOO (1ère course)
NEGLIGE : SENGA HARN (7ème course)

A la piste Jacques-Cartier

Manana : le grand favori ce soir

Guy Paquette de Montmagny a eu la main heureuse lorsqu'il a fait l'acquisition du trotteur Manana et du cheval à réclamer Green Acres Dave.

Ces 2 trotteurs ont été confiés à Ronald Beaudoin qui tire très bien son épingle du jeu de ce temps-ci sur le tracé de Québec.

Le 2e choix du handicapeur Raynald Toupin est Charger Lobell confié à Jean Cyrenne. Propriété de Jacques St-Jacques, de St-Hyacinthe, Charger Lobell qui a triomphé à plus de quatre reprises en '73 apprécie hautement le tracé de Québec. Dotée d'une bourse de $1,400, cette épreuve réunit également Uptown Lobell à Jacques Bruyère, Keystone Proudly, à Pierre Lachance et Meadow Can, à Yvon Pelchat.

Tous des trotteurs capables de triompher. Dans cet excellent programme, la 10e course constituant l'épreuve du pari-Exacta, retiendra sûrement l'attention de tous les amateurs. Pouvoir, à Vincent Rhéaume prendra la vedette dans un peloton d'ambleurs de la trempe des Duke Counsel, Locust Time, J T Parker, A.C.'s Yosemite, War Cry, Brillant Rose et Lew James, c'est là vraiment un contingent d'ambleurs de grande classe pour l'épreuve de l'Exacta. Le premier départ sera donné ce soir à 7h.45.

Inscrits à Québec

SAMEDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $600
1—Scottish Pride (J Cyrenne) 3-1
2—Yoo Hoo Magoo (M Cournoyer) 2-1
3—Two Mountains Dove (E White) 7-2
4—Donald James (R Pagé) 10-1
5—Renee Mir (P Roberge) 4-1
6—The Workingman (R Bélanger) 8-1
7—Beckwith Prince (R Duclos) 6-1
8—Côté Mir (L Duquette) 5-1

COURSE NO 2
Amble — Bourse $500
1—Bouyant Fleurie (Bolly) 3-1
2—Avonian (J Cyrenne) 7-2
3—Hello Bye Bye (Fortin) 5-2
4—Cloverland Porlay (G Beauchemin) 10-1
5—Jack Honers (J Lefebvre) 0-1
6—Sunshine Tony (G Hébert) 4-1
7—Miami Mike (Marcotte) 8-1
8—Sonetto N (J M Savard) 5-1
Elig : Worth Betting, Debby's Ace

COURSE NO 3
Trot — Bourse $900
1—Exodus Hanover (P Alain) 6-1
2—Harry Stokes (Duquette) 8-1
3—The Prude (C Dupont) 2-1
4—Kitty Sharp (A Jean) 3-1
5—Emperor Mir (J Cyrenne) 4-1
6—Bold Friday (Cournoyer) 7-2

COURSE NO 4
Amble — Bourse $800
1—Northwood Edward (M Cournoyer) 4-1
2—Darn Good Scout (Duclos) 7-2
3—Meriz Western (F Nadeau) 3-1
4—Dowin (C Dupont) 8-1
5—Green River Honey (Noel) 6-1
6—Now Hear This (Gendron) 10-1
7—Duc Richelieu (Pelchat) 2-1
8—Lord Trust (C Denault) 9-2
Elig. : Jack Drummond

COURSE NO 5
Trot — Bourse $1,400
1—Meadow Can (Y Pelchat) 4-1
2—Charger Lobell (J Cyrenne) 3-1
3—Uptown Lobell (Bruyère) 7-2
4—Manana (R Beaudoin) 3-2
5—Keystone Proudly (P Lachance) 6-1

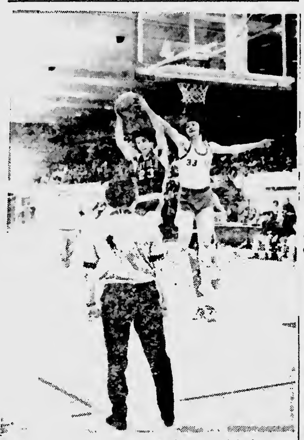
COURSE NO 6
Amble — Bourse $500
1—Frisco Goldie (G Malo) 3-1
2—Eva E (G Bolly) 6-1
3—Nifty One (Cournoyer) 7-2
4—Miss Delarina (V Larose) 4-1
5—Honorable (C Denault) 2-1
6—Smoky Billie (G Julien) 10-1
7—Forward Lady (J Cyrenne) 8-1
8—Long Q (J Bruyère) 5-1
Elig. : McFeatheers
Two Mountains Move

COURSE NO 7
Amble — Bourse $600
1—Good Time Flossie (Noel) 4-1
2—Guy Lobell (P Grenier) 3-1
3—C B Test (C Dupont) 7-2
4—Another Jersey (M Cournoyer) 6-1
5—Signatory (J Cyrenne) 5-2
6—Senga Hoha (Y Pelchat) 10-1
7—Marie Madeleine (Beaudoin) 8-1

COURSE NO 8
Amble — Bourse $700
1—Leslies Count (F Nadeau) 3-1
2—Mountain Apache (Y Bolly) 5-1
3—Dixon Adios (Lachance) 7-2
4—Skipper Lou (J Bruyère) 5-2
5—Leahs Lady (G Leclerc) 8-1
6—Art's Call (Y Pelchat) 6-1
7—Dogwood Mir (Ouellet) 10-1
8—Glade Ran (C Dupont) 4-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse $800
1—Gaby High Test (G Bolly) 3-1
2—Sir I Win (Bourque) 8-1
3—Maggie's Comet (Cyrenne) 7-2
4—Tavern's Tiger (G Labonté) 4-1
5—Nobility Direct (C Desjardins) 5-2
6—Pea Coat (G Julien) 5-1
7—Eagle Flihgt (Lavallée) 10-1
8—Dancing Man (Bruyère) 6-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,300
1—Duke Counsel (P Grenier) 5-1
2—Pouvoir (V Rhéaume) 5-2
3—Locust Time (Y Pelchat) 8-1
4—J T Parkre (J E Girard) 4-1
4—A C's Yosemite (E White) 6-1
6—War Cry (H Ouellet) 10-1
7—Brilliant Rose (J Bruyère) 7-2
8—Lew James (A Jean) 3-1
Elig. : Qui Nhon



Pierre Dion (33) que l'on voit ici dans un match régulier du Rouge et Or de l'université Laval il y a deux ans, contre Loyola, effectuera fort probablement un retour au jeu cette saison. Dion, qui avait subi une grave blessure à un genou, le tenant à l'écart du jeu durant plus d'un an, reprendra l'entrainement avec l'équipe de Bob Descheneaux dès mardi soir. On avait craint qu'il doive subir une nouvelle intervention chirurgicale, mais tout indique maintenant que ce ne sera pas nécessaire. Avec l'addition de Pierre Dion, le Rouge et Or devrait présenter une super-formation au cours de la prochaine saison.

Montréal '76 : des olympiques pour tout le monde... pourquoi pas ?

Comment s'inscrivent les Jeux Olympiques de Montréal dans la démocratisation du sport et des loisirs au Québec?

Les Jeux Olympiques de Montréal constitueront-ils un outil de développement économique, socio-culturel et politique ?

Voilà les deux questions autour desquelles se déroulera le débat public organisé par l'Association des anciens de l'université Laval, dans le cadre de son congrès de 1973, cet après-midi à 3.30 hres, au théâtre de la Cité universitaire.

Quatre panelistes à la fois compétents et engagés dans la discussion actuelle sur les Jeux, MM. Poul Phaneuf, Gaston Marcotte, Simon St-Pierre et Pierre De Bané, ont été invités à constituer le panel.

A noter que le public est cordialement invité à participer à l'assemblée.



Paul Phaneuf

Pierre Deboné



Gaston Morcotte

Simon St-Pierre

Martin et Cloutier opposés aux Danois

Les Russes attendus au PEPS

Deux Québécois, Denys Martin et Jean-Claude Cloutier, sont depuis hier soir les invités du Montreal Badminton Squash Club. Ils ont été choisis pour disputer la victoire à quelque vingt-cinq joueurs danois, de calibre junior.

Pendant ce temps, à Québec, l'Association de Badminton se prépare activement pour la tournée de deux joueurs russes qui seront au Peps le 2 novembre prochain.

Premier tournoi

Le premier tournoi senior de la saison sera disputé sur les courts de l'Association des Employés Civils du 31 octobre au 4 novembre 1973. Il s'agit d'un tournoi ouvert pour les membres A, B-C. Les deux premières soirées seront réservées uniquement pour les joueurs locaux. Il y aura relâche le vendredi en raison du match Russie-Canada, puis les matches se poursuivront le samedi et dimanche. Les inscriptions seront acceptées d'ici le 26 octobre à Bernard Laflamme, tél. rés. 651-4324 ou 643-3353.

Dans la Ligue mixte Québec-District, le Centre Durocher est le meneur de la section Est. Il est suivi de Limoilou, Paquet et Bernard Boucher. Dans la section Ouest, Citadelles, Laval, Papillon, Giffard. Dans le C, Charlesbourg est installé en tête. Suivent dans l'ordre : Ville Vanier, Orsainville, Beauport, Ste-Foy, Laval.

C'est samedi au Collège de Ste-Foy que sera disputé le championnat intercollégial, le premier de la saison. On prévoit une lutte très intéressante entre Denys Martin (Ste-Foy), Jean-Claude Cloutier (Garneau) et Roger Cauchon (Limoilou). Comme on peut le constater, les activités du badminton ne font pas défaut.

Au soccer

Premier revers du Rouge et Or

Le Rouge et Or de l'université Laval a subi hier à Montréal son premier échec de la saison, baissant pavillon au compte de 6 à 1 devant Loyola. Mark Snowski a été le principal artisan de la victoire du Loyola avec trois buts. Le seul but des perdants a été l'oeuvre de Kamel Stambouli.

Le Rouge et Or disputera son prochain match régulier dimanche sur les terrains du Grand Séminaire alors qu'il accueillera le Collège MacDonald, une formation dont il a disposé plus tôt cette saison. Le dernier match de l'Association sportive inter-universitaire verra le Loyola disputer la victoire au Rouge et Or, à Québec. Ce sera donc l'occasion pour les protégés de l'instructeur Pierre Batmann de venger l'échec subi hier soir.

Ligue de hockey du St-Laurent

Ouverture demain à Giffard

C'est demain, à compter de 13:00 heures que débutera la 2ème saison d'activités de la ligue de hockey mineur du St-Laurent. Comme on le sait, ce circuit groupe les équipes de St-Romuald, Giffard, Beauport, Orsainville, Ville Vanier, Ancienne-Lorette et Sillery dans les catégories atomes, pee-wee, mosquito, bantam et midget.

Les premières parties de ce calendrier régulier opposera les équipes de Orsainville et de Giffard dans les quatre catégories. Ces parties seront présentées à Giffard. Soulignons que la mise au jeu officielle de la nouvelle saison sera faite par le président de la ligue, M. Marcel Plante.

Les atomes se disputeront un calendrier de 18 parties alors que 36 rencontres sont prévues pour les autres équipes des trois catégories.

Cours de judo au Patro

Des cours de judo, tant pour les débutants que pour les plus expérimentés seront dispensés à compter d'aujourd'hui au Patro Roc-Amadour. Pour renseignements supplémentaires, les intéressés doivent communiquer avec M. Marcel Stocker, à 683-3942.

BADMINTON

D'autre part, les adultes intéressés à jouer au badminton pourront le faire tous les mardis soir de 8h.00 à 10h.30, au Patro Roc-Amadour.

Patinage artistique

Le club de patinage artistique de Charlesbourg commencera ses activités dimanche le 14 octobre 1973, à l'Arpidrome de Charlesbourg.

Ce club qui en est seulement à sa deuxième année d'opération accueillera pas moins de 400 membres.

À pro... PAUSE sportive



TROU D'UN COUP !

Le Québécois Pierre Baillargeon un sérieux aspirant au judo

En effet, si dimanche dernier plus de 200 compétiteurs, ceintures vertes, bleues, marrons et noires se présentaient au premier tournoi provincial qui inaugurait la saison judo, ce dimanche 14 octobre, près de 150 ceintures marrons se présenteront à la Cité des jeunes de Vaudreuil pour la première étape de la coupe du Québec ceintures marrons.

Cette coupe du Québec se déroulera cette annee en 4 étapes. La deuxième étape aura lieu le 18 novembre à St-Hyacinthe. Ce sera ensuite le 9 décembre à Repentigny et la finale se déroulera à Ste-Foy, le 10 fevrier.

Donc, une coupe du Québec à suivre de très près cette année, car de nombreux "espoirs '76" seront en lice. Entre autre nous devrons suivre les exploits des Pierre Baillargeon, de Québec, Roger Beauregard, Jean-Guy Côté de Montréal, Jacques Fauteux de Laval, Serge Lafond, de Sorel, tous prétendants au titre.

Ça démarre dans le hockey inter-cités

C'est ce soir, samedi, à compter de 7h., que les pee-wee et midgets de Ste-Foy affronteront le Charlesbourg à l'Arpidrome de l'endroit. Il s'agira de la première partie de la saison dans la ligue de hockey inter-cités. Demain, 7 parties seront présentées. Par la suite, il y aura pratiquement au moins une partie par jour jusqu'au 15 mars prochain. La ligue inter-cités en est à sa 5e année d'opération et ça promet d'être une année très intéressante.

Voici le calendrier pour les premiers jours :

13 oct. : Pee-wee-midget : Ste-Foy à Charlesbourg
14 oct. : Mosquito-batam : Q. Limoilou à Loretteville
Pee-wee/midget : Loretteville à Villeneuve
Junior : DSN à Lévis-Lauzon
Junior : Q. Centre à Charlesbourg
Junior : Loretteville à Q. Limoilou
15 oct. : Mosquito-bantam : Ste-Foy à Beauport
Pee-wee/midget : Beauport à Q. Centre
16 oct. : Junior : Loretteville à Q. Centre
Junior : Q.Limoilou à Québec DSN
17 oct. : Mosquito-bantam : Loretteville à Charlesbourg
Mosquito-bantam : Beauport à Québec DSN
Pee-wee/midget : Q. Limoilou à Beauport
18 oct. : Junior : Charlesbourg à Q. Limoilou
19 oct. : mosquito-bantam : Québec DSN à Villeneuve
mosquito-bantam : Beauport à Q. Centre
pee-wee/midget : Villeneuve à Québec DSN
Pee-wee/midget : Q. Centre à Q. Limoilou
Junior : Lévis/Lauzon à Loretteville

Cette année, chaque club possède sa propre aréna. Les 4 catégories mineures joueront 32 parties, tandis que les juniors disputeront un calendrier de 35 parties.

Sports en bref...

LOS ANGELES (AFP) — Le Mexicain Romeo Anaya, champion du monde des poids coqs de la W.B.A., a donné son accord verbal hier pour affronter le vainqueur du combat comptant pour la couronne mondiale, version W.B.C., qui opposera le Mexicain Rafael Herrera, tenant, au Thaïlandais eVnice Borkorsor, challenger, ce soir à Los Angeles.

Don Fraser, promoteur du Forum de Los Angeles, en annonçant cette nouvelle vendredi, a indiqué que cette rencontre, dont le vainqueur serait universellement reconnu par les deux organismes mondiaux, aurait lieu en janvier 1974. Chacun des deux protagonistes de ce "match au sommet" de la catégorie des coqs recevrait une bourse de $150,000.

LOS ANGELES (AFP) — La ville de Los Angeles a l'intention de poser sa candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de l'été 1980, indique le maire Tom Bradley dans une lettre au comité olympique américain.

Les villes américaines intéressées avaient jusqu'au 1er octobre pour poser leur candidature au comité américain. Jusqu'à maintenant, seule, la ville de Los Angeles est sur les rangs pour les Jeux d'été. Lake Placid a posé sa candidature pour les jeux d'hiver 1980.

Une blessure à un oeil coûteuse à Keith Mackie

EDMONTON — (P.C.). — Les Canucks de Vancouver, de la LNH, ont demandé à Keith Mackie de retourner un boni de $20,000, qu'il a déjà dépensé en achetant une nouvelle maison à ses parents.

Les Canucks ont fait cette demande après que la LNH eut décidé que Mackie, un défenseur de 6'6", ne pourrait évoluer dans le circuit à la suite d'une blessure à l'oeil subie il y a deux ans.

Mackie, une étoile avec les Oils Kings d'Edmonton la saison dernière, avait été choisi en 4e ronde du repêchage amateur en juin et avait accepté un boni en signant un contrat de trois ans.

Son avenir est maintenant sombre alors qu'il songe à prendre les moyens de conserver le boni et le salaire promis dans son contrat.

Mackie a été frappé à l'oeil par une rondelle déviée dans un match de la coupe Memorial à Ottawa il y a deux ans. Une clause dans les contrats réguliers de la LNH empêche les joueurs avec une vision inférieure d'évoluer dans la LNH ou toute autre ligue mineure commanditée par ce circuit.

"J'ai rejoint mon agent Harry Ottenbright, de Denver, et il a averti le président Clarence Campbell, de la LNH, et les Canucks que nous avions l'intention d'intenter une poursuite dans le but d'obtenir le plein montant du contrat", a dit Mackie.

Accord

Il soutient qu'il a signé le contrat après son 4e exercice avec les Canucks et après avoir obtenu l'accord des médecins du club. Mais la LNH, dans un télégramme aux Canucks, a noté que Mackie avait une vision inférieure à un oeil.

Mackie, qui a participé à tous les matches de son club l'an dernier, à l'exception de ceux des deux dernières semaines, a déclaré : "Je ne distingue pas certaines choses sur un tableau en raison d'une tache noire au milieu d'un oeil, mais je vois tout aux alentours.

"Tous les médecins que j'ai consultés m'ont assuré qu'il n'y avait pas de raison pour m'empêcher de jouer, car rien dans ma vision ne peut me nuire au hockey".

Mackie, 20 ans, n'a pu chausser les patins depuis son 4e exercice avec les Canucks le 10 septembre en raison du règlement que Campbell veut appliquer jusqu'à ce que tous les docteurs donnent leur consentement.

Il espérait s'aligner avec la filiale des Canucks à Seattle s'il ne pouvait jouer dans la LNH.

"Willie O'Ree n'a qu'un oeil dans cette ligue et je suis mieux que lui.

"De plus, le président Bill McFarland a déjà eu des difficultés visuelles comme joueur et est sympathique à ma cause.

"En fait, un des médecins lui a avoué que plus d'un joueur de la LNH éprouvaient des troubles visuels".

Tennis féminin

La Ligue Féminine de Tennis Montcalm Automobiles Inc. ouvrait sa cinquième saison récemment.

Les résultats de cette première rencontre ont fait de Renée Gauthier, du Météor, un capitaine des plus confiants en son équipe qui a eu le dessus sur le Cortina au compte de 10 à 2. Puis Montego l'a emporté 7-5 sur le Cougar. Et le Capri a accumulé 8 points contre 4 du Comet.

Les étoiles de ces premiers matches sont allées à : Cécile Laurin et Michèle Bédard du Météor; Madeleine Fortin et Ghislaine Marois du Cortina; Nicole Marois et Louise Lessard du Capri; Lise Blanchet et Carole Andrews du Comet.

Le "miracle des Mets", tome II

Les Mets de New Yark et les Athletics d'Oakland entreprennent aujaurd'hui ce qui devrait être l'une des plus captivantes séries mandiales à être présentée au caurs des dernières années.

La raisan est bien simple. Autant an respecte les puissants A's d'Oakland paur leur persannel de lanceurs et leurs salides cagneurs, autarit an se méfie des "surprenants" Mets de New Yark qui ant un personnel de lanceurs très respectable, de bans cagneurs et aussi une défensive alerte.

A plusieurs paints de vue, les deux équipes s'équivalent si l'on veut bien accarder une certaine impartance aux chiffres de la saisan régulière. Un exemple entre autres assez frappant est la mayenne de paints mérités par les lanceurs des deux rivaux de la présente série mandiale.

Les Mets, qui ont remporté 82 victaires cantre 79 défaites, ant vu leurs lanceurs canserver une mayenne de 3.26 paints mérités camparativement à 3.29 paur les artilleurs des A's qui ant décraché 94 triamphes cette saisan, cantre seulement 68 revers.

Certains dirant que Dick Williams peut campter sur trais. lanceurs de 20 victaires et plus alars que les Mets n'en n'ant pas un seul. Mais dans la ligue Américaine, il y a eu cette saisan près d'une dizaine de lanceurs avec 20 triamphes alars que dans la ligue Natianale, il y en a eú seulement un, sait Ran Bryant, des Giants de San Francisco. Seaver a été le meilleur chez les Mets avec une fiche de 19 victaires cantre 10 revers.

A ce chapitre là, c'est-à-dire au manticule, an ne peut dire que les A's sant tellement plus redautables même s'ils passèdent un excellent artilleur de relève en Rallie Fingers (7-8) avec 1.91 paints mérités. Que dire des Tug McGraw et Harry Parker chez les Mets?

Sur le plan affensif maintenant, les chiffres démantrent un certain avantage pour les hammes de Dick Williams, lequel campte cinq frappeurs de 10 circuits et plus dant Reggie Jackson avec 32, comparativement à quatre seulement paur Yogi Berra, aù le meilleur est Jahn Milner, avec 23. Il faut cependant tenir campte des blessures subies par les Staub et Janes qui ant claqué respectivement 15 et 11 circuits.

Ce qui paurrait jauer cantre les représentants de la ligue Américaine est le fait que le réglement du "frappeur désigné" ne sera pas en vigueur. C'est danc dire que les gras cagneurs des A's qui avaient jaué ce râle en saisan régulière viendront mains sauvent au marbre. Le pilate Dick Williams devra encare manipuler sagement avec ses jaueurs camme il l'a fait l'an dernier, surtout lorsque viendra le temps de changer san lanceur. Un prablème que Yogi Berra n'aura pas...

Oakland paurrait cependant être différent et même supérieur à l'an dernier avec la présence dans leur alignement de Reggie Jacksan. Mais un club n'est pas basé sur un seul hamme.

Par les temps qui courent, les Mets de New Yark ant le vent dans les vailes et je crais qu'il sera difficile de freiner leur élan victarieux. Il faut les prendre au sérieux car dans une caurte série, les Mets sant redautables. Les Reds de Cincinnati viennent d'avoir leur leçan.

C'est paur cette raison que je favarise les Mets pour l'emparter cette année, parce qu'ils ant le "mamentum".

Et sentimentolement parlant, ce serait si merveilleux pour l'équipe newyarkaise de remporter la série mandiale avec un Willie Mays au seuil de la retraite. Mays en sera à sa quatrième et dernière participatian à une série mandiale.

Mon chaix est danc, les Mets de New Yark et en cinq parties s'il vaus plaît... pour écrire le Tame II du "Miracle des Mets".

X X X X X

J'ai eu le plaisir cette semoine d'assister à la présentation du pragramme Skifari 73-74 d'Air Canada qui permettra encare à de nambreux Québécais de pratiquer le ski dans les superbes mantagnes Racheuses.

Comme le soulignoit M. Claude Nadeau, représentant des ventes, "la farmule SKIFARI canstitue un élément impartant de la tarificatian "Explorez le Canada" établie par Air Canada en vue de stimuler le vayage au pays". Et ce programme est réalisé en callabaratian avec l'Office du taurisme du Canada, celui de l'Alberta et diverses compagnies privées et des graupes d'hâtels.

C'est bien beou envayer nas skieurs vair l'Ouest canadien et bénéficier pleinement de leur séjaur dans les Racheuses. Mais est-ce qu'un jaur, les gens de l'Ouest pourront bénéficier d'un SKIFARI vers l'Est.

A ceci, M. Nadeau répond : "Il en a été justement question avec M. Pierre Talbat, président de la Chambre de Cammerce de Québec et celui-ci s'est mantré très intéressé". Et d'ajauter Claude Nadeau : "Ce SKIFARI dans l'Est paurrait diriger les visiteurs, sait dans les Laurentides, sait dans les Cantans de l'Est et évidemment dans la régian de Québec qui regarge de magnifiques centres de ski.

Rejoint de san câté, M. Talbat a mentianné qu'il était intéressé par le prajet mais que présentement, san arganisme dirigeait surtaut son actian vers New Yark et Taranta qui représentent "un marché cansidérabl" selan lui.

Les propos de Régent Lajoie



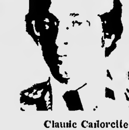
Prédiction de la rédaction sportive!



Jean Pouliot
Mets en 6



Réal Labbé
Oakland en 5



Robert Jutras
Oakland en 5

Claude Cadorette
Mets en 7



Henri Bertrand
Oakland en 6



Roger Doré
Oakland en 6

NDLR — Comme il fallait s'y attendre, les membres de la sectian sportive d'A PROPOS ne sant pos taus d'accard sur l'éventuel vainqueur des séries mandiales 1974 qui débutent aujaurd'hui à Oakland.

Fait à remarquer, cependont, quatre de nos rédacteurs aptent paur les A's pendant que trais penchent en foveur des Mets.

C'est taut de méme assez significatif, puisqu'il n'y a pas une tendance tellement farte d'une port camme de l'autre. C'est donc dire que la série Oakland — New Yark est aussi imprévisible que bien d'autres affrantements dans le damaine du sport.

L'avenir dira qui a vu juste. A vous de faire votre choix...

Matlack opposé à Holtzman cet après-midi dans le premier match

Duel de gauchers à Oakland



La batterie d'aujourd'hui pour les Mets, le receveur Jerry Grote et l'as-artilleur gaucher Jonathan Matlack. Ce dernier tentera de mâter les puissants A's. (Téléphoto PC)

OAKLAND (PA) — Les gauchers John Matlack, des Mets de New York, et Ken Holtzman, des As d'Oakland, seront les lanceurs débutants dans la Série mondiale 1973 aujourd'hui.

Les gérants Yogi Berra, des Mets, et Dick Williams, des As, s'en remettront aux gauchers après avoir utilisé leur as Tom Seaver et Jim Hunter dans la partie décisive de leur série éliminatoire.

Matlack a limité les Reds de Cincinnati à deux coups sûrs dans le 2e match de la série de la LN tandis que Holtzman n'accordait que trois coups sûrs en 11 manches en triomphant du Baltimore 2-1 dans le 3e match de la série américaine.

Le premier match débutera à 4h. p.m. et le 2e, à 4h.30 p.m., les deux clubs voyageant à New York lundi en vue du 3e match mardi soir.

FAVORIS

Les As, négligés contre Cincinnati l'an dernier, sont favoris contre les Mets.

Plusieurs joueurs des As ont admis leur désappointement de ne pas affronter les Reds de nouveau cette année.

"J'admets que je voulais affronter les Reds, non seulement parce que je n'ai pu le faire l'an dernier en raison de ma blessure à une jambe, mais pour prouver qu'ils étaient encore les meilleurs après notre victoire", a déclaré Reggie Jackson.

Sal Bando a ajouté : "La façon dont les Mets ont disposé des Reds, vous devez admettre que la série sera dure. Je crois que Cincinnati a appris une leçon, après avoir tant parlé au cours des deux dernières années."

En plus d'aligner trois gagnants de 20 victoires en Holtzman, Hunter et Vida Blue, les As semblent avoir l'avantage au bâton avec Jackson, Bando, Gene Tenace et Joe Rudi, tous des menaces pour les circuits.

METS

Les cogneurs des Mets comprennent Rusty Staub, qui s'est blessé à une épaule dans la série éliminatoire, mais participerait à la Série mondiale, et Cleon Jones qui ont bien fait dans la série de fin de saison.

Tom Seaver, 19-10, et Jerry Koosman, 14-15, faisaient partie des Mets qui ont surpris Baltimore en 1969. Matlack, 14-16, en est à sa 2e saison.

Chez les réservistes des Mets, on note le vétéran Willie Mays, qui sera probablement employé comme frappeur d'urgence dans sa 4e Série mondiale.

Holtzman, 21-13, sera le 9e frappeur dans l'alignement aujourd'hui, rôle inhabituel en raison du règlement du frappeur désigné dans la LA.

Bill North sera utilisé sans doute comme frappeur d'urgence. Le champ-centre, avec une moyenne de .285 et 52 buts volés, s'est blessé à une cheville le 20 septembre et n'a pas participé aux séries éliminatoires.

Les As ont utilisé trois champs-centres dans la série éliminatoire, Angel Mangual, Billy Conigliaro et Vic Davalillo, mais Williams a cédé devant St-Louis avec Boston en 1967, mais s'est repris avec les As aux dépens du Cincinnati l'an dernier.

Le "Grand Orange" pourrait manquer aux Mets aujourd'hui

La présence de Staub incertaine

OAKLAND (P.A.) — Les Mets de New York ont tenu un exercice au Colisée d'Oakland hier, alors qu'ils étaient encore incertains de la présence de Rusty Staub dans le premier match de la Série mondiale ou de celle de Willie Mays à sa place.

Staub, qui s'est blessé à une épaule dans la série éliminatoire de la LN, a participé à l'entraînement hier, prenant part à l'exercice au bâton et lançant légèrement. Le gérant Yogi Berra et le médecin du club attendent à aujourd'hui avant de prendre une décision dans son cas.

"Son état s'est beaucoup amélioré, a dit Berra. Il a bien frappé, mais n'a pas vraiment lancé. Nous attendrons sa réaction".

Staub a cogné trois circuits contre Cincinnati, en plus de briller à la défensive.

Selon Berra, si Staub ne peut jouer, Mays debutera au champ centre, entre Don Hahn à droite et Cleon Jones dans la gauche. On procédera alors à l'alignement au bâton.

John Matlack sera définitivement au monticule.

Confiance

Berra semblait confiant en dépit du piètre record des siens en saison régulière contre les champions d'Oakland.

"On ne les a jamais affrontés. Nous n'avons pas vu leurs lanceurs, à l'exception de Ken Holtzman dans la LN".

Holtzman, gagnant de 21 parties, est le choix des A's aujourd'hui. Berra a noté que les Mets possédaient une fiche de 9-4 contre Holtzman lors de son séjour à Chicago.

"Mais il peut être un lanceur différent maintenant, a admis Berra. Nous ne l'avons pas vu depuis deux ans".

Berra n'était pas inquiet au sujet du terrain, dont les distances sur les lignes de gauche et droite sont un peu plus courtes qu'au stade Shea. Il croit que les deux clubs se comparent bien à chaque position.

Berra ne tient pas compte du pauvre bilan des siens en saison régulière, soutenant que, si les blessures n'avaient pas handicapé sept joueurs, dont six débutants, les Mets l'auraient emporté par une plus forte marge.

"Mais, Yogi, aucun club n'a jamais remporté la Série mondiale avec une si piètre moyenne".

"Il y a un début à tout", a rétorqué Berra.



L'ouragon "Mets" arrive à San Francisco en vue de la première partie de la série mondiale. Ici, on aura vite reconu le gérant Yogi Berra, l'immortel Willie Mays, toujours aussi populaire, et le jeune lanceur Tom Seaver. (Téléphoto PC)

North veut participer à la série mondiale

OAKLAND (PA) — Les A's d'Oakland défendront leur championnat mondial de baseball, avec des nouveaux venus.

"Je dois participer à la Série mondiale, car j'ai attendu toute la saison pour cela", a déclaré le voltigeur Bill North, qui ignorait encore hier, s'il serait éligible pour le premier match de la série, aujourd'hui.

North est un des 12 nouveaux joueurs des A's qui n'ont pas affronté Cincinnati, l'an dernier.

North s'est blessé à une cheville le 20 septembre et n'a pas pris part à la série éliminatoire de la LA, contre Baltimore.

Le receveur Ray Fosse était avec Cleveland l'an dernier. Il porte d'ailleurs la moustache comme le nouveau venu Tony Conigliaro.

Les réguliers Reggie Jackson et le lanceur Darold Knowles n'ont pu jouer l'an dernier, en raison de blessures.

En plus de Fosse, Conigliaro et North, les autres nouveaux sont Mike Andrews, Jesus Alou, Paul Lindblad, Horacio Pina, Vic Davalillo, Pat Bourque et Deron Johnson.

Les absents sont Mike Epstein, Dave Duncan, George Hendrick et Matty Alou.

Jackson au centre

Le pilote Dick Williams a décidé hier, après une réunion du club, que Jackson évoluerait au champ centre aujourd'hui, et Jesus Alou au champ droit, contre Matlack.

Contre Seaver, Vic Davalillo sera au centre et Jackson, dans la droite.

Dépisteur en chef des Nordiques de Québec

Maurice Filion approché par les Rangers

Par Roger DORE

Maurice Filion, ex-instructeur des Remparts de Québec et actuel dépisteur en chef des Nordiques de Québec de l'Association mondiale de hockey, a reçu des offres concrètes des Rangers de Drummondville, il y a une dizaine de jours. Ce tuyau, reçu d'un confrère de Drummondville lors de notre passage jeudi soir, a été confirmé hier par l'intéressé lui-même.

Comme nous le précisions hier les Rangers de Drummondville sont à la recherche d'un gérant général mais pour Maurice Filion, on était également prêt à Drummondville à congédier Gérard Lefebvre pour aussi offrir le double emploi de gérant général et instructeur.

"J'ai bien reçu de telles offres, de répondre Filion, mais j'ai un contrat à respecter avec les Nordiques de Québec et je n'ai pas l'intention de démissionner. Je suis très bien avec l'organisation des Nordiques, j'aime mon travail et c'est pourquoi j'ai refusé les offres en provenance de Drummondville. Je dois cependant avouer que les dirigeants des Rangers étaient très sérieux dans leurs offres et ils ont avancé des chiffres très intéressants".

Maurice Filion est un personnage fort bien connu à Drummondville où il a dirigé les Rangers durant trois ans. Incidemment, à sa dernière saison, il y a six ans, il avait dirigé les Rangers au championnat de la ligue Junior "A" du Québec et sa formation avait été éliminée par les Leafs de Verdun de la ligue Métropolitaine en finale du Québec, finale qui devait déterminer l'équipe de la Belle Province pour la série de l'Est du Canada. Par la suite, Filion s'est amené à Québec et il est inutile d'énumérer tous les succès qu'il a connus à la tête des Remparts.



Maurice Filion

LE STATU QUO

Rejoint à Drummondville, le principal actionnaire des Rangers, Robert Malouin, nous a déclaré: "Vous savez, j'aurais bien aimé avoir Filion avec mon équipe mais pour ce qui est de l'avenir, je préfère laisser mon partenaire répondre à cette question puisque actuellement je suis plus occupé à trouver des votes que des gérants". Malouin se présente comme candidat libéral dans la circonscription de Drummondville...

C'est donc André Hamel qui a précisé: "Nous sommes à la recherche d'un gérant mais pas nécessairement d'un instructeur. Si Filion avait accepté nos offres, il aurait reçu le double travail mais cela ne veut pas dire que cette situation sera la bonne avec un autre candidat. Pour l'instant, nous garderons le statu quo sur cette affaire puisque je dois quitter Drummondville pour 15 jours et nous réglerons le tout à mon retour. Cependant, je puis dire que le poste de Gérard Lefebvre n'est pas obligatoirement à l'enjeu et à moins d'un grand revirement de situation, il demeurera notre instructeur".

Je me suis laissé dire que Yvon Cloutier pourrait effectuer un retour à titre de gérant des Rangers. Pour ceux qui ne se souviennent pas de lui, disons qu'il avait été suspendu par l'AHAQ (maintenant la Fédération de hockey sur glace du Québec) à la suite d'une visite des Rangers de Drummondville à St-Jérôme. Il avait alors été prouvé que les joueurs des deux équipes n'avaient fourni aucun effort pour gagner, une défaite amenant une meilleure position pour les séries de fin de saison. Malgré cet incident, on a gardé une très bonne opinion de Cloutier dans la LJMQ.

Sommaires

SOREL 7, DRUMMONDVILLE 1

Première période
1—Sorel, Bergeron (Gamelin, Royer) 4.42
2—Sorel, Richardson (Mondou, Plouffe) 9.40
3—Sorel, Larouche 15.30
Punitions: Carufel 10.23, Julrans 19.49.

Deuxième période
4—Sorel, Bergeron 5.37
5—Sorel, Gamelin (Mondou, Bergeron) 8.00
Punitions: Déziel (maj.) 8.04, Bellemare (maj.) 6.04, Roberge 7.31, Torresan (maj.) 13.50, Bellemare (maj.) 13.58, Cossette, 15.10.

Troisième période
6—Sorel, Mondou (Richardson, Ritchie) 3.33
7—Drummondville, Larose 4.30
8—Sorel, Cossette (Déziel, Larouche) 10.47
Punition: Cossette 11.03.

Lancers par:
Sorel 16 21 13 — 50
Drum'ville 14 8 13 — 35
Assistance: 1,928

CORNWALL 4, CHICOUTIMI 2

1ère période
1—Chicoutimi: Marc D'Amico (Poulin) 4:25
2—Chicoutimi: Pierre Dubé
Punition: John Nazar 18:33.
3e période
3—Cornwall: John Nazar (McGregor, Tracy) 4:42
4—Cornwall: Terry Angel (B. Chase, D. Chase) 4:54
5—Cornwall: Dan Geoffrion, (Lupenette, Duncan) 11:21
6—Cornwall: B. Geoffrion, (Lupenette) 17:39
Punition: Armel Drapeau 4:37.
3e période
Aucun but.
Punitions: Dave Rooke 17:35, Armel Drapeau 17:57.

LANCERS PAR:
CORNWALL 14 15 14—43
CHICOUTIMI 11 9 6—26
Assistance: 3,112
Arbitre: Luc Veilleux.

SHERBROOKE 7, TROIS-RIV. 2

Première période
1—Sherbrooke, Gillis (St-Cyr, Brisebois) 5.13
2—Sherbrooke, Leblanc (Leduc, Veysey) 7.13
3—Sherbrooke, Mulhern (Labrosse, Brisebois) 10.32
4—Sherbrooke, Dubreuil (Mulhern, Chaput) 11.28
Punitions: Simeone 1.33, Théroux 9.35, Gillis 13.42, Simpson (5m.) 14.46, Rouillard (5m.) 14.46, Vallières 17.02.

Deuxième période
5—Trois-Riv., Del Bello (Rouillard, Théroux) 0.29
6—Sherbrooke, Brisebois (Mulhern, Simpson) 11.18
7—Sherbrooke, Dubreuil (Vallières, Simpson) 13.51
Punitions: Brisebois (5m) 4.03 Simeone (5m.) 4.03, Gillis (5m) 9.10, Daigle (2 et 5 m.) 9.19, Dubreuil 10.39, Blais (4 m.) 10.39, Chaput 11.44.

Troisième période
8—Sherbrooke, Chaput (Simpson) 6.17
9—Trois-Riv., Daigle (Préfontaine, Blais) 10.55
Punitions: Vachon 12.03, Labrosse 13.15, Vachon (5m. 10 m.e.) 15.53, Chaput (5m.) 15.53 Préfontaine 16.33, Miglia (5m.) 18.56, Vallières 10.57.

Lancers par:
Sherbrooke 21 7 19 — 47
Trois-Rivières 4 8 13 — 25
BUTS: Sherbrooke, Lemelin; Trois-Riv., Blouin.
Assistance: 2,108; Arb.: Crawley.

PITTSBURGH 4, ATLANTA 3

Première période
1—Pittsburgh, Hextall (1) (Pronovost, Lynch) 6.35
2—Atlanta, Rochefort (1) (Comeau, Richard) 18.28
3—Pittsburgh, McDonough (1) (Lynch, MacDonald) 14.02
4—Pittsburgh, Pronovost (1) (Lynch, Polis) 15.49
Punitions: Quinn A 0.20, McDonough Pgh 1.21, Lysiak A 5.58, Watson Pgh, incond. 10.28, McCreary A, Brown Pgh 11.00, Manery A 13.27, Quinn A 14.13, MacDonald Pgh 17.00.

Deuxième période
5—Pittsburgh, McDonough (2) (Jones, MacDonald) 19.17
Punitions: McCreary A, Nowak Pgh maj. 3.56.

Troisième période
6—Atlanta, Comeau (1) (Manery) 10.02
7—Atlanta, McCreary (1) (Leiger, Bennett) 11.53
Punitions: Lysiak, Atl 4.36, Lynch, Pi, 7.59, Richard Atl Watson, Pit, maj. 19.07.

Lancers:
Pittsburgh 12 9 10 — 31
Atlanta 8 6 5 — 19
BUTS: Pittsburgh, Brown; Atlanta, Myre.
Assistance: 13,287.

MINNESOTA 5 VANCOUVER 4

Première période
1—Minnesota, M. Walton 1 (Intt, Connelly) 2:56
2—Vancouver, St-Sauveur 2 (Lawson, Ward) 13:00
3—Minnesota, Gallant 1 (R. Walton, Connelly) 18:27
Pénalités: Cardiff Van 2:20, Bane Min. 4:32, Spencer Van. 9:50

Deuxième période
4—Minnesota, Antonovich 1 (Connelly, McMahon) 1:16
5—Minnesota, Connelly 1 (Hanson, M. Walton) 11:16
6—Vancouver, Lawson 2 (Campbell, Meloche) 13:54
7—Vancouver, O'Donoghue 1 (St-Sauveur) 15:33
Pénalités: Plumb Van. 0:14, Campbell Van. 10:57, Johnson Min. 15:55

Troisième période
8—Minnesota, Heathley 1 (Smith, R. Walton) 8:20
9—Vancouver, Gellard 1 (Mackenzie, St-Sauveur) 11.10
Pénalités: Campbell Van. Gallant mineures doubles 11:48, MacMahon Min. 13:23. Mackenzie Van. Arbour Min., Hutchison Van suspendus pour mauvaise conduite, Hutchison Van mauvaise conduite, Gallant Min mauvaise conduite. Plumb Van 18:45

Lancers au xbuts:
par Vancouver 6 13 14—33
par Minnesota 18 23 10—51
Gardiens: Archambault, Vancouver, Curran, Minnesota.
Assistance: 6,285

Pointeurs LJMQ

	B	A	Pts	Pn
Cloutier, R., Qué.	16	12	28	4
Chouinard, G., Qué.	12	14	26	4
Nantais, R., Qué.	6	17	23	35
Daigle, A., T.-R.	10	9	19	11
Locas, J., Qué.	7	12	19	10
Bergeron, M., Sor.	6	9	15	24
Lévesque, M., T.-R.	4	11	15	0
Rouillard, M., T.-R.	7	7	14	13
MacGregor, G., Cor.	6	8	14	11
Cossette, J., Sor.	10	3	13	19
Gamelin, S., Sor.	6	7	13	4
Royer, F., Sor.	4	9	13	15



SERIES ELIMINATOIRES

SAMEDI
Ligue Nationale
New York 1 Cincinnati 2
Ligue Américaine
Oakland 0 Baltimore 6

DIMANCHE
Ligue Nationale
New York 5 Cincinnati 0
Ligue Américaine
Oakland 6 Baltimore 3

LUNDI
Ligue Nationale
Cincinnati 2 New York 9
Ligue Américaine
Baltimore à Oakland (pluie)

MARDI
Ligue Nationale
Cincinnati 2 New York 1 (12m)
Série égale 2 à 2
Ligue Américaine
Baltimore 1 Oakland 2 (11m.)
Oakland mène 2 à 1

MERCREDI
Ligue Nationale
Cincinnati 2 New York 7
New York gagne 3 à 2
Ligue Américaine
Baltimore 5 Oakland 4
Série égale 2 à 2

JEUDI
Ligue Américaine
Baltimore 0, Oakland 3
Oakland gagne 3 à 2

SERIES MONDIALES
SAMEDI
New York vs Oakland (15 h. 45)
DIMANCHE
New York vs Oakland (15 h. 45)
MARDI
Oakland vs New York (20 h.)
MERCREDI
Oakland vs New York (20 h.)
JEUDI (si nécessaire)
Oakland vs New York (20 h.)

hockey

JEUDI

LIGUE JR A DU QUEBEC
Ste-Foy 4 Grand-Mère 1

HIER

ASSOCIATION MONDIALE
Winnipeg 4, Edmonton 6
Vancouver 4 Minnesota 5

LIGUE NATIONALE
Chicago à Californie (null)
Pittsburgh 4 Atlanta 3

LIGUE JR MAJEUR DU QUEBEC
Québec 2, Hull 5
Cornwall 4, Chicoutimi 2
Montréal 4, Shawinigan 4
Trois-Rivières 7, Sherbrooke 7
Drummondville 1, Sorel 7

LIGUE JR A DU QUEBEC
Beauport 3, Lac Mégantic 3
Thetford-Mines 1, Cap Mad. 4

SAMEDI

ASSOCIATION MONDIALE
Houston vs Los Angeles
Québec vs Cleveland
Chicago vs Nouv.-Angl. (14h.00)

LIGUE NATIONALE
Vancouver vs Montréal
Los Angeles vs Toronto
N. Y. Rangers vs Pittsburgh
Philadelphie vs N. Y. Islanders
Boston vs Détroit
Buffalo vs Minnesota
Atlanta vs St-Louis

CLASSEMENTS

ASSOCIATION MONDIALE
SECTION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	2	1	0	10	6	4
Chicago	1	0	1	8	7	3
Nouv.-An.	1	1	0	5	6	2
New York	0	1	2	8	9	2
Toronto	0	1	2	8	11	2
Cleveland	0	0	1	2	2	1

SECTION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	1	0	0	6	4	2
Minnesota	1	0	0	5	4	2
Vancouver	1	1	0	8	8	2
Houston	0	0	0	0	0	0
Los Angeles	0	0	0	0	0	0
Winnipeg	0	2	0	7	10	0

LIGUE NATIONALE
DIVISSION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	1	0	0	5	2	2
Boston	1	0	0	6	4	2
Rangers	1	0	0	4	1	2
Toronto	1	1	0	7	6	2
Islanders	0	0	1	1	1	1
Buffalo	0	1	0	4	7	0
Detroit	0	1	0	1	4	0
Vancouver	0	1	0	4	6	0

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	2	0	0	7	6	4
Californie	1	0	0	2	1	2
Chicago	1	0	0	3	0	2
Philadelphie	1	0	0	2	0	2
Atlanta	0	2	1	7	9	1
Minnesota	0	1	0	2	5	0
St-Louis	0	1	0	1	2	0
Los Angeles	0	1	0	0	3	0

LIGUE JR MAJEUR DU QUEBEC
SECTION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	8	0	0	63	31	16
Sorel	4	2	0	42	34	8
Shawinigan	2	2	1	22	22	5
Trois-Riv.	2	6	0	45	59	4
Chicoutimi	1	5	0	17	33	2

SECTION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	6	2	0	45	31	12
Sherbrooke	4	3	0	33	33	8
Montreal	3	2	1	33	28	7
Laval	2	2	0	21	21	4
Drum'ville	2	5	0	22	37	4
Hull	1	6	0	23	37	2

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Foy	2	0	0	11	6	4
Mégantic	1	0	1	6	3	3
Thetford-M.	1	1	0	5	5	2
Cap de la M.	1	1	0	9	8	2
Beauport	0	1	1	4	7	1
Grand-Mère	0	2	0	1	7	0

Résultats à B. Bonnets

VENDREDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $1,600
No 2 Wonderful Gene (G Aiken) 2.50 3.70 3.80 — No 6 Navy Admiral (A Boucher) 2.70 2.80 2.70 — No 1 Prince Ezra (R Bernier) 6.40.
Temps: .31.1 1.04 1.36.2 2.08.
No 2 Wonderful Gene et No 6 Navy Admiral: égalité au 1er rang

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,400
No 7 Capitol Gain (D McTavish) 7.90 4.20 3.20 — No 1 Cynthia Love (B Côté) 8.20 5.10 — No 6 King Edward (G Gendron) 5.50.
Temps: .31.1 1.03 1.34 2.05.3.
PARI-DOUBLE (2-7) $10.80.

COURSE NO 3
Amble — Bourse $1,800
No 2 Mon Volo (Y Desjardins) 0.40 4.30 3.20 — No 5 Anderson Bonnies (T Miller) 6.60 4.10 — No 1 Lord Sunberry (J Hébert) 3.80.
Temps: .31 1.03.3 1.34.1 2.04.3.

COURSE NO 4
Amble — Bourse $1,400
No 1 Fashion Streak (G Gendron) 10.40 5.20 3.80 — No 0 Ivor Minbar (Y Gamache) 3.00 3.00 — No 7 Byrd Flicka (J P Gagnon) 10.00.
Temps: .30.4 1.02. 1.34.1 2.03.2.
QUINELLA (1-0) $17.70.

COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,600
No 2 Remme Bunter (A. Boucher) 12.40, 6.40, 5.00 — No 5 Goldies Tar Boy (J. Hébert) 5.80, 4.50 — No 1 Lafleur D'Or (P. Sauvé) 5.80.
Temps: 30.2, 1.03.3, 1.34, 2.05.4
QUINELLA: 2—5 $48.40

COURSE NO 7
Amble — Bourse $1,500
No 4 Wickers Bye Bye (A. Boucher) 0.70, 3.00, 3.30 — No 3 Jef Kent (A. Hannal) 6.40, 6.00 — No 6 Trudy Mae (Y. Gamache) 6.10.
Temps: 30.3, 1.02.1, 1.32.3, 2.03.1

COURSE NO 8
Amble — Bourse $1,500
No 7 Miramichi Al (Y Gamache) 11.00, 5.10, 3.00 — No 4 Miss Caillette (J. Hébert) 4.20, 4.10 — No 1 Copper Lass (A. Bédard) 3.30.
Temps: 30.4, 1.02.2, 1.32.4, 2.03.3
QUINELLA: 4—7 $27.30

COURSE NO 9
Trot — Bourse $5,000
No 5 Elesnar (P. Robillard) 0.10, 2.70, 2.10 — No 6 Howman Mir (G. Gendron) 3.10, 2.30 — No 4 Cookie Mir (M. Dostie) 2.20
Temps: 29.4, 1.01.3, 1.31.4, 2.01.2

COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,700
No 7 Herman Minbar (A Hannal) 4.60, 4.40, 4.20 — No 3 Bethol Champ (P. Robillard) 9.30, 7.20 — No 1 Frost Free (A. Bédard) 2.80.
No 4 Duchess Dale a été retiré.
Temps: 31.1, 1.02.2, 1.33.4, 2.04.2
EXACTA: 7—3 $81.20
Assistance: 7,790

football

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE
Edmonton vs Vancouver

LIGUE INTERCOLLEGIALE
La Pocatière vs Limoilou

DIMANCHE

LIGUE CANADIENNE
Ottawa vs Calgary
Saskatchewan vs Winnipeg
Hamilton vs Toronto

LIGUE NATIONALE
Baltimore vs Buffalo
Chicago vs Atlanta
Dallas vs Los Angeles
Denver vs Houston
Detroit vs Nouvelle-Orléans
Kansas City vs Green Bay (à Milwaukee)
Minnesota vs San Francisco
Nouv.-Angleterre vs Jets N. Y.
Philadelphie vs St-Louis
Pittsburgh vs Cincinnati
San Diego vs Oakland
Washington vs Giants N. Y.

LIGUE INTERCOLLEGIALE
Ste-Foy vs Trois-Rivières

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE
Division EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	6	3	2	217	192	14
Montreal	6	4	1	226	190	13
Ottawa	6	5	0	207	207	12
Hamilton	5	6	0	238	205	10

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Regina	8	4	0	289	219	16
Edmonton	7	4	1	250	227	15
Calgary	5	7	0	223	232	10
Vancouver	3	8	1	197	262	7
Winnipeg	3	8	1	220	224	7

LIGUE NATIONALE
CONFERENCE AMERICAINE
Division EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	3	1	0	.750	103	51
Buffalo	3	1	0	.750	74	80
Jets	1	3	0	.250	51	73
N.-Anglet.	1	3	0	.250	67	101
Baltimore	1	3	0	.250	54	92

Division CENTRALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	4	0	0	1,000	131	44
Cleveland	3	1	0	.750	59	76
Cincinnati	2	2	0	.500	64	6[illegible]
Houston	0	4	0	.000	57	1[illegible]

Division OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas C.	3	1	0	.750	55	47
Oakland	2	2	0	.500	48	57
Denver	1	3	0	.250	90	95
San Diego	1	3	0	.250	68	103

CONFERENCE NATIONALE
Division EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	1	0	.750	112	44
Washington	3	2	0	.600	107	48
St-Louis	2	2	0	.500	88	112
Giants	1	2	1	.375	81	65
Philadel.	0	3	1	.125	79	112

Division CENTRALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	4	0	0	1.000	80	41
Green Bay	2	1	1	.625	55	45
Detroit	1	2	1	.375	63	66
Chicago	1	3	0	.250	79	77

Division OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L. Angeles	4	0	0	1.000	125	59
S. Francisco	2	2	0	.500	82	104
Atlanta	1	3	0	.250	77	82
N.-Orléans	1	3	0	.250	41	132

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	4	0	0	223	27	8
Pocatière	1	1	1	33	65	4
Limoilou	1	2	0	51	153	3
Ste-Foy	0	3	1	31	94	1

Aubry devant les filets ce soir — Robert Guindon blessé

Les Nordiques en quête de la première victoire de leur histoire à Cleveland

par Réal LABBE

CLEVELAND, Ohio — Une bonne pratique et cinq heures d'autobus ont été la journée des Nordiques après leur victoire de 4-1 contre les Toros à Toronto jeudi soir. Les troupiers de Jacques Plante ont trouvé refuge à l'arena George Bell, à Toronto, pour y tenir une pratique d'environ une heure où ils ont fait des parties simulées en plus de pratiquer encore quelques jeux bien spécifiques. Puis après, ce fut le long voyage en autobus pour Cleveland où ils doivent affronter ce soir les Crusaders.

Il s'agit de la première rencontre entre les deux formations cette saison et les deux ont plusieurs éléments nouveaux à présenter à l'opposition. Chez les Nordiques, il n'y aura pas de changement dans la formation et c'est Serge Aubry qui sera dans la cage des Québécois. Serge a été superbe contre les Toros alors qu'il a remporté une deuxième victoire en autant de matches cette année. Il avait gagné contre les Whalers lors de la partie d'ouverture au Colisée dimanche dernier.

Contre les Toros, il a tout simplement été formidable et ses coéquipiers lui ont rendu hommage en disant qu'il aurait sûrement mérité la première étoile. Dans la seule deuxième période, Aubry a repoussé 14 lancers des Toros. A la défensive, Normand Descôteaux et Jean-Claude Tremblay seront encore ensemble alors que Ken Desjardine et François Lacombe formeront une autre paire, de même que Alain Beaulé et Dale Hoganson. Contre les Toros, ces deux défenseurs ont bien distribué les mises en échec devant les filets de Serge.

GUINDON BLESSE

Lors de la pratique d'hier matin, l'ailier gauche Bob Guindon a été blessé à l'aine et il a dû cesser la pratique. Le physiothérapeute Guy Girardeau a tout de suite donné des traitements à Guindon qui devrait pouvoir endosser l'uniforme ce soir. Si c'est impossible, sa place sera vraisemblablement prise par Jean-Guy Gendron. Guy Dufour et Michel Parizeau seront les deux autres joueurs de ce trio.

Une autre formation est composée de Jeannot Gilbert au centre avec Alain Caron à l'aile droite et Pierre Guité à gauche. André Gaudette peut aussi évoluer sur ce trio.

Encore une fois, lors de la partie des Nordiques contre les Toros jeudi dernier, le trio de Jean Payette avec Réjean Houle et Serge Bernier s'est distingué pour la formation de Jacques Plante. Houle a marqué son deuxième filet de la présente campagne alors que Serge Bernier marquait son troisième pour augmenter la productivité de ce trio.

PAS UNE FOIS

Il y a plusieurs années qu'une équipe québécoise n'a pas remporté une victoire à Cleveland, sur la patinoire de ce vieil aréna. La dernière fois, ça remonte aux séries éliminatoires, alors que les As de Québec avaient marqué un but avec seulement une seconde de jeu à faire dans la joute pour niveler les chances et ensuite l'emporter en période supplémentaire. Ça veut dire quelque cinq ans.

La saison dernière, c'est contre les Crusaders que les Nordiques, alors dirigés par Maurice Richard, avaient commencé leur saison régulière. Ils avaient subi un revers de 2-0 et durant la balance de la saison, ils n'avaient pu remporter une seule victoire. Avec Jacques Plante et sa formation améliorée, il est possible que les Québécois secouent enfin la guigne qui s'acharne contre eux à Cleveland.

DEGUISE BEAUCOUP MIEUX

Le gardien de but Michel Deguise a beaucoup travaillé lors de la pratique hier matin et on voit que sa condition revient très vite. Il a exécuté toutes sortes d'acrobaties, prouvant qu'il retrouve graduellement ses réflexes et son retour au jeu n'est plus maintenant qu'une question de jours. Pour sa part, le pilote Jacques Plante n'attend plus que Deguise lui dise quand il sera prêt. "Il a eu le feu vert du médecin pour revenir au jeu, a dit Plante, et quand il me dira qu'il est prêt à revenir dans le feu de l'action, je vais le faire jouer".

De son côté, le gardien de but est très satisfait de ses progrès. "Je constate que je reviens à mes bonnes vieille habitudes, j'ai retrouvé mes réflexes et mon agilité".

LES CRUSADERS

Les Crusaders de Cleveland, qui sont toujours dirigés par Bill Needham, tenteront par tous les moyens de ralentir les rapides patineurs des Nordiques. Durant la saison estivale, les Crusaders ont mis la main sur les deux frères Hillman, l'un à la suite d'une transaction avec les Cougars de Chicago qui ont reçu en retour l'avant Joe Hardy. Il n'y a pas de doute que la défensive des Crusaders sera très difficile à percer avec les Hillman, Paul Shmyr, Ralph Hopiavuori, Ray Clearwater et naturellement Gerry Cheevers dans les filets.

Compteurs des Nordiques

COMPTEURS DES NORDIQUES

	N-A	Tor	Cumulatif		
	b-a	b-a	b	a	pts
Bernier	2-0	1-1	3	1	4
Houle	1-2	1-0	2	2	4
Gilbert	0-2	1-0	1	2	3
Caron	1-0	0-1	1	1	2
Payette	1-0	0-1	1	1	2
Guité	0-1	0-1	0	2	2
Tremblay	0-2	0-0	0	2	2
Guindon	0-1	0-1	0	2	2
Lacombe	1-0	0-0	1	0	1
Descôteaux	0-0	1-0	1	0	1
Beaulé	0-1	0-0	0	1	1
Gaudette	0-1	0-0	0	1	1
Dufour	0-0	0-1	0	1	1
Hoganson	0-1	0-0	0	1	1

A leur premier match local, les Cascades de Beauport ont fait match nul 3-3, face au Royal du Lac-Mégantic. Avec un peu plus de chances les hommes d'Adjutor Côté auraient pu s'emparer d'un précieux gain. (Photo Marcel Laforce)

Deux buts de Pierrre St-Hilaire du Beauport

Les Cascades s'en tirent avec un match nul contre le Royal

Par Bob JUTRAS

Le deuxième but de la soirée de Pierre St-Hilaire a procuré un verdict nul de 3-3 entre les Cascades de Beauport et le Royal de Lac-Mégantic, hier soir au Centre sportif Marcel-Bédard. Il s'agissait pour le Beauport de l'inauguration officielle de ses activités locales.

St-Hilaire a merveilleusement bien complété une manoeuvre préparée par ses coéquipiers Réjean Bélanger et Marc Gosselin alors qu'il restait 2:40 minutes à faire dans le match.

Les jeunes protégés de l'instructeur Adjutor Côté ont dû effectuer un superbe ralliement de deux buts pour éviter l'amère défaite.

LE MATCH

Les spectateurs ont dû attendre la seizième minute de jeu pour voir s'allumer la lumière des buts, alors que le Beauport ouvrait le pointage par l'entremise de Pierre St-Hilaire, sur des passes de Pierre Grenon et Yvon Beaulieu.

DU GRABUGE

Quelques secondes avant le premier but du match les deux formations ont démontré beaucoup de robustesse dégénérant en une furieuse bagarre impliquant Richard Gendreau du Mégantic et Alain Bélanger. Au cours de ce combat qui s'est déroulé face au banc du Mégantic, l'instructeur du Royal, André Boisvert tenta de faire un mauvais parti à Bélanger. Ce geste valu au mentor du Royal une extrême inconduite de partie.

Trois autres altercations éclatèrent également au cours de ce premier vingt et la plus spectaculaire mettait aux prises Denis Plamondon et Carol Labrie. Ce dernier eut le meilleur sur son rival lui fracturant le nez.

MEGANTIC DECHAINE

Le Royal ne tarda pas à s'imposer dans la 2e strophe en marquant une premier but à 38 secondes. Richard Gendreau profita d'une bévue défensive du Beauport pour porter le compte 2-1 alors que les Cascades possédaient un homme en plus sur la glace. Moins de 7 minutes plus tard, René Lévesque donnait une avance d'un but à son club.

LES GARDIENS

Alors que le jeune Raymond Crotty effectuait des arrêts miraculeux à deux reprises en première période, son homonyme du Mégantic, Jacques Laplante priva plusieurs joueurs des Cascades de buts certains.

L'EXPLOSION

La période finale donna lieu à du jeu passablement ouvert et trois buts furent comptés, dont deux par les locaux.

BEAUPORT 3, MEGANTIC 3

Première période
1—Beauport, St-Hilaire (Grenon, Beaulieu) 16.45
Punitions: T. Troy et R. Bélanger, maj. 2.31, A. Bélanger min., 2.31, D. Plomondon et C. Labrie, maj. 3.20, T. Fortier 3.54, G. Castilloux 5.31, D. Grenon et C. Poirier, maj. 6.52, R. Gendron, maj. et A. Bélanger, maj. et ext. incond. de partie 14.43, A. Boisvert, ext. incond. de partie 14.42, G. Ouellet 15.57, J. Rioux 19.45.

Deuxième période
2—Mégantic, R. Gendreau (seul) 0.38
3—Mégantic, R. Lévesque (R. Breton) 7.30
Punitions: G. Boulet 4.54, C. Dumas et Y. Beaulieu, min. 8.59, J. Rioux 13.18.

Troisième période
4—Mégantic, C. Dumas (R. Breton) 13.55
5—Beauport, Y. Beaulieu (P. Belleau) 14.37
6—Beauport, P. St-Hilaire (R Bélanger, M Gosselin) 17.20
Punitions: A. Poulin 10.21, D. Gendron 11.07, S. Dubois 13.53 M. Gosselin maj. et R. Lévesque maj. et ext. incond. de partie 19.02.

Lancers par:
Beauport 10 13 15 — 38
Mégantic 10 8 13 — 31
Assistance: 900